



# Observatoire des métiers

Observer pour agir nr. 28

## Photo des secteurs 2007

Démographie et chiffres-clés des entreprises des Commissions Paritaires:

- Garages (CP 112)
- Carrosseries (SCP 149.2)
- Commerce du métal (SCP 149.4)
- Métaux précieux (SCP 149.3)
- Récupération des métaux (SCP 142.1)

Données ONSS fin 2007 - Edition 2009

## Préface

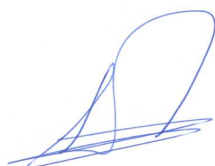
Depuis 19 ans, la mission d'EDUCAM est de veiller au maintien des compétences et du professionnalisme des secteurs automobiles et connexes. Les partenaires sociaux, c'est-à-dire les représentants des employeurs (FEDERAUTO) et des travailleurs (CSC-Métal, MWB-FGTB/MWB-ABVV et ABVV-Metaal) font appel à EDUCAM pour hausser la compétence des travailleurs en développant une politique de formation. Plus précisément, les secteurs impliqués sont les garages (CP 112), la carrosserie (SCP 149.2), le commerce du métal (SCP 149.4), les métaux précieux (SCP 149.3) et la récupération des métaux (SCP 142.1).

Dans ce contexte, la photo des secteurs donne un aperçu des secteurs et des orientations suivies. Elle a vu le jour au sein de l'observatoire des métiers avec le soutien financier du F.S.E. en 2001. Cet outil soutient la politique de formation du secteur en alimentant la réflexion des partenaires sociaux. Afin d'atteindre cet objectif, les données à propos des entreprises, de l'emploi, et de la formation sont mises en perspective. En effet, les tendances à l'œuvre dans le secteur émergent des données collectées depuis l'année 2001.

Cette nouvelle édition se veut complémentaire à celle de 2008. Dans un souci d'approfondissement des connaissances sur nos secteurs, certaines données déjà présentées en 2008 et ayant peu évolué en un an seront juste actualisées alors que d'autres données moins exploitées jusqu'alors feront l'objet d'analyses plus poussées. Cette édition présente notamment une analyse des variations saisonnières de la demande d'emploi dans nos secteurs ainsi qu'une analyse approfondie des offres d'emploi émises par les employeurs de nos secteurs.

Ce volume est composé de quatre parties. La première décrit le contexte du secteur automobile belge. La deuxième (démographie sectorielle) présente une série de tableaux synthétiques qui permettront de saisir rapidement la situation de chaque secteur du point de vue de l'emploi et des entreprises. Le troisième chapitre porte sur l'analyse de l'offre et de la demande d'emploi dans nos secteurs ainsi que sur l'analyse du chômage dans les métiers qui lui sont liés. La dernière partie présente les chiffres de l'enseignement dans les filières menant à nos métiers.

Si vous souhaitez obtenir d'autres études ou recevoir les photos des années précédentes (2001, 2002, 2003, 2004-2005, 2006), vous pouvez contacter le service étude d'EDUCAM au 02 778 63 30.



Luc De Moor  
Directeur général EDUCAM

# Table des matières

Liste des abréviations utilisées .....	5	
Champ de l'étude .....	6	
<b>1</b>	<b>Contexte automobile Belge .....</b>	<b>8</b>
<b>2</b>	<b>Démographie des entreprises et de l'emploi .....</b>	<b>14</b>
2.1	Aperçu général des 5 secteurs - structure des entreprises .....	14
2.1.1	Evolution du nombre d'entreprises par secteur .....	14
2.1.2	Evolution de la taille des entreprises .....	15
2.2	Aperçu général des 5 secteurs - structure de l'emploi .....	18
2.3	Le secteur des garages .....	22
2.3.1	Chiffres de base .....	22
2.3.2	Analyse de la structure des entreprises .....	23
2.3.3	Analyse de la structure de l'emploi .....	27
2.4	Le secteur des carrosseries .....	32
2.4.1	Chiffres de base .....	32
2.4.2	Analyse de la structure des entreprises .....	34
2.4.3	Analyse de la structure de l'emploi .....	36
2.5	Le secteur du commerce du métal .....	41
2.5.1	Chiffres de base .....	41
2.5.2	Analyse de la structure des entreprises .....	42
2.5.3	Analyse de la structure de l'emploi .....	45
2.6	Le secteur de la récupération des métaux .....	50
2.6.1	Chiffres de base .....	50
2.6.2	Analyse de la structure des entreprises .....	51
2.6.3	Analyse de la structure de l'emploi .....	54
2.7	Le secteur des métaux précieux .....	58
2.7.1	Chiffres de base .....	58
2.7.2	Analyse de la structure des entreprises .....	59
2.7.3	Analyse de la structure de l'emploi .....	62
<b>3</b>	<b>Chômage .....</b>	<b>66</b>
3.1	Aperçu général .....	66
3.2	Région de Bruxelles-Capitale .....	66
3.2.1	Evolution du nombre de DEI à Bruxelles .....	67
3.2.2	Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM .....	67
3.2.3	Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM à Bruxelles .....	69
3.3	Région flamande .....	71
3.3.1	Nombre de DEI en Flandre .....	71
3.3.2	Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM .....	71
3.3.3	Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM en Flandre .....	72
3.3.4	Offres d'emploi liées aux secteurs couverts par EDUCAM en Flandre.....	74

<b>3.4</b>	<b>Région wallonne .....</b>	<b>82</b>
3.4.1	Nombre de DEI .....	82
3.4.2	Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM .....	82
<b>4</b>	<b>Enseignement .....</b>	<b>84</b>
4.1	Aperçu général .....	84
4.2	Liste des écoles .....	85
4.3	Communauté flamande .....	85
4.4	Communauté française .....	89

## Liste des abréviations utilisées

ACEA	Association des Constructeurs Européens d'Automobile
AMEF	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
BIT	Bureau International du Travail
CA	Chiffre d'Affaires
CCI	Chômeur Complet Indemnisé
CEDEFOP	Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle
CES2D	Certificat d'Enseignement Secondaire 2e degré
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CP	Commission Paritaire
CQ	Certificat de Qualification
DEI	Demandeurs d'Emploi Inoccupés
ETP	Equivalent Temps Plein
FEBIAC	Fédération Belge de l'Industrie de l'Automobile et du Cycle
Fig.	Figure
FOREM	Service public wallon de l'emploi et de la formation professionnelle
FSE	Fonds Social Européen
IBFFP	Institut Bruxellois Francophone de la Formation Professionnelle
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
INS	Institut National de Statistiques
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
Nbre	Nombre
n.d.	Non disponible
ONEM	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
Actiris	Office Régional Bruxellois de l'Emploi
PME	Petites et Moyennes Entreprises
Profess.	Professionnel
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
SCP	Sous-commission Paritaire
Sec. Inf.	Secondaire Inférieur
Sec. Sup.	Secondaire Supérieur
SERV	Sociaal Economische Raad Vlaanderen
SPF	Service Public Fédéral
Steunpunt WAV	Steunpunt voor Werkgelegenheid, Arbeid en Vorming
Sup. 2e degré	Supérieur 2e degré
Sup TC	Supérieur Type Court
Sup TL	Supérieur Type Long
Techn.	Technique
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VDAB	Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

## Champ de l'étude

La photo des secteurs de l'observatoire des métiers d'EDUCAM donne depuis 2001 une image de l'emploi, des entreprises et des filières d'enseignement liées à nos secteurs. Ces cinq secteurs (ceux des entreprises de garage, de carrosserie, de commerce du métal, de la récupération des métaux et finalement des métaux précieux) sont définis par la Commission Paritaire (CP) 112 et les Sous-commissions Paritaires (SCP) 149.2, 149.3, 149.4 et 142.1.

L'objectif de cette photo est de donner la description la plus précise possible de la situation de ces cinq secteurs. Les données présentées serviront alors de base à la définition de la politique sectorielle de formation des ouvriers de ces CP et SCP. Plus précisément, les données traitées et recueillies depuis 2001 permettent de mettre à jour différentes tendances évolutives concernant la démographie des entreprises et des travailleurs, les formes de l'organisation du travail, le chômage des travailleurs et finalement les filières d'enseignement qui détermineront le futur de nos secteurs. C'est à ces tendances qu'il faudra porter attention.

Les entreprises qui seront étudiées ici sont donc uniquement celles qui sont classées dans nos différents secteurs. Le principe pour attribuer une Commission Paritaire à un employeur est d'identifier l'activité exercée en Belgique, c'est-à-dire, l'activité qui justifie l'existence et qui détermine la nature de l'entreprise. Si l'employeur exerce plusieurs activités, l'activité principale est considérée. Dans le cas de l'attribution d'une CP, l'activité principale est l'activité économique à laquelle est consacrée le plus d'heures de travail ou la plus grande partie du personnel.

Il faut donc remarquer dans notre cas qu'une entreprise classée dans la CP « garage » pourra exercer des activités de carrosserie. Il sera donc nécessaire, au cours de l'étude, de préciser davantage la description des activités des entreprises qui nous occupent. Une indication complémentaire proviendra ainsi de l'emploi de la typologie NACE-BEL qui classe les entreprises en fonction de l'activité principale, mais définie cette fois-ci comme l'activité qui participe le plus à la valeur ajoutée de l'entité considérée.

Pour réaliser ces objectifs, la Photo des secteurs se base principalement sur des statistiques obtenues auprès de l'ONSS. Chaque année, ce sont les statistiques centralisées du quatrième trimestre qui ont été employées. Cette régularité des sources permet l'établissement de séries chronologiques.

Les statistiques centralisées sont privilégiées car elles permettent de répartir les ouvriers par classe d'âge et selon la taille de l'entreprise. En optant pour la statistique centralisée, les entreprises sont assimilées à leur siège principal qui n'est pas toujours le siège social. Comme cette étude fait appel aux statistiques de l'ONSS, elle couvre l'ensemble des travailleurs soumis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Les indépendants ne sont donc pas comptabilisés dans ces chiffres.

Par ailleurs, d'autres sources sont mobilisées (par exemple pour étudier le chômage ou l'enseignement). Ces sources ne possèdent pas toujours les mêmes critères de référence. Provenant bien souvent d'institutions régionales ou communautaires différentes, elles seront parfois difficilement comparables entre elles.

Cette étude est composée de quatre parties distinctes.

La première présente de manière résumée les évolutions du contexte belge des marchés de la réparation automobile. La deuxième partie présente une analyse détaillée de l'emploi et des entreprises pour chaque secteur. Dans la troisième partie, le regard est porté sur les chiffres du chômage et de l'emploi liés à nos secteurs. La dernière partie s'attache aux filières d'enseignement qui mènent à nos secteurs.

Cette photo synthétise les résultats des analyses effectuées par l'Observatoire des métiers d'EDUCAM. Cet observatoire assure la collecte de données quantitatives et qualitatives pour le secteur dans le but:

De mieux adapter les activités d'EDUCAM aux besoins des entreprises et de l'ouvrier considéré individuellement afin de lui donner une meilleure sécurité de l'emploi.

De sensibiliser les entreprises du secteur à mener une politique axée sur le travailleur individuel.

De mieux adapter l'offre à la demande de formation du secteur. Il s'agit entre autres de mieux informer les jeunes et les demandeurs d'emploi dans leur accompagnement et leur choix d'étude et de métier.

N'hésitez pas à contacter Peter Vanzegbroeck de l'Observatoire des métiers pour toute information supplémentaire relative à cette photo des secteurs aux coordonnées suivantes:

EDUCAM ASBL  
L'observatoire des métiers d'EDUCAM  
Avenue Jules Bordet, 164  
1140 Evere

e-mail : [pvanzegbroeck@educam.be](mailto:pvanzegbroeck@educam.be)

Tél. : +32 2 778 63 30

# 1 Contexte automobile belge

Le contexte belge de la réparation automobile peut être décrit à partir de plusieurs indicateurs rendant compte de l'évolution de l'extension du parc automobile, de l'évolution de la productivité des travailleurs, de l'évolution des dépenses des Belges en transports et communication et enfin de l'évolution des ventes saisonnières de véhicules.

Fig. 1.1. Nombre de voitures par foyer en Belgique et par région

	1990	2000	Diff. 90-00	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Diff. 2000-2007
Belgique	0,98	1,10	13,1%	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,12	1,1%
Région Bruxelles-Capitale	0,86	1,05	21,9%	1,06	1,03	1,01	1,00	0,99	0,98	1,00	-5,1%
Région flamande	1,03	1,16	12,5%	1,16	1,17	1,17	1,17	1,17	1,17	1,18	1,8%
Région wallonne	0,93	1,03	10,8%	1,03	1,03	1,03	1,04	1,04	1,04	1,05	1,4%

Source: SPF Economie, Direction Générale Statistique (Calcul: Studiedienst van de Vlaamse Regering)

Le nombre de voitures par foyer en Belgique est en constante augmentation depuis 1990 et s'élève à 1,12 en 2007.

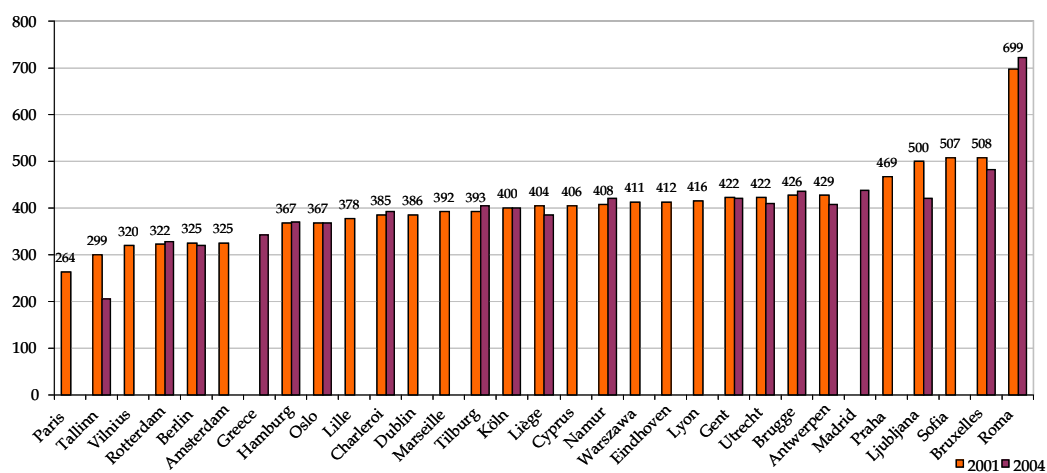
La situation n'est pas identique dans les trois régions. C'est en Flandre que le nombre de voitures par foyer est le plus important (1,18) et à Bruxelles qu'il est le plus faible (1,00). Bruxelles est également la seule région qui connaît une diminution du nombre de voitures par foyer sur la période 2001-2007 (-5,1%).

Il faut finalement remarquer que la croissance du nombre de voitures par foyer connaît un ralentissement dans les années 2000 face à la croissance observée entre 1990 et 2000.

Fig. 1.2. Densité du parc automobile dans les grandes villes européennes

Le graphe ci-dessous représente le nombre de voitures immatriculées par 1.000 habitants dans les grandes villes européennes. Avec 508 voitures pour 1.000 habitants en 2001, Bruxelles est selon Eurostat la deuxième ville connaissant la plus grande densité de parc automobile après Rome.

Au niveau belge, on note une différence entre les villes flamandes (Anvers, Brugge et Gand) qui connaissent une densité assez proche (entre 422 et 429 en 2001) et les villes wallonnes (Charleroi, Liège et Namur) qui ont des densités moins homogènes (respectivement: 385, 404 et 408).



(Source: Eurostat, statistiques urbaines et régionales – audit urbain)

Fig. 1.3. Chiffres descriptifs du secteur de la réparation automobile

Pour la première fois depuis 2004, le nombre de kilomètres total parcouru en Belgique diminue (-1,02 milliards de véhicule-kilomètre en 2008 par rapport à 2007).

Entre 2004 et 2007, le nombre de véhicules automobiles par travailleur du secteur des garages (CP 112) ne cesse d'augmenter (+3,7 % en 3 ans). L'âge moyen des véhicules reste stable sur les quatre dernières années. Ces deux constats permettent de conclure que la masse de travail à laquelle les travailleurs du secteur des garages sont confrontés augmente légèrement de manière constante.

	1995	2004	2005	2006	2007	2008	Sources
Formations EDUCAM offres et projets en nombre d'heures-stagiaires	28.312	107.360	141.932	129.368	132.473	126.016	EDUCAM
Formations EDUCAM agréées en nombre d'heures-stagiaires	0	287.064	271.384	299.124	293.980	299.919	EDUCAM
Parc automobile belge	5.136.342	6.061.825	6.158.742	6.251.428	6.362.161	6.482.033	SPF économie
Nombre de kilomètres parcourus en milliards de véhicule-kilomètre	80,26	94,56	94,68	96,42	98,79	97,77	SPF économie
Age moyen du parc automobile en années	6,86	7,8	7,88	7,85	7,88	nd	FEBIAC
Nombre de véhicules par habitant	0,51	0,58	0,59	0,59	0,60	0,61	SPF économie/ FEBIAC
Nombre de véhicules par travailleur du secteur des garages	nd	216,0	221,4	222,0	224,0	nd	SPF économie et ONSS - calcul EDUCAM

Fig. 1.4. Dépenses moyennes des foyers pour le poste transports et communications

	Libellé	Dépenses moyennes par foyer et par an en EURO				Dépenses moyennes par foyer et par an en % de la consommation totale annuelle moyenne			
		Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne
0	CONSOMMATION TOTALE	31.548,37	29.427,22	32.672,45	30.321,48	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	5.022,12	4.204,32	5.040,39	5.263,49	15,9%	14,3%	15,4%	17,4%
61	ACHAT DE VEHICULE	1.606,89	1.113,05	1.544,91	1.878,28	5,1%	3,8%	4,7%	6,2%
6101	Achat de voitures	1.515,16	1.097,26	1.433,05	1.795,86	4,8%	3,7%	4,4%	5,9%
6102	Achat de véhicules à deux roues	91,73	15,79	111,86	82,42	0,3%	0,1%	0,3%	0,3%
62	DEPENSES D'UTILISATION DE VEHICULES	2.308,78	1.755,07	2.435,95	2.274,63	7,3%	6,0%	7,5%	7,5%
6211	Pièces détachées et accessoires	118,94	97,07	118,84	126,40	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%
6221	Carburant	1.031,75	705,49	1.031,09	1.141,70	3,3%	2,4%	3,2%	3,8%
6222	Lubrifiant et antigel	4,10	3,40	3,10	6,06	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
6231	Entretien et réparations (pièces incluses)	418,18	297,89	475,18	360,23	1,3%	1,0%	1,5%	1,2%
6241	Location de garages ou de véhicules	487,37	506,64	529,37	408,67	1,5%	1,7%	1,6%	1,3%
6242	Autres frais et taxes de roulage	248,44	144,58	278,37	231,57	0,8%	0,5%	0,9%	0,8%
63	SERVICES DE TRANSPORT	204,49	404,42	169,58	197,90	0,6%	1,4%	0,5%	0,7%
64	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	901,96	931,78	889,95	912,69	2,9%	3,2%	2,7%	3,0%

Source: SPF économie - Direction générale statistique: enquête sur le budget des ménages 2006, chiffres par ménage.

L'achat de voiture représente 4,8% du total des dépenses des ménages en Belgique. Ce pourcentage est moins élevé à Bruxelles (3,7%). En chiffres absolus, on note de grosses différences entre les régions. Alors qu'un ménage Bruxellois dépense en moyenne 1.097 euros à ce poste, un ménage wallon en dépense 1.795. Soit une différence de 63%.

Les dépenses liées à l'utilisation de véhicule représentent 7,3% du budget annuel moyen des ménages belges (2.308,8 euros).

C'est en Wallonie que les ménages consacrent le plus grand budget pour leur déplacement en voiture avec en moyenne 4.152,9 euros (13,7% du budget annuel total) pour l'achat de véhicule et les dépenses d'utilisation.

A l'inverse, c'est en région de Bruxelles-Capitale que la part du budget accordée aux déplacements en voiture est la plus faible (2868,6 euros; 9,8% du budget total).

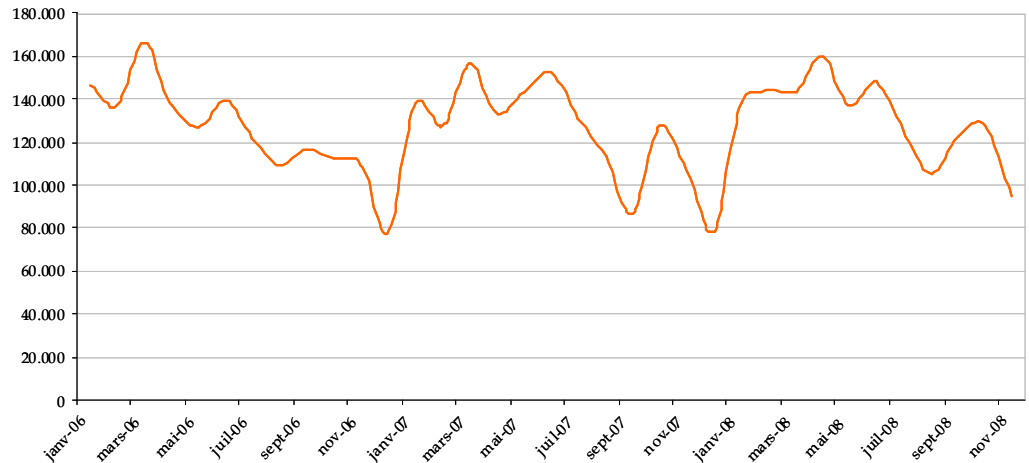
Fig. 1.5. Prix moyen à la consommation (source:BNB)

Type de biens et services	2006/07	2007/07	2008/07	diff. 2006-2007
07.2.1.0.01 - Pneu de voiture automobile	98,65 €	99,76 €	94,43 €	-4,3%
07.2.1.0.02 - Essuie-glace	26,72 €	27,26 €	28,11 €	5,2%
07.2.1.0.03 - Batterie de voiture	103,88 €	107,23 €	120,71 €	16,2%
07.2.3.0.01 - Tarif hor. d'un garagiste	47,52 €	49,25 €	51,15 €	7,6%
07.2.3.0.02 - Remplac. plaques de freins	103,85 €	107,28 €	110,59 €	6,5%
07.2.3.0.03 - Vidange d'huile	81,98 €	89,39 €	93,63 €	14,2%
07.2.3.0.04 - Abonnement de dépannage	87,34 €	93,02 €	95,69 €	9,6%
07.2.4.0.03 - Locat. véhicule utilitaire	93,92 €	90,21 €	90,65 €	-3,5%

Source: Banque nationale de Belgique

Le tarif horaire moyen d'un garagiste en Belgique s'élève en 2008 à 51,15 euros.

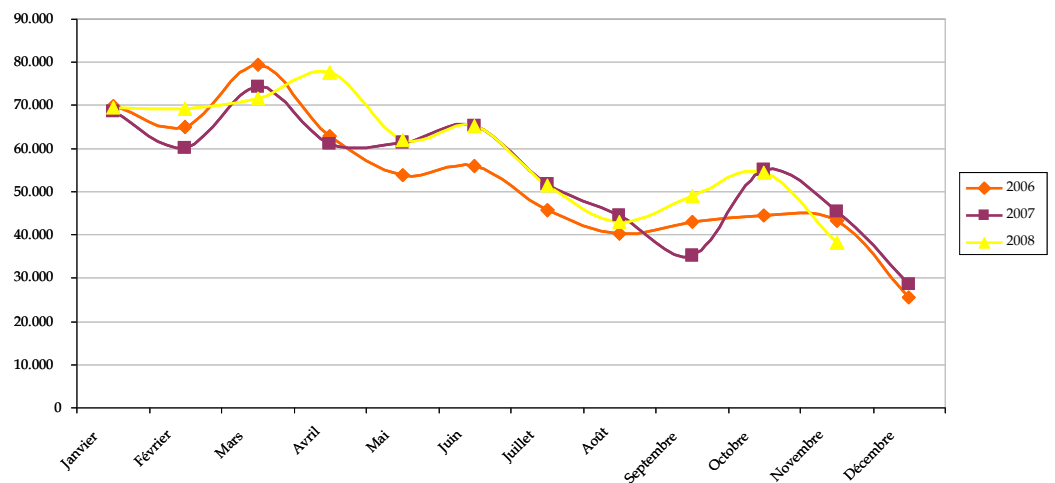
Fig. 1.6. Evolution mensuelle des ventes voitures (neuves et occasions) en Belgique entre janvier 2006 et novembre 2008.



Source: FEBIAC

L'évolution mensuelle des ventes de voiture en Belgique est cyclique et connaît un pic annuel entre janvier et mai et une forte diminution entre juillet et décembre. Comme le montrent les deux graphiques ci-dessous qui séparent l'évolution des volumes de vente de voitures neuves et d'occasion, le pic de janvier s'explique essentiellement par une augmentation de la vente de véhicules neufs. Ce phénomène doit être lié à la tenue annuelle du salon de l'auto organisé par la Febiac à ce moment de l'année qui augmente fortement les ventes de véhicules neufs.

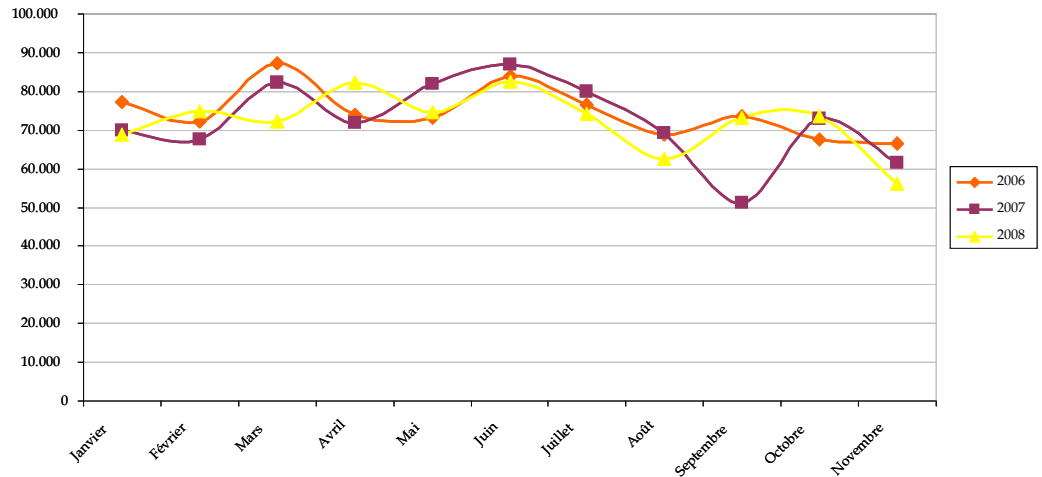
Fig. 1.7. Evolution des ventes de véhicules neufs de 2006 à 2008



Source: FEBIAC

Les ventes mensuelles de véhicules neufs suivent une variation saisonnière assez frappante. Les ventes de janvier s'élèvent à près de 70.000 véhicules et vont descendre tout au long de l'année vers la barre des 30.000.

Fig. 1.8. Evolution des ventes de véhicules d'occasion de 2006 à 2008



Source: FEBIAC

Les ventes mensuelles de véhicules d'occasion connaissent une périodicité plus stable que celles des véhicules neufs. La tendance générale montre également une diminution des ventes entre le premier et le dernier mois de l'année mais ce mouvement passe de près de 75.000 véhicules vendu en janvier à près de 65.000 en décembre.

La cyclicité des ventes de véhicule en Belgique provient donc presque uniquement des ventes de véhicules neufs et peut donc être liée à la tenue du salon de l'auto de Bruxelles du mois de janvier et des nombreuses offres promotionnelles qui l'accompagne.

## 2 Démographie des entreprises et de l'emploi<sup>1</sup>

### 2.1 Aperçu général des 5 secteurs - structure des entreprises

Le nombre d'entreprises actives dans les secteurs des **garages**, de la **carrosserie** et des **métaux précieux** est en **diminution constante** depuis 2001. En 2007, le secteur des garages compte 6.701 entreprises, soit 25 de moins qu'en 2006. Le rythme de la diminution du nombre d'entreprises dans ce secteur diminue à partir de 2006.

Le secteur du **commerce du métal** a connu une diminution de son nombre d'entreprises jusqu'en 2005. La croissance du nombre d'entreprises depuis cette période s'élève à 76 nouvelles entités.

Le secteur de la **récupération des métaux** connaît quant à lui une **croissance discontinuée** du nombre d'entreprises avec une augmentation de 9,7% en six ans.

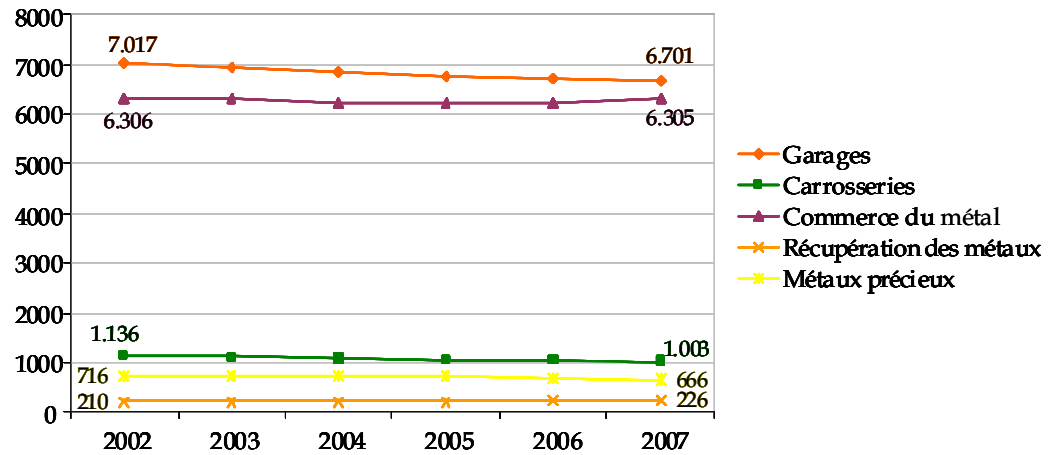
#### 2.1.1 Evolution du nombre d'entreprises par secteur

Fig. 2.1.1. Evolution du nombre d'entreprises par secteur dans les cinq secteurs

Entreprises par secteur	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001 - 2007	
Garages	7.208	7.017	6.959	6.870	6.755	6.726	6.701	- 482	- 6,7%
Carrosseries	1.148	1.136	1.101	1.064	1.035	1.040	1.003	- 108	- 9,4%
Commerce du métal	6.325	6.306	6.294	6.254	6.229	6.241	6.305	- 84	- 1,3%
Récupération des métaux	206	210	214	217	216	226	226	20	+ 9,7%
Métaux précieux	744	716	713	708	704	685	666	- 59	- 7,9%
<b>Total</b>	<b>15.631</b>	<b>15.385</b>	<b>15.281</b>	<b>15.113</b>	<b>14.939</b>	<b>14.918</b>	<b>14.901</b>	<b>- 713</b>	<b>- 4,6%</b>

<sup>1</sup> Sauf mention contraire, tous les chiffres présentés dans cette partie sont issus des données centralisées de l'ONSS pour le quatrième trimestre de 2007 (T7).

### Evolution nombre d'entreprises par secteur de 2001 à 2007



### 2.1.2 Evolution de la taille des entreprises

Le nombre d'ouvriers par entreprise est en augmentation constante dans trois secteurs (garage, carrosserie, commerce du métal). Dans le secteur de la récupération des métaux, il faut noter que le nombre moyen d'ouvriers connaît en 2007 une augmentation importante contrastant avec la diminution constante depuis 2001 de la taille ouvrière moyenne des entreprises de ce secteur. Cette augmentation subite peut, vu le nombre réduit d'entreprises dans ce secteur, provenir de l'augmentation d'une ou deux grosses entreprises en 2007.

Dans le secteur des métaux précieux, le nombre d'ouvriers moyen augmente également pour la première fois depuis 2001, mais dans une moindre mesure que dans le cas de la récupération des métaux.

Fig. 2.1.2. Nombre d'ouvriers par entreprise dans les cinq secteurs

Nombre d'ouvriers par entreprise	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001 - 2007
Garages	3,95	4	4,01	4,09	4,12	4,18	4,24	7,34%
Carrosseries	4,38	4,39	4,35	4,37	4,54	4,61	4,76	8,68%
Commerce du métal	2,67	2,65	2,68	2,7	2,73	2,84	2,89	8,24%
Récupération des métaux	7,48	7,6	7,16	7,1	7,31	7,31	7,88	5,35%
Métaux précieux	0,95	0,97	0,96	0,93	0,9	0,89	0,92	-3,16%

Evolution du nombre d'ouvriers par entreprise de 2001 à 2007

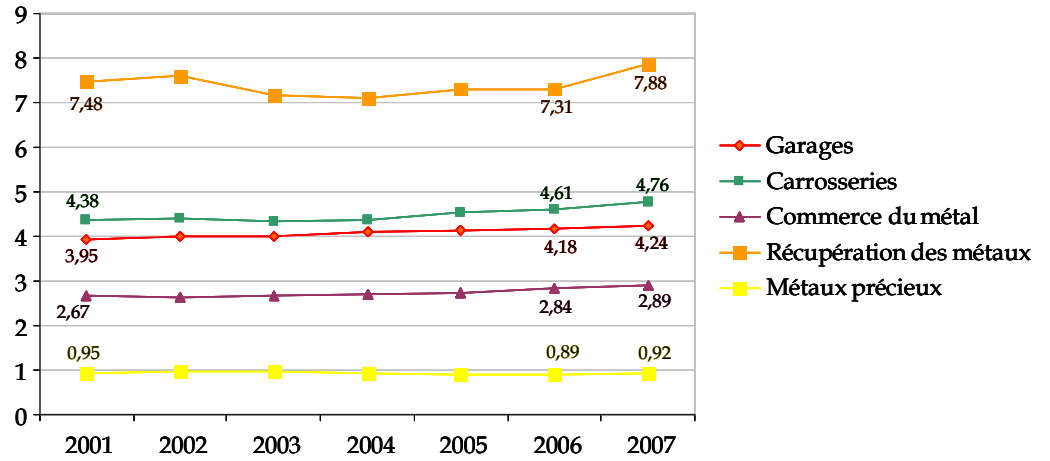


Fig. 2.1.3. Répartition des entreprises des cinq secteurs par taille

Répartition des entreprises des secteurs par taille

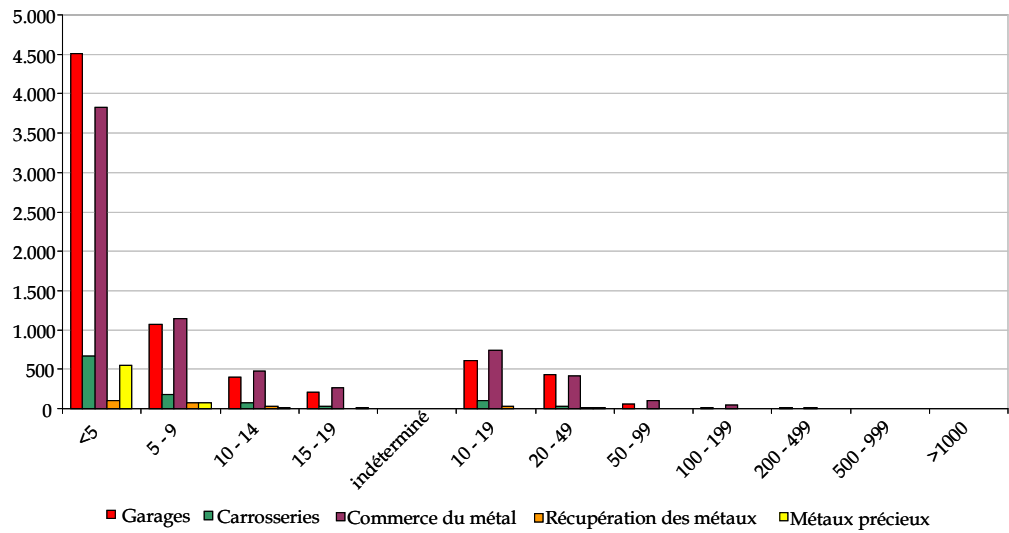
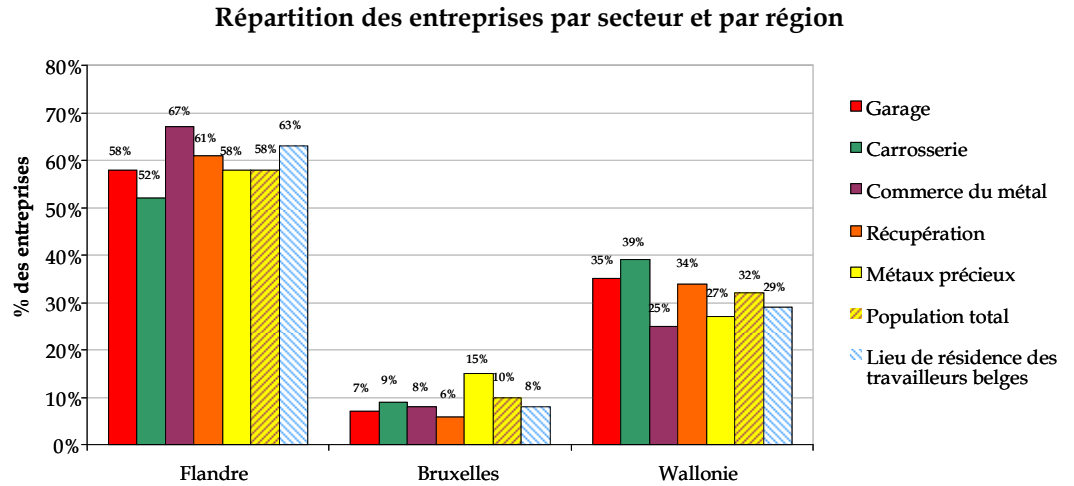


Fig. 2.1.4. Répartition des entreprises des cinq secteurs par région



Source: ONSS chiffre centralisé et décentralisé troisième trimestre 2007 et SPF économie – Direction générale statistique.

La répartition des entreprises par région n'est pas identique dans les différents secteurs. Les secteurs qui possèdent la répartition de population d'entreprise la plus proche de la répartition de la population total belge sont les secteurs des garages et de la récupération des métaux. Le secteur des carrosseries est proportionnellement plus présent en Wallonie que ce à quoi on pourrait s'attendre (39% des entreprises y sont situées contre 32% des belges) et moins présent en Flandre (52% des entreprises contre 58% de la population).

A l'inverse, le secteur du commerce du métal est relativement à la population belge plus présent en Flandre et moins présent en Wallonie (67% en Flandre contre 58% et 25% en Wallonie contre 32%).

Le secteur des métaux précieux est le seul secteur qui présente une proportion d'entreprises bruxelloises supérieure à la répartition de la population belge (15% d'entreprises de ce secteur contre 10% des habitants).

## 2.2 Aperçu général des 5 secteurs - structure de l'emploi

Fig. 2.2.1. Population active en Belgique répartie par province et par région au deuxième trimestre 2006

Région	Provinces	Population en âge de travailler BIT (15 - 64 ans)	Population active BIT	Population active occupée BIT	Chômeurs BIT	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
RBC	Bruxelles	680.401	437.257	357.570	79.688	64,26 %	52,55 %	18,22 %
	<b>Total</b>	<b>680.401</b>	<b>437.257</b>	<b>357.570</b>	<b>79.688</b>	<b>64,26 %</b>	<b>52,55 %</b>	<b>18,22 %</b>
Région flamande	Anvers	1.114.738	740.939	698.766	42.173	66,47 %	62,68 %	5,69 %
	Brabant flamand	687.480	481.516	461.087	20.429	70,04 %	67,07 %	4,24 %
	Flandre occidentale	736.533	501.083	481.227	19.856	68,03 %	65,34 %	3,96 %
	Flandre orientale	917.036	630.435	599.789	30.646	68,75 %	65,41 %	4,86 %
	Limbourg	557.127	362.480	335.134	27.346	65,06 %	60,15 %	7,54 %
	<b>Total</b>	<b>4.012.914</b>	<b>2.716.452</b>	<b>2.576.003</b>	<b>140.449</b>	<b>67,69 %</b>	<b>64,19 %</b>	<b>5,17 %</b>
Région wallonne	Brabant wallon	242.243	161.790	149.323	12.467	66,79 %	61,64 %	7,71 %
	Hainaut	846.505	512.318	443.976	68.342	60,52 %	52,45 %	13,34 %
	Liège	681.991	426.058	372.600	53.457	62,47 %	54,63 %	12,55 %
	Luxembourg	167.594	110.019	102.608	7.411	65,65 %	61,22 %	6,74 %
	Namur	301.296	202.021	182.070	19.951	67,05 %	60,43 %	9,88 %
	<b>Total</b>	<b>2.239.629</b>	<b>1.412.205</b>	<b>1.250.577</b>	<b>161.628</b>	<b>63,06 %</b>	<b>55,84 %</b>	<b>11,45 %</b>
<b>Belgique</b>		<b>6.932.944</b>	<b>4.565.915</b>	<b>4.184.150</b>	<b>381.765</b>	<b>65,86 %</b>	<b>60,35 %</b>	<b>8,36 %</b>

Source: SPF Economie- Division générale statistiques

Les cinq secteurs EDUCAM représentent 2,9% de l'ensemble de la population active occupée belge, soit 120.287 travailleurs.

Fig. 2.2.2. Nombre d'ouvriers et d'employés dans les cinq secteurs

	Employés	Ouvriers	Total	% de la population active occupée
Garages	20.492	28.398	48.890	1,17%
Carrosseries	730	4.777	5.507	0,13%
Commerce du métal	42.851	18.206	61.057	1,46%
Récupération des métaux	500	1.780	2.280	0,05%
Métaux précieux	1.943	610	2.553	0,06%
	<b>66.516</b>	<b>53.771</b>	<b>120.287</b>	<b>2,87%</b>

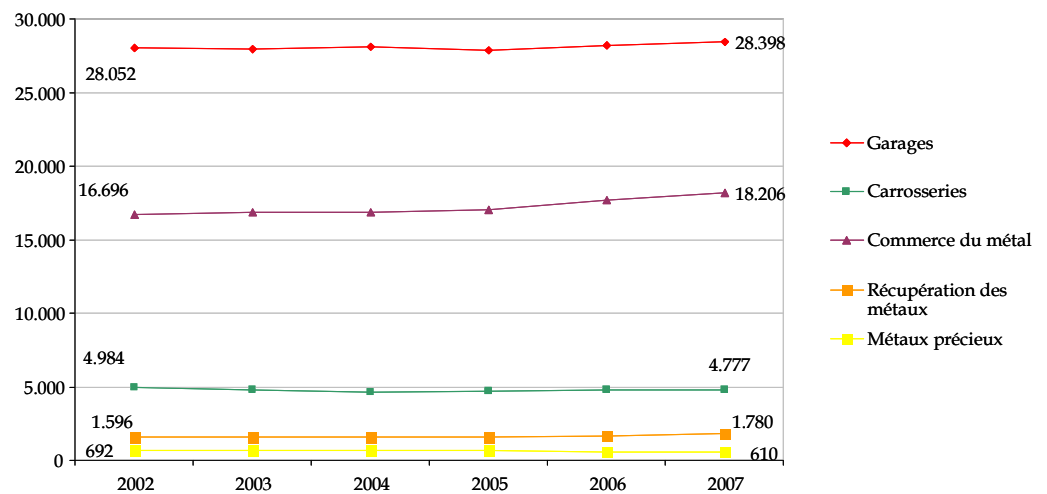
Globalement le nombre d'ouvriers diminue dans les secteurs de la carrosserie et des métaux précieux et augmente dans les secteurs de la récupération des métaux et dans le commerce du métal. Il reste stable dans le secteur des garages.

En 2007, le nombre d'ouvriers augmente dans le secteur des garages (+ 254 ouvriers; +1 %) dans le secteur du commerce de métal (+ 494 ouvriers; + 3%) et dans la récupération des métaux (+ 128; + 8%). Il reste stable dans le secteur des métaux précieux et diminue dans le secteur de la carrosserie (- 22; -0,5%).

L'évolution la plus remarquable se situe donc dans le secteur de la récupération qui a connu une croissance de 13% en deux ans.

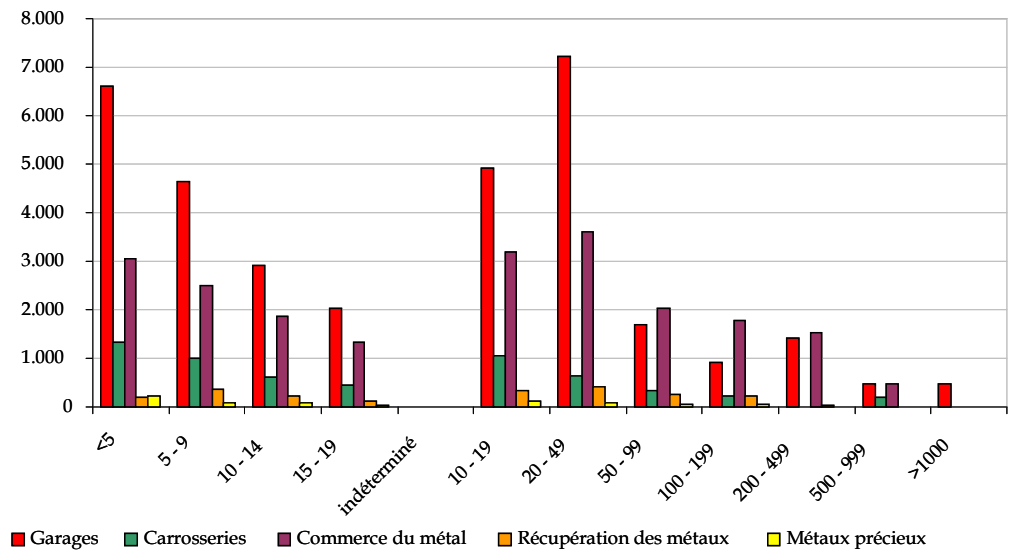
Fig. 2.2.3. Evolution 2001-2007 du nombre d'ouvriers dans les cinq secteurs

Ouvriers par secteur	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001 - 2007	
Garages	28.482	28.052	27.928	28.065	27.813	28.144	28.398	-84	-0,3%
Carrosseries	5.032	4.984	4.790	4.652	4.703	4.799	4.777	-255	-5,1%
Commerce du métal	16.887	16.696	16.890	16.872	17.026	17.712	18.206	1.319	7,8%
Récupération des métaux	1.540	1.596	1.532	1.540	1.580	1.652	1.780	240	15,6%
Métaux précieux	710	692	683	655	633	609	610	-100	-14,1%
<b>Total</b>	<b>52.651</b>	<b>52.020</b>	<b>51.823</b>	<b>51.784</b>	<b>51.755</b>	<b>52.916</b>	<b>53.771</b>	<b>1.120</b>	<b>2,1%</b>



La distribution des ouvriers du secteur par taille d'entreprise indique clairement que **l'ensemble des entreprises de moins de 50 travailleurs emploient la majorité des ouvriers**. Il ne faut donc pas uniquement considérer les entreprises de moins de 10 travailleurs comme le montre la répartition des entreprises selon leur taille.

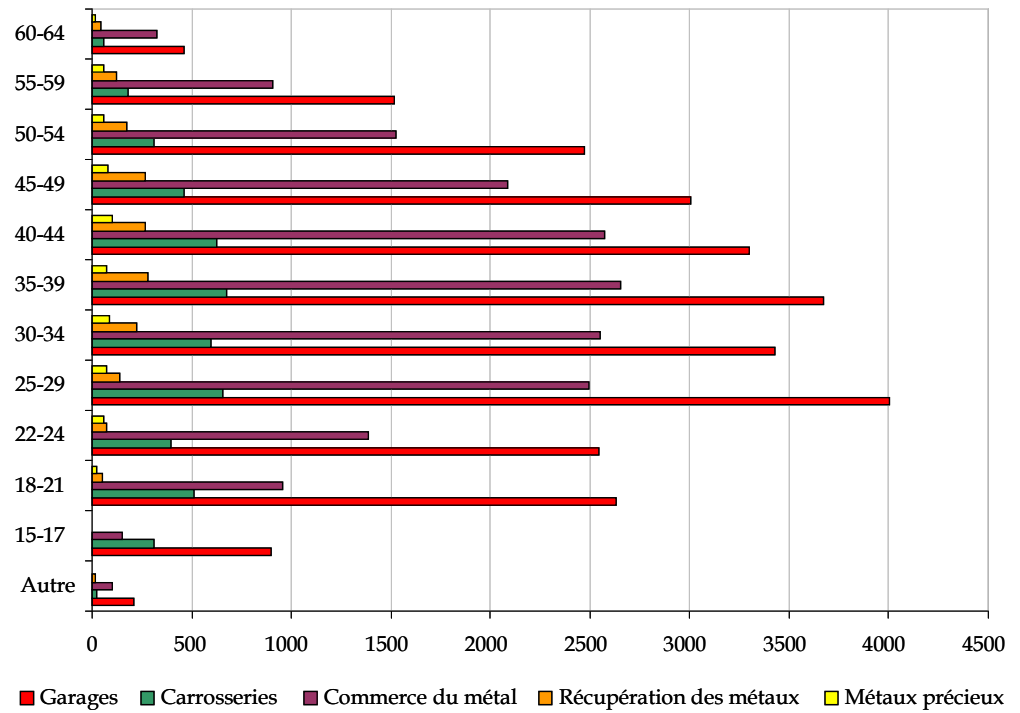
Fig. 2.2.4. Distribution des ouvriers des 5 secteurs selon la taille de leur entreprise (en nombre de travailleurs par entreprise)



Le graphe ci-dessous présente la pyramide des âges des ouvriers dans les 5 secteurs. Tous secteurs confondus, **les ouvriers se concentrent majoritairement dans les tranches d'âge comprises entre 25 et 49 ans.**

L'analyse de l'évolution des effectifs par tranche d'âge montre clairement **l'existence d'une tendance au vieillissement des ouvriers** dans les cinq secteurs. Les ouvriers de plus de 44 ans représentent en effet une proportion de plus en plus importante au fil des ans.

Fig. 2.2.5. Pyramide des âges des ouvriers des cinq secteurs en 2007



## 2.3 Le secteur des garages<sup>2</sup>

### 2.3.1 Chiffres de base

Fig. 2.3.1. Evolution du nombre d'entreprises de garage entre 2002 et 2007

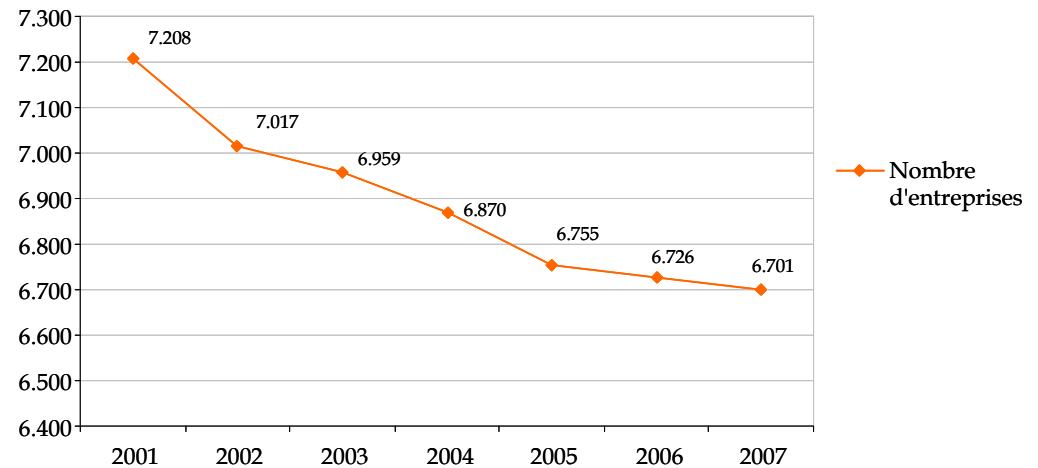
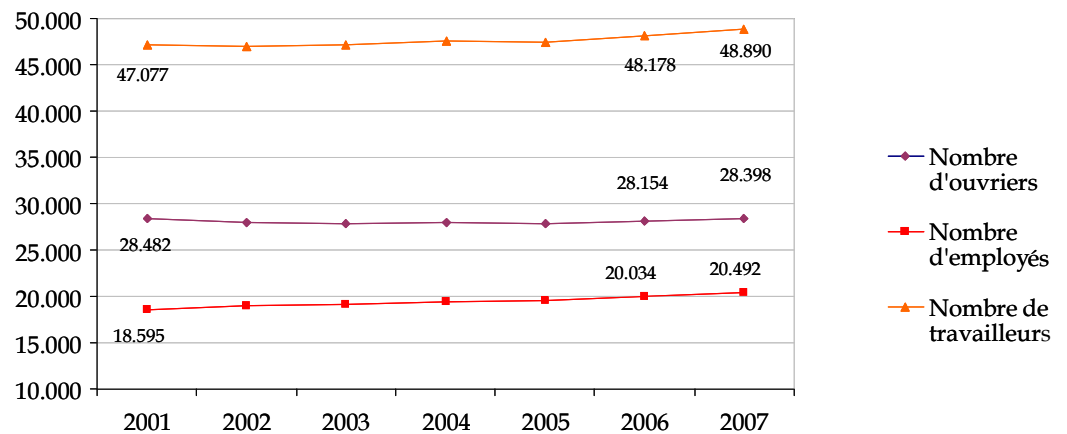


Fig. 2.3.2. Evolution du nombre de travailleur dans les garages entre 2002 et 2007



<sup>2</sup> Les statistiques sur la démographie du secteur des garages correspondant à la Commission Paritaire 112 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 064.

**Le secteur des garages se caractérise par un nombre d'entreprises de plus en plus faible.** On enregistre en effet une diminution de 507 entreprises depuis 2001 (- 7,03%). Le secteur perd en moyenne 84 entreprises par an dans tout le pays. Cette diminution a cependant été proportionnellement près de trois fois moins importante en 2006 et 2007 par rapport aux années précédentes (- 0,43% en 2006 et - 0,37% en 2007 contre - 1,67% en 2005).

**Parallèlement à cette diminution, on observe une croissance de l'emploi.** Cette croissance provient d'une augmentation du nombre d'employés (+ 1.897; + 10,2%) qui est cependant contrebalancée par une légère diminution du nombre d'ouvriers (- 94; - 0,3 %). Le secteur des garages a gagné en moyenne 316 employés par an et perdu 16 ouvriers. Le nombre d'ouvriers reste donc relativement stable au fil des ans alors que le nombre d'employés tend à augmenter. On observe donc plus spécialement une croissance de l'emploi employé.

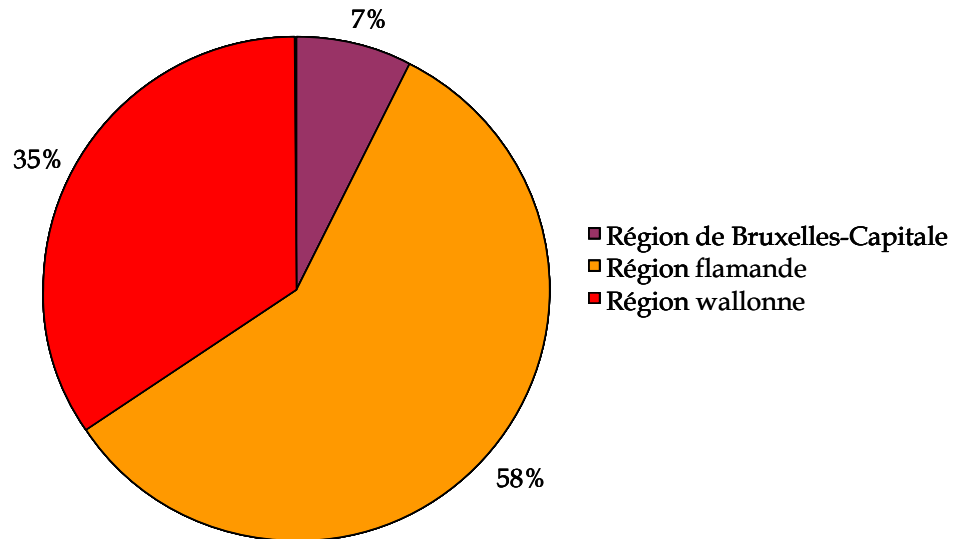
### 2.3.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2007, les entreprises de garage se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 7% à Bruxelles, de 58% en Flandre, et de 35% en Wallonie. La situation reste stable depuis 2001. La Région bruxelloise regroupe relativement peu d'entreprises alors que la région wallonne en contient un peu plus que le niveau attendu pour cette région.

Fig. 2.3.3. Evolution des entreprises des garages par région 2001-2007

Régions	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001-2007	Evolution 2006-2007
Région de Bruxelles-Capitale	575	544	530	526	509	507	494	-14,1%	-2,6%
Région flamande	4.140	4.056	4.031	3.978	3.918	3.902	3.894	-5,9%	-0,2%
Région wallonne	2.493	2.417	2.398	2.366	2.328	2.317	2.313	-7,2%	-0,2%
<b>Total</b>	<b>7.208</b>	<b>7.017</b>	<b>6.959</b>	<b>6.870</b>	<b>6.755</b>	<b>6.726</b>	<b>6.701</b>	<b>-7,0%</b>	<b>-0,4%</b>

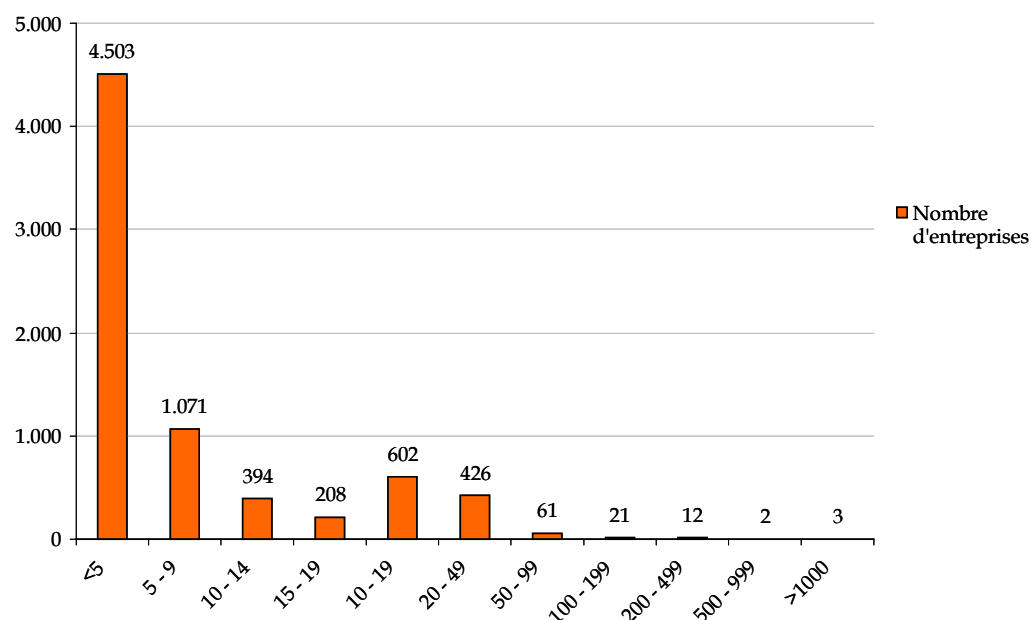
Fig. 2.3.4. Proportion d'entreprises des garages par région en 2007



Pour caractériser les entreprises du secteur, on peut répartir les entreprises selon leur taille. La taille est exprimée en nombre de travailleurs (ouvriers et employés) par entreprise.

Dans le secteur des garages, les entreprises de moins de 5 travailleurs sont toujours les plus nombreuses (4.503 entreprises). Ces entreprises représentent 67% des entreprises du secteur. On constate cependant que la proportion et le nombre d'entreprises de moins de 5 travailleurs diminuent depuis 2001. Inversement, le nombre d'entreprises de 10 à 500 travailleurs croît sur cette période sans pour autant compenser la baisse des entreprises de moins de 5 travailleurs.

Fig. 2.3.5. Répartition des entreprises des garages par taille



La taille des entreprises varie en fonction de la région observée. C'est spécialement la région de Bruxelles-Capitale qui présente une distribution particulière avec une situation caractérisée par un nombre plus important que la moyenne belge de très petites entreprises (71% des entreprises bruxelloises contre 67% des entreprises belges) et une très forte proportion d'entreprises de grande taille (plus de 50 travailleurs) qui représentent 4% des entreprises bruxelloises contre 1,5% en moyenne belge.

Fig. 2.3.6. Répartition des entreprises des garages par taille et par région

Taille	Région flamande		Région wallonne		Bruxelles		Total	
	total	%	total	%	total	%	total	%
< 5	2.575	66%	1.575	68%	353	71%	4.503	67%
5 à 9	633	16%	375	16%	63	13%	1.071	16%
10 à 14	249	6%	123	5%	22	4%	394	6%
15 à 19	121	3%	75	3%	12	2%	208	3%
20 à 49	260	7%	142	6%	24	5%	426	6%
50 à 99	39	1%	16	1%	6	1%	61	1%
100 à 199	11	0%	5	0%	5	1%	21	0%
200 à 499	3	0%	2	0%	7	1%	12	0%
500 à 999	1	0%	0	0%	1	0%	2	0%
1000 <	2	0%	0	0%	1	0%	3	0%
<b>Grand Total</b>	<b>3.894</b>	<b>100%</b>	<b>2.313</b>	<b>100%</b>	<b>494</b>	<b>100%</b>	<b>6.701</b>	<b>100%</b>

La répartition des entreprises en fonction de la taille et de la région fait apparaître cette forte représentation des grandes entreprises à Bruxelles. Alors que Bruxelles abrite 7% des entreprises belges en général, elle totalise 20% du total des entreprises de plus de 50 travailleurs. L'organisation des entreprises à Bruxelles est donc différente de celles des entreprises wallonnes et flamandes. On y trouve plus qu'ailleurs soit de très petites entreprises, soit de très grandes.

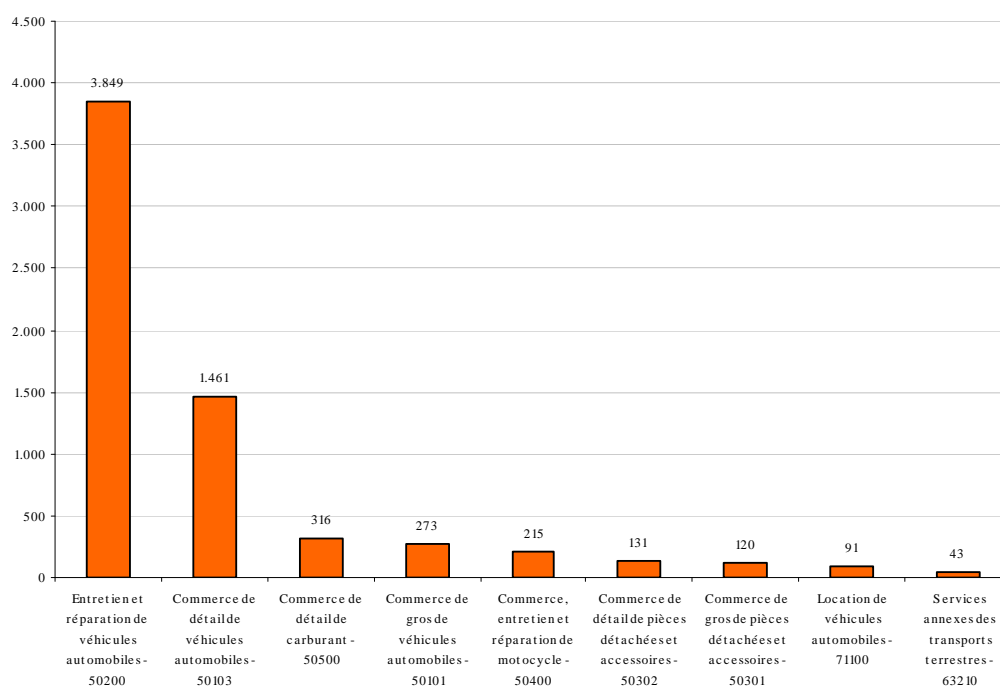
Fig. 2.3.7. Répartition des entreprises des garages de plus de 50 travailleurs par région

Région	50 et +		Total	
	total	%	total	%
Région flamande	56	56,57%	3.894	58,11%
Région wallonne	23	23,23%	2.313	34,52%
Bruxelles	20	20,20%	494	7,37%
<b>Grand Total</b>	<b>99</b>	<b>100,00%</b>	<b>6.701</b>	<b>100,00%</b>

Fig. 2.3.8. Les entreprises de garages par activité principale (code NACE 5) en 2007

Selon l'ONSS et la classification en code NACE 5 des entreprises, 57% des entreprises du secteur des garages déclarent comme activité principale l'entretien et la réparation de véhicules automobiles. 22% déclarent le commerce de détail de véhicules automobiles. Ces deux catégories représentent 79% de toutes les entreprises du secteur. Les 9 activités ci-dessous rassemblent 96% des entreprises du secteur.

Ces activités principales ne signifient pas que les entreprises reprises sous le code « entretien et réparation » ne font que de l'entretien et de la réparation, elles peuvent également par exemple être actives dans la vente de véhicule ou dans la location de voiture à titre secondaire. C'est l'ONSS qui attribue à des fins statistiques un code NACE en fonction du descriptif de l'activité donné par l'entreprise lors de son inscription comme employeur. L'emploi de ces catégories donne donc un bon aperçu des activités exercées dans le secteur des garages, mais ne permet pas de mesurer précisément toute la complexité des activités réellement effectuées dans les entreprises reprises sous le code ONSS 064.



### 2.3.3 Analyse de la structure de l'emploi

#### Effectifs ouvriers et employés

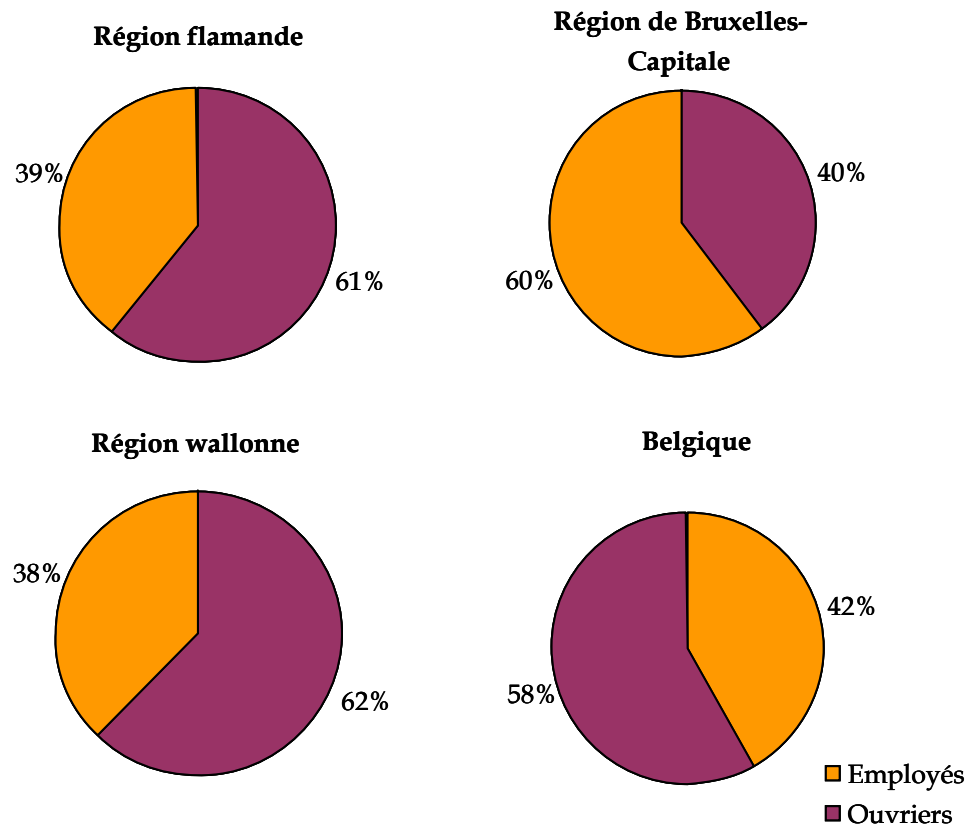
Le nombre d'ouvriers diminue de 0,3% pour toute la Belgique, cette stabilité n'est cependant pas uniforme pour toutes les régions. La région de Bruxelles-Capitale enregistre en effet une diminution de 12% du nombre d'ouvriers entre 2001 et 2007 (- 428 ouvriers). A l'inverse, la région flamande connaît une augmentation de la population ouvrière de 3% (+293 ouvriers). En région wallonne, l'évolution est semblable à l'évolution moyenne pour la Belgique, la population ouvrière reste stable.

Au niveau des employés du secteur des garages, le pays connaît une augmentation de 10%. Cette augmentation est la plus forte en région flamande (+ 19%; + 861), elle est également très forte en région wallonne (+ 11%; + 1.004) et elle reste stable à Bruxelles.

Fig. 2.3.9. Répartition des travailleurs des garages par région et statut

	Ouvriers			Employés		
	2001	2007	Diff.	2001	2007	Diff.
Région de Bruxelles-Capitale	3.406	2.978	- 12,6%	4.483	4.515	+ 0,7%
Région flamande	16.311	16.362	+ 0,3%	9.482	10.486	+ 10,6%
Région wallonne	8.765	9.058	+ 3,3%	4.630	5.491	+ 18,6%
<b>Total</b>	<b>28.482</b>	<b>28.398</b>	<b>- 0,3%</b>	<b>18.595</b>	<b>20.492</b>	<b>+ 10,2%</b>

La proportion d'ouvriers dans les secteurs de garages s'élève à 58%. Cette proportion n'est cependant pas équivalente dans les trois régions. C'est à nouveau la région de Bruxelles-Capitale qui se distingue en rencontrant une proportion de seulement 40% d'ouvriers dans la population des travailleurs.



La proportion moyenne de femmes dans le secteur en Belgique est de 4%. C'est à Bruxelles que cette proportion est la plus faible (2%) et en Flandre qu'elle est la plus élevée (7%). Il faut noter le niveau de féminité des ouvriers de la province de Flandre orientale qui atteint 11%.

Les taux d'occupation des ouvriers sont relativement semblables partout en Belgique. En moyenne, les ouvriers sont occupés dans des emplois à 87% du temps plein de travail (38 heures semaine, soit en moyenne 33 heures semaine).

Fig. 2.3.10. La proportion moyenne de femmes dans le secteur des garages

Provinces	Hommes	Femmes	Total	% de femmes	Ouvriers par entreprise	Ouvriers ETP	Ouvriers ETP par entreprise	Taux d'occupation Ouvriers
Anvers	4.375	269	4.644	6%	4,78	4.082,32	4,2	88%
Brabant flamand	2.592	133	2.725	5%	4,05	2.386,75	3,55	88%
Flandre occidentale	3.067	242	3.309	7%	3,93	2.971,74	3,53	90%
Flandre orientale	3.168	381	3.549	11%	4,21	3.095,78	3,67	87%
Limbourg	1.984	151	2.135	7%	3,79	1.769,68	3,14	83%
Région flamande	15.186	1.176	16.362	7%	4,2	14.306,27	3,7	87%
Bruxelles	2.930	48	2.978	2%	6,03	2.620,24	5,3	88%
Brabant wallon	934	29	963	3%	3,66	859,77	3,27	89%
Hainaut	2.985	116	3.101	4%	3,87	2.581,89	3,22	83%
Liège	2.658	127	2.785	5%	4,04	2.409,75	3,5	87%
Luxembourg	932	63	995	6%	4,25	896,04	3,83	90%
Namur	1.171	43	1.214	4%	3,74	1.060,37	3,26	87%
Région wallonne	8680	378	9.058	4%	3,9	7.807,82	3,4	86%
<b>Total</b>	<b>26.796</b>	<b>1.602</b>	<b>28.398</b>	<b>6%</b>	<b>4,24</b>	<b>24.734,33</b>	<b>3,69</b>	<b>87%</b>

#### Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.3.11. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers des garages en 2001 et 2007

	2001	2007	Diff. de proportion
15-24 (+ autres)	24,8%	21,9%	-3%
25-34	29,0%	26,3%	-3%
35-44	24,9%	24,7%	0%
45 ans et +	21,4%	27,1%	6%

Depuis 2001, on observe un vieillissement général des ouvriers du secteur des garages. La proportion des 45 ans et plus passe de 21,4% en 2001 à 27,1% en 2007 ce qui équivaut à une augmentation de 6% de la proportion des plus de 45 ans. Cette augmentation est contrebalancée par une diminution de moins de 35 ans dans le secteur.

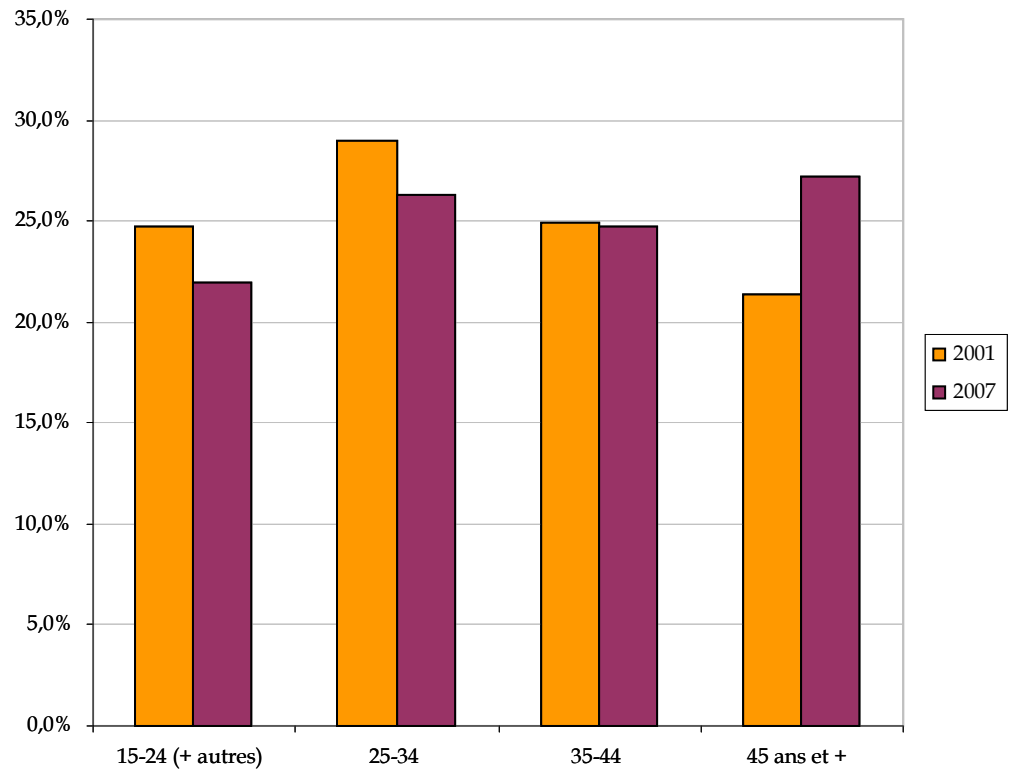
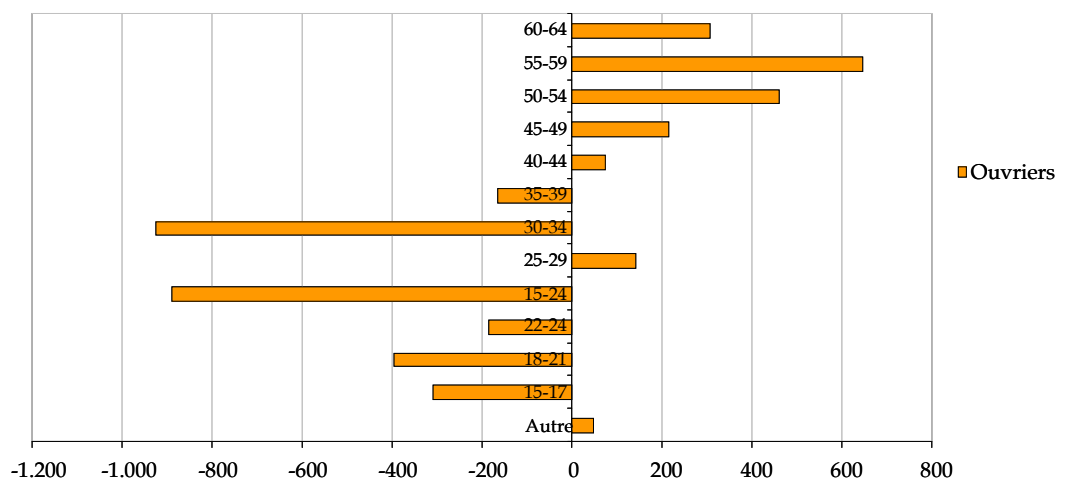


Fig. 2.3.12. Variation de la structure de l'âge des ouvriers des garages en 2001 et 2007

**Variation des ouvriers par tranche d'âge entre 2001 et 2007**



### Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur des garages au cours des trois derniers mois de 2007 est de près de 187 millions d'euros<sup>3</sup>. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps plein) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur des garages égale à 118 euros pour les ouvriers (soit un salaire mensuel brut moyen comprenant les primes de 2517,6 euros). Le salaire moyen d'un ouvrier en 2006 était de 115,27 euros. On note donc une augmentation de 2,3% du salaire brut ouvrier dans le secteur en 2007. Ce tableau présente également les salaires moyens pour les employés du secteur.

Fig. 2.3.13. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés des garages

Province	Rémunération réelle 4ème trim (3 mois)		Nombre de travailleurs en ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour	
	Ouvrier	Employé	Ouvrier ETP	Employé ETP	Ouvrier	Employé	Ouvrier	Employé
Anvers	32.887.228,0€	34.932.229,7€	4.082,3	3.037,1	8.056,0 €	11.501,8 €	125,9 €	179,7 €
Brabant flamand	18.268.835,2€	25.270.320,8€	2.386,8	2.210,1	7.654,3 €	11.433,9 €	119,6 €	178,7 €
Brabant wallon	5.912.027,2 €	11.138.344,4€	859,8	883,4	6.876,3 €	12.608,1 €	107,4 €	197,0 €
Bruxelles	20.440.208,6€	56.305.763,4€	2.620,2	4.197,9	7.800,9 €	13.412,9 €	121,9 €	209,6 €
Flandre occidentale	23.800.550,5€	14.856.246,5€	2.971,7	1.451,7	8.009,0 €	10.233,9 €	125,1 €	159,9 €
Flandre orientale	24.940.007,0€	20.925.278,2€	3.095,8	1.869,2	8.056,1 €	11.194,6 €	125,9 €	174,9 €
Hainaut	17.851.815,6€	12.498.623,6€	2.581,9	1.402,3	6.914,2 €	8.912,7 €	108,0 €	139,3 €
Liège	16.098.581,4€	14.060.048,7€	2.409,8	1.484,4	6.680,6 €	9.471,9 €	104,4 €	148,0 €
Limbourg	13.318.399,9€	9.540.013,2 €	1.769,7	1.031,5	7.525,9 €	9.248,3 €	117,6 €	144,5 €
Luxembourg	6.113.484,4 €	4.202.848,0 €	896,0	475,9	6.822,8 €	8.830,6 €	106,6 €	138,0 €
Namur	7.181.868,9 €	6.692.998,8 €	1.060,4	682,3	6.773,0 €	9.809,8 €	105,8 €	153,3 €
<b>Total</b>	<b>186.813.006,7€</b>	<b>210.422.715,4€</b>	<b>24.734,3</b>	<b>18.725,9</b>	<b>7.552,8 €</b>	<b>11.237,0 €</b>	<b>118,0 €</b>	<b>175,6 €</b>

Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

<sup>3</sup> La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

Fig. 2.3.14. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés des garages par âge

Age	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
15-17	601.572,9 €	746,8	805,5 €	12,6 €
18-21	11.438.042,3 €	2.446,4	4.675,5 €	73,1 €
22-24	15.659.951,6 €	2.280,7	6.866,2 €	107,3 €
25-29	29.502.182,4 €	3.864,7	7.633,7 €	119,3 €
30-34	24.390.764,3 €	3.041,7	8.018,8 €	125,3 €
35-39	26.951.524,6 €	3.222,3	8.364,2 €	130,7 €
40-44	25.623.014,6 €	3.018,8	8.487,8 €	132,6 €
45-49	22.084.778,3 €	2.579,1	8.563,0 €	133,8 €
50-54	17.936.421,3 €	2.053,5	8.734,3 €	136,5 €
55-59	10.227.445,4 €	1.175,0	8.703,9 €	136,0 €
60-64	1.987.092,6 €	244,4	8.129,5 €	127,0 €
Autre	410.216,5 €	60,8	6.742,5 €	105,4 €
<b>Grand Total</b>	<b>186.813.006,7 €</b>	<b>24.734,3</b>	<b>7.552,8 €</b>	<b>118,0 €</b>

Pour une analyse des différences salariales en fonction du sexe dans le secteur, voir édition 2007 de la photo des secteurs (disponible en ligne sur [www.educam.be](http://www.educam.be)).

## 2.4 Le secteur des carrosseries<sup>4</sup>

### 2.4.1 Chiffres de base

Evolution du nombre d'entreprises de carrosserie entre 2002 et 2007

<sup>4</sup> Les statistiques sur la démographie du secteur des carrosseries correspondant à la Commission Paritaire 149.2 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 065.

Fig. 2.4.1. Evolution du nombre d'entreprises de carrosserie entre 2002 et 2007

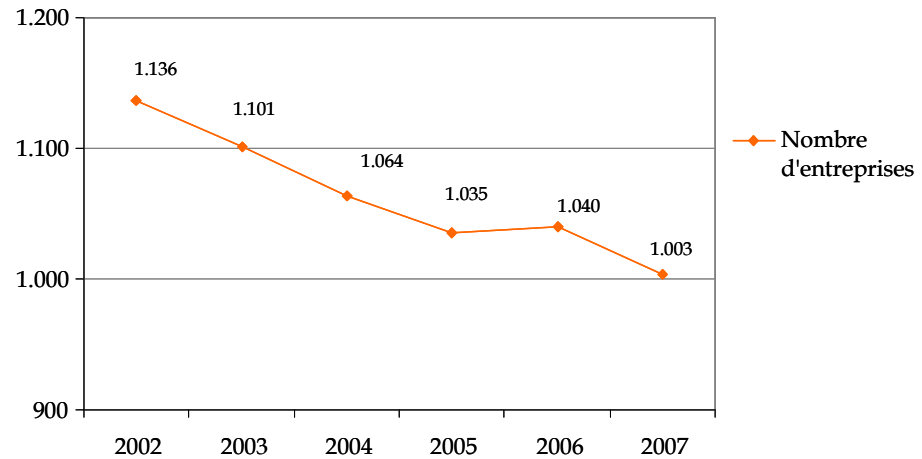
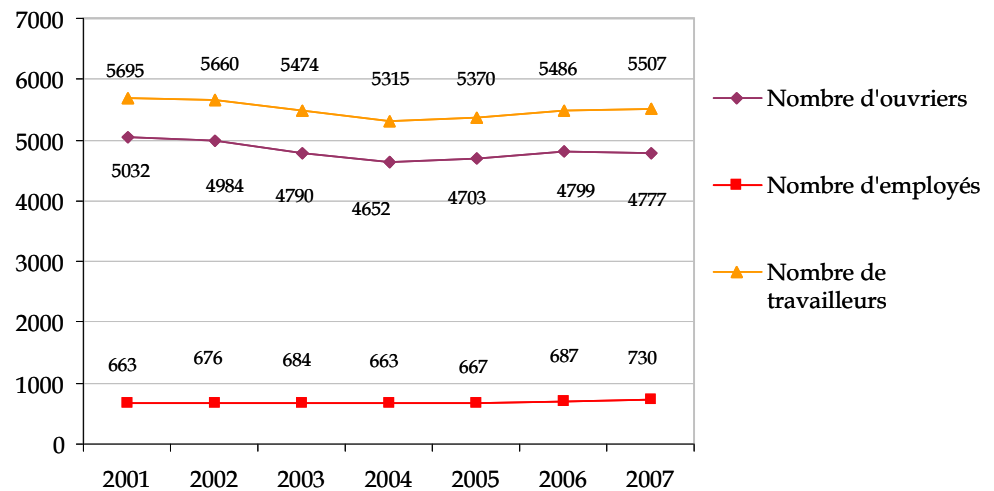


Fig. 2.4.2. Evolution du nombre de travailleur dans les carrosseries entre 2001 et 2007



**Le secteur des carrosseries se caractérise par un nombre d'entreprises de plus en plus faible.** On enregistre en effet une diminution de 133 entreprises depuis 2002 (- 11,7 %). Le secteur perd en moyenne 22 entreprises par an dans tout le pays. La légère augmentation du nombre d'entreprises de 2006 ne s'est pas poursuivie en 2007.

**Parallèlement à cette diminution, on observe une croissance de l'emploi depuis 2004.** Si le nombre total d'ouvriers a diminué depuis 2001 (-255 ouvriers; - 5%), on observe une croissance depuis 2004. Le nombre d'employés a augmenté de 10,1% (+ 67 employés) depuis 2001 même si on constate également une diminution en 2004.

## 2.4.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2007, les entreprises de carrosserie se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 9% à Bruxelles, de 52% en Flandre, et de 39% en Wallonie. La situation reste stable depuis 2001.

C'est à Bruxelles que le nombre d'entreprises diminue le plus fortement avec une diminution de 20% en 6 ans.

Fig. 2.4.3. Evolution des entreprises de carrosserie par région 2001-2007

Régions	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001-2007	Evolution 2006-2007
Région de Bruxelles-Capitale	110	107	105	97	98	97	88	-20,0%	-9,3%
Région Flamande	587	578	563	548	538	537	525	-10,6%	-2,2%
Région Wallonne	451	451	433	419	399	406	390	-13,5%	-3,9%
<b>Total</b>	<b>1.148</b>	<b>1.136</b>	<b>1.101</b>	<b>1.064</b>	<b>1.035</b>	<b>1.040</b>	<b>1.003</b>	<b>-12,6%</b>	<b>-3,6%</b>

Fig. 2.4.4. Proportion d'entreprises de carrosserie par région en 2007

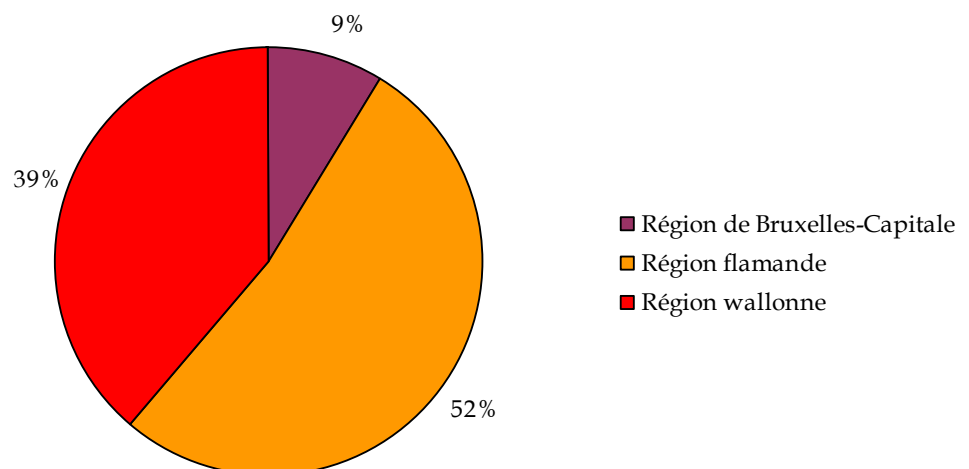
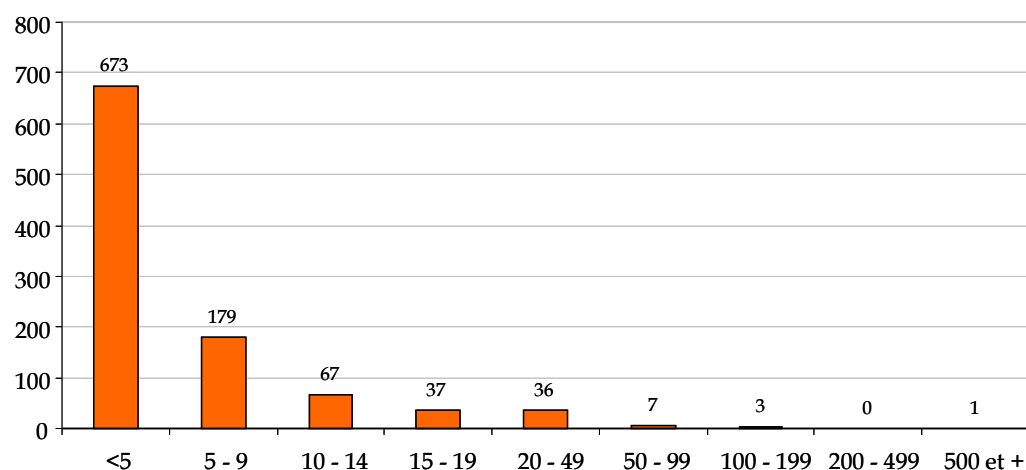


Fig. 2.4.5. Répartition des entreprises de carrosserie par taille



Pour caractériser les entreprises du secteur, on peut répartir les entreprises selon leur taille. La taille est exprimée en nombre de travailleurs (ouvriers et employés) par entreprise.

Dans le secteur des carrosseries, les entreprises de moins de 5 travailleurs sont toujours les plus nombreuses (673 entreprises). Ces entreprises représentent 67% des entreprises du secteur.

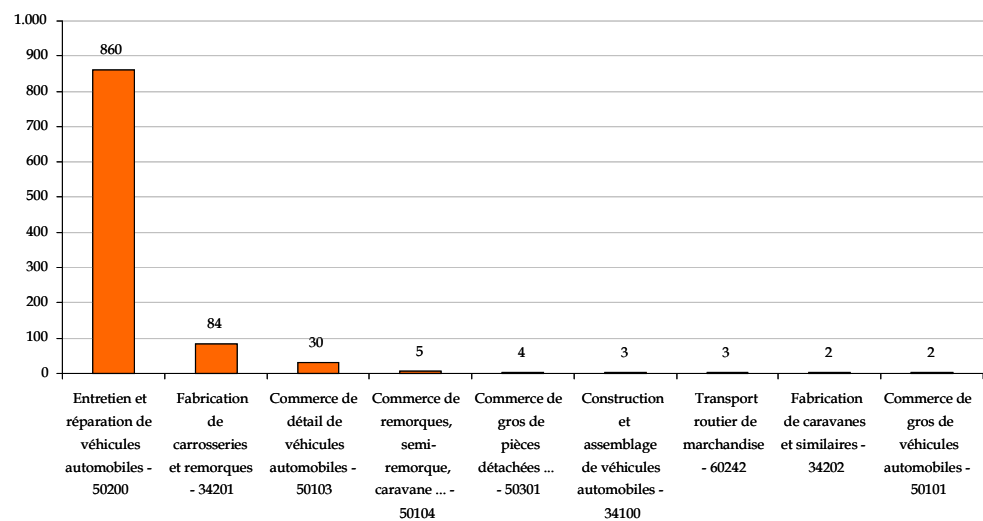
La taille des entreprises varie en fonction de la région observée. C'est en Wallonie que la proportion de très petites entreprises (- de 5 travailleurs) est la plus grande (74%) et à Bruxelles qu'elle est la plus faible (53%). C'est en Flandre que la proportion d'entreprises de grande taille (+ de 20) est la plus importante avec près de 6% des entreprises.

Fig. 2.4.6. Répartition des entreprises de carrosserie par taille et par région

Taille	Région flamande		Région wallonne		Bruxelles		Total	
	total	%	total	%	total	%	total	%
< 5	339	64,57%	287	73,59%	47	53,41%	673	67,10%
5 à 9	97	18,48%	59	15,13%	23	26,14%	179	17,85%
10 à 14	37	7,05%	20	5,13%	10	11,36%	67	6,68%
15 à 19	20	3,81%	12	3,08%	5	5,68%	37	3,69%
20 à 49	27	5,14%	7	1,79%	2	2,27%	36	3,59%
50 à 99	3	0,57%	3	0,77%	1	1,14%	7	0,70%
100 à 199	1	0,19%	2	0,51%		0,00%	3	0,30%
500 à 999	1	0,19%		0,00%		0,00%	1	0,10%
<b>Grand Total</b>	<b>525</b>	<b>100,00%</b>	<b>390</b>	<b>100,00%</b>	<b>88</b>	<b>100,00%</b>	<b>1.003</b>	<b>100,00%</b>

Selon l'ONSS et la classification en code NACE 5 des entreprises, 86% des entreprises du secteur des carrosseries déclarent comme activité principale l'entretien et la réparation de véhicules automobiles. 8,4% déclarent la construction de carrosserie. Ces deux catégories représentent 94% de toutes les entreprises du secteur.

Fig. 2.4.7. Les entreprises de carrosserie par activité (code NACE 5) en 2007



### 2.4.3 Analyse de la structure de l'emploi

#### Effectifs ouvriers et employés

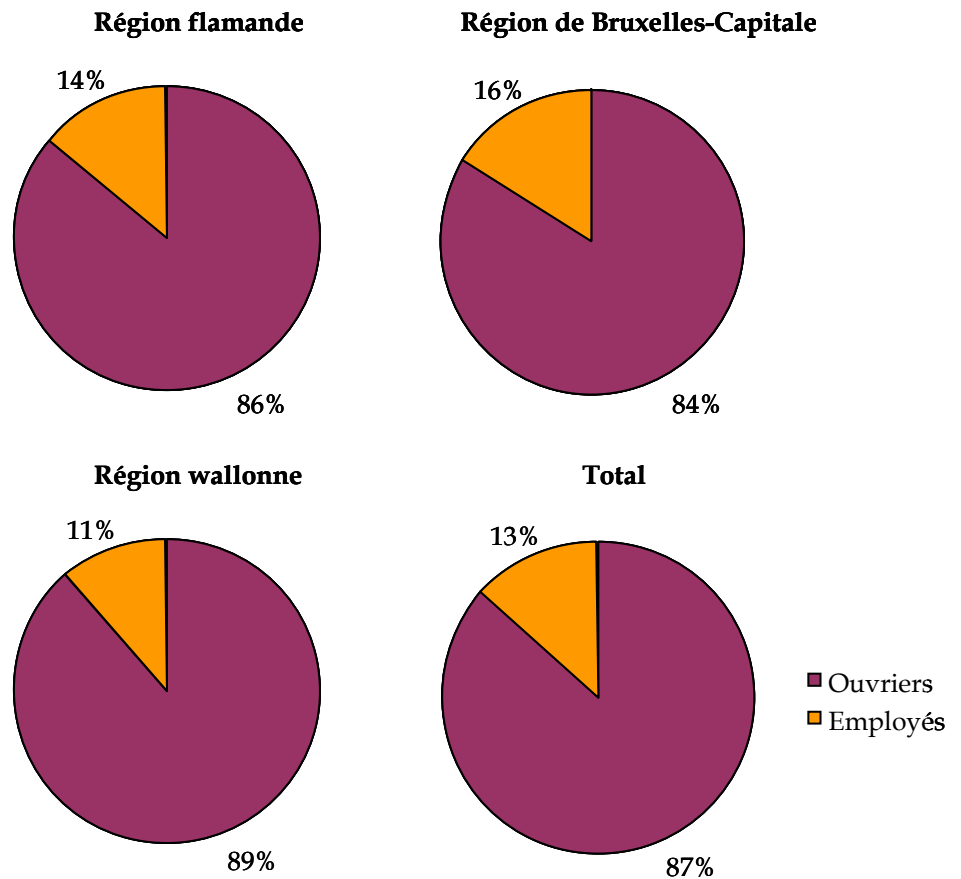
Le nombre d'ouvriers diminue de 5% pour toute la Belgique, cette évolution n'est cependant pas uniforme pour toutes les régions. La région de Bruxelles-Capitale enregistre en effet une diminution de 12% du nombre d'ouvriers entre 2001 et 2007 (- 68 ouvriers). En régions wallonne et flamande, l'évolution est presque semblable à l'évolution moyenne pour la Belgique, la population ouvrière diminue de près de 4%.

Au niveau des employés du secteur des carrosseries, le pays connaît une augmentation de 10%. Cette augmentation est la plus forte à Bruxelles (+ 25%; + 20 employés) et en région flamande (+ 16%; + 29), elle est plus faible en région wallonne (+ 4%; + 18).

Fig. 2.4.8. Répartition des travailleurs des carrosseries par région et statut

	Ouvriers			Employés		
	2001	2007	Diff.	2001	2007	Diff.
Région de Bruxelles-Capitale	579	511	-11,74%	79	99	25,32%
Région flamande	2788	2669	-4,27%	408	426	4,41%
Région wallonne	1665	1597	-4,08%	176	205	16,48%
<b>Total</b>	<b>5.032</b>	<b>4.777</b>	<b>-5,07%</b>	<b>663</b>	<b>730</b>	<b>10,11%</b>

La proportion d'ouvriers dans les secteurs de carrosseries s'élève à 87%. Cette proportion relativement semblable dans les trois régions.



### La proportion moyenne de femme dans le secteur

La proportion moyenne de femmes dans le secteur en Belgique est de 2,3%. C'est à Bruxelles que cette proportion est la plus faible (0,6%) et en Flandre qu'elle est la plus élevée (3,3%). Il faut noter le niveau de féminité des ouvriers de la province de Limburg qui atteint 4,8%.

Les taux d'occupation des ouvriers sont relativement un peu plus faibles en Wallonie qu'à Bruxelles et qu'en Flandre. En moyenne, les ouvriers sont occupés dans des emplois à 88,8% du temps plein de travail (38 heures semaine, soit en moyenne 33,7 heures semaine).

Fig. 2.4.9. La proportion moyenne de femmes dans le secteur des carrosseries

Provinces	Hommes	Femmes	Total	% de femmes	Ouvriers par entreprise	Ouvriers ETP	Ouvriers ETP par entreprise	Taux d'occupation Ouvriers
Anvers	673	18	691	2,6%	4,8	622,7	4,3	90,1%
Brabant flamand	402	9	411	2,2%	5,0	362,4	4,4	88,2%
Flandre occidentale	433	13	446	2,9%	4,4	393,0	3,9	88,1%
Flandre orientale	475	17	492	3,5%	4,5	450,4	4,1	91,5%
Limbourg	599	30	629	4,8%	7,2	557,1	6,4	88,6%
Région flamande	2.582	87	2.669	3,3%	5,1	2.385,6	4,5	89,4%
Bruxelles	508	3	511	0,6%	5,8	464,7	5,3	90,9%
Brabant wallon	136	0	136	0,0%	3,4	127,3	3,2	93,6%
Hainaut	448	5	453	1,1%	3,5	375,0	2,9	82,8%
Liège	773	12	785	1,5%	5,2	693,2	4,6	88,3%
Luxembourg	76	2	78	2,6%	3,7	68,4	3,3	87,7%
Namur	144	1	145	0,7%	3,1	130,1	2,8	89,7%
Région wallonne	1.577	20	1.597	1,3%	4,1	1.393,9	3,6	87,3%
<b>Total</b>	<b>4.667</b>	<b>110</b>	<b>4.777</b>	<b>2,3%</b>	<b>4,8</b>	<b>4.244,2</b>	<b>4,2</b>	<b>88,8%</b>

### Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.4.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers des carrosseries en 2001 et 2007

	2001	2007	Diff.
15-24 (+ autres)	1.497	1.215	-18,8%
25-34	1.530	1.213	-20,7%
35-44	1.251	1.255	0,3%
45 ans et +	754	1.094	45,1%

Depuis 2001, on observe un vieillissement général des ouvriers du secteur des carrosseries. La proportion des 45 ans et plus passe de 15% en 2001 à 22,9% en 2007 ce qui équivaut à une augmentation de 8% de la proportion des plus de 45 ans et de 45% des effectifs. Cette augmentation est contrebalancée par une diminution de moins de 35 ans dans le secteur.

#### Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur des carrosseries au cours des trois derniers mois de 2007 est de près de 29 millions d'euros<sup>5</sup>. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps pleins) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur de la carrosserie égale à 108,9 euros pour les ouvriers (soit un salaire mensuel brut moyen comprenant les primes de 2517,6 euros). Le salaire moyen d'un ouvrier en 2006 était de 105,2 euros. On note donc une augmentation de 3,5% du salaire brut ouvrier dans le secteur en 2007. Ce tableau présente également les salaires moyens pour les employés du secteur.

Fig. 2.4.11. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés des carrosseries

Province	Rémunération réelle 4ème trim (3 mois)		Nombre de travailleurs en ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour	
	Ouvrier	Employé	Ouvrier ETP	Employé ETP	Ouvrier	Employé	Ouvrier	Employé
Anvers	4.840.169,54 €	1.064.041,08€	622,74	97,66	7.772,38 €	10.895,36 €	121,44 €	170,24 €
Brabant flamand	2.741.205,41 €	807.826,53 €	362,37	78,26	7.564,66 €	10.322,34 €	118,20 €	161,29 €
Brabant wallon	715.245,40 €	143.194,09 €	127,30	16,02	5.618,58 €	8.938,46 €	87,79 €	139,66 €
Bruxelles	2.917.493,28 €	775.008,83 €	464,65	86,24	6.278,91 €	8.986,65 €	98,11 €	140,42 €
Flandre occidentale	2.947.850,52 €	851.642,86 €	393,02	82,03	7.500,51 €	10.382,09 €	117,20 €	162,22 €
Flandre orientale	3.440.269,69 €	631.777,04 €	450,38	64,63	7.638,59 €	9.775,29 €	119,35 €	152,74 €
Hainaut	2.090.806,51 €	327.599,88 €	374,96	41,42	5.576,08 €	7.909,22 €	87,13 €	123,58 €
Liège	4.467.775,42 €	1.010.486,89€	693,20	99,57	6.445,15 €	10.148,51 €	100,71 €	158,57 €
Limbourg	4.348.078,20 €	601.040,30 €	557,06	53,86	7.805,40 €	11.159,31 €	121,96 €	174,36 €
Luxembourg	389.011,02 €	50.226,12 €	68,37	7,00	5.689,79 €	7.175,16 €	88,90 €	112,11 €
Namur	700.581,97 €	71.962,66 €	130,10	8,93	5.384,95 €	8.058,53 €	84,14 €	125,91 €
<b>Total</b>	<b>29.598.486,96 €</b>	<b>6.334.806,28€</b>	<b>4.244,15</b>	<b>635,62</b>	<b>6.973,95 €</b>	<b>9.966,34 €</b>	<b>108,97 €</b>	<b>155,72 €</b>

Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

<sup>5</sup> La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

Fig. 2.4.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés des carrosseries par âge

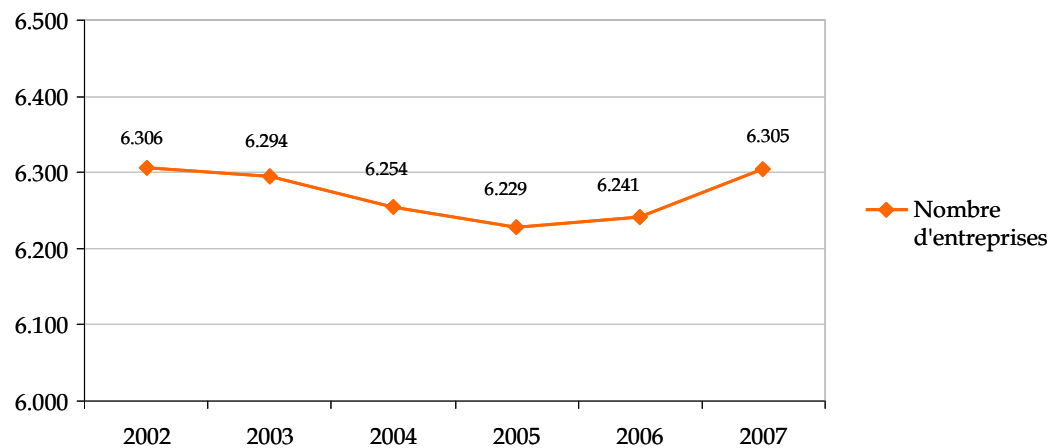
Age	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
15-17	196.093,82 €	260,28	753,40 €	11,77 €
18-21	1.755.970,75 €	492,11	3.568,25 €	55,75 €
22-24	2.340.562,70 €	356,82	6.559,51 €	102,49 €
25-29	4.587.422,55 €	609,79	7.522,95 €	117,55 €
30-34	3.960.706,46 €	510,98	7.751,20 €	121,11 €
35-39	4.813.978,49 €	593,49	8.111,31 €	126,74 €
40-44	4.418.141,14 €	534,67	8.263,30 €	129,11 €
45-49	3.697.932,28 €	439,22	8.419,32 €	131,55 €
50-54	2.335.582,18 €	274,02	8.523,40 €	133,18 €
55-59	1.194.801,52 €	138,6	8.620,50 €	134,70 €
60-64	271.183,02 €	30,13	9.000,43 €	140,63 €
Autre	26.112,05 €	4,04	6.463,38 €	100,99 €
<b>Grand Total</b>	<b>29.598.486,96 €</b>	<b>4244,15</b>	<b>6.973,95 €</b>	<b>108,97 €</b>

Pour une analyse des différences salariales en fonction du sexe dans le secteur, voir édition 2007 de la photo des secteurs (disponible en ligne sur [www.educam.be](http://www.educam.be)).

## 2.5 Le secteur du commerce du métal<sup>6</sup>

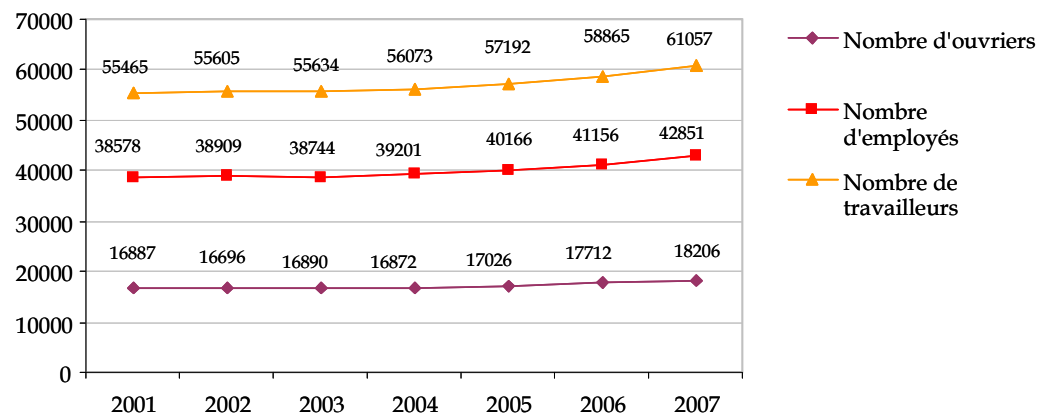
### 2.5.1 Chiffres de base

Fig. 2.5.1. Evolution du nombre d'entreprises du commerce du métal entre 2002 et 2007



Le nombre d'entreprises dans le secteur du commerce du métal est en augmentation depuis 2005 (+ 64 entreprises; 1,2%). Cette augmentation fait suite à une diminution observée entre 2002 et 2005.

Fig. 2.5.2. Evolution du nombre de travailleur dans le commerce du métal entre 2001 et 2007



<sup>6</sup> Les statistiques sur la démographie du secteur du commerce du métal correspondant à la Commission Paritaire 149.4 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 077.

Les nombres d'ouvriers et d'employés du secteur sont également en augmentation presque constante depuis 2001. Contrairement aux secteurs des garages et des carrosseries, le nombre d'employés dans le commerce du métal est supérieur au nombre d'ouvriers. En 2007, les ouvriers représentent 29,8% des travailleurs du secteur.

## 2.5.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2007, les entreprises du commerce du métal se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 8,3% à Bruxelles, de 66,7% en Flandre, et de 24,9% en Wallonie. La situation reste stable depuis 2001. Comparé au secteur des garages et des carrosseries, le secteur du commerce du métal est très présent en Flandre.

Le nombre d'entreprises diminue dans la région de Bruxelles-Capitale (-17% en 6 ans) et augmente légèrement dans les deux autres régions.

Fig. 2.5.3. Evolution des entreprises du commerce du métal par région 2001-2007

Régions	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001-2007	Evolution 2006-2007
Région de Bruxelles-Capitale	639	614	602	584	566	541	528	-17,4%	-2,4%
Région flamande	4.150	4.147	4.131	4.130	4.118	4.153	4.205	1,3%	1,3%
Région wallonne	1.536	1.545	1.561	1.540	1.545	1.547	1.572	2,3%	1,6%
<b>Total</b>	<b>6.325</b>	<b>6.306</b>	<b>6.294</b>	<b>6.254</b>	<b>6.229</b>	<b>6.241</b>	<b>6.305</b>	<b>-0,3%</b>	<b>1,0%</b>

Fig. 2.5.4. Proportion d'entreprises du commerce du métal par région en 2007

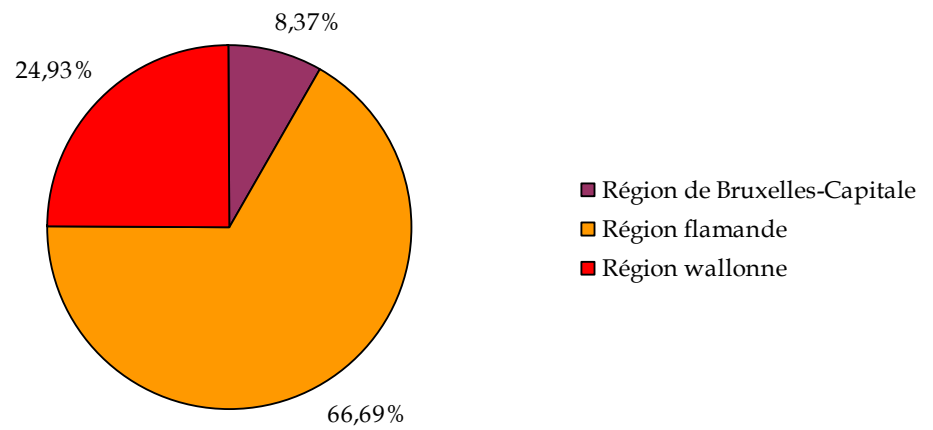
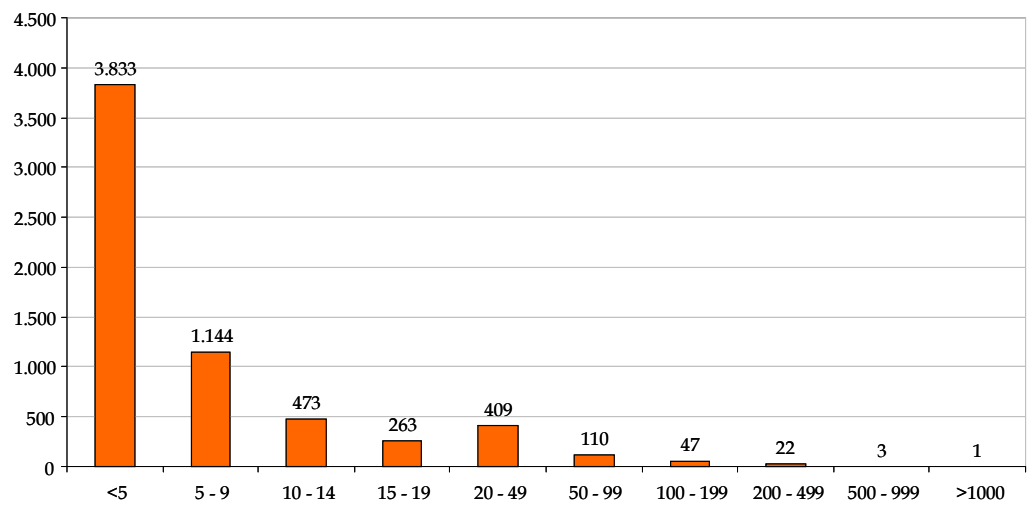


Fig. 2.5.5. Répartition des entreprises de commerce du métal par taille



Dans le secteur du commerce du métal, les entreprises de moins de 5 travailleurs sont les plus nombreuses (61% des entreprises).

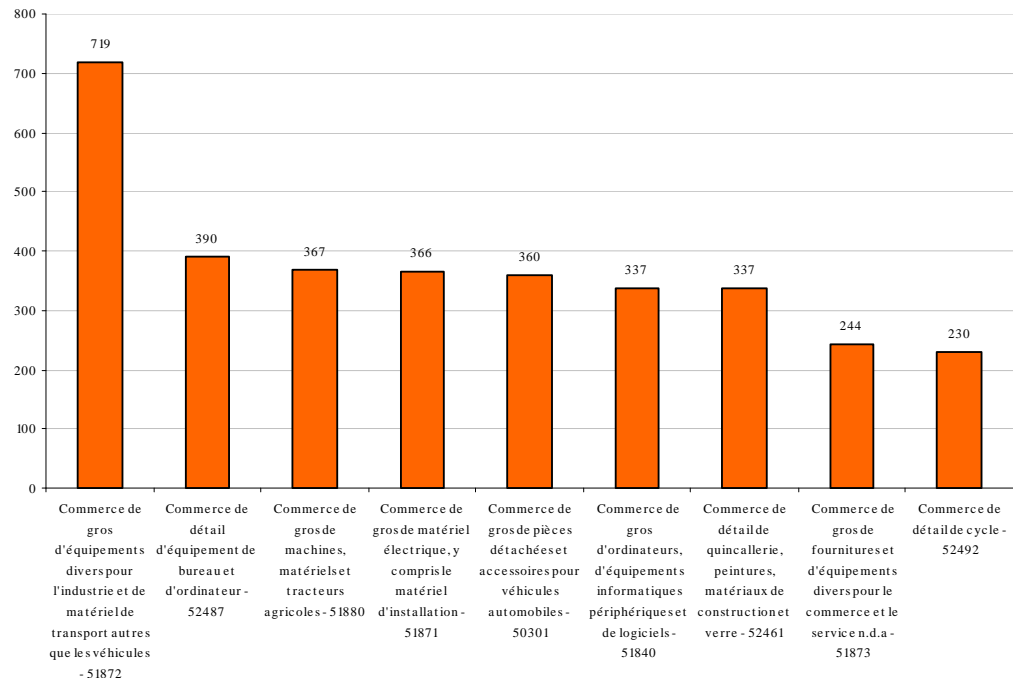
La taille des entreprises est assez uniforme d'une région à l'autre.

Fig. 2.5.6. Répartition des entreprises du commerce du métal par taille et par région

Taille	Région flamande		Région wallonne		Bruxelles		Total	
	total	%	total	%	total	%	total	%
< 5	2.522	59,9%	997	63,4%	314	59,5%	3.833	60,8%
5 à 9	758	18,0%	286	18,2%	100	18,9%	1.144	18,1%
10 à 14	331	7,9%	115	7,3%	27	5,1%	473	7,5%
15 à 19	190	4,5%	58	3,7%	15	2,8%	263	4,2%
20 à 49	277	6,6%	93	5,9%	39	7,4%	409	6,5%
50 à 99	77	1,8%	14	0,9%	19	3,6%	110	1,7%
100 à 199	32	0,8%	8	0,5%	7	1,3%	47	0,7%
200 à 499	16	0,4%	1	0,06%	5	0,9%	22	0,3%
500 à 999	2	0,05%		0,00%	1	0,2%	3	0,05%
1000 <		0,00%		0,00%	1	0,2%	1	0,02%
<b>Grand Total</b>	<b>4.205</b>	<b>100,00%</b>	<b>1.572</b>	<b>100,00%</b>	<b>528</b>	<b>100,00%</b>	<b>6.305</b>	<b>100,00%</b>

Les activités exercées par les entreprises du secteur du commerce du métal sont très diversifiées. La catégorie la plus importante (Code Nace 51.872) ne représente que 11,4% du total des entreprises. Les cinq activités suivantes comptent toutes entre 400 et 300 entreprises soit près de 5% du total des entreprises du secteur. La commission paritaire 149.4 rassemble donc des entreprises aux activités très différentes. Pour plus de détail nous renvoyons à l'étude approfondie réalisée sur ce secteur en 2009 par le centre étude d'EDUCAM.

Fig. 2.5.7. Les entreprises du commerce du métal par activité (code NACE 5) en 2007



### 2.5.3 Analyse de la structure de l'emploi

#### Effectifs ouvriers et employés

Le nombre d'ouvriers augmente de 8% pour toute la Belgique entre 2001 et 2007 cette évolution n'est cependant pas uniforme pour toutes les régions. La région de Bruxelles-Capitale enregistre en effet une diminution de 3% du nombre d'ouvriers entre 2001 et 2007 (- 35 ouvriers). En région wallonne, le nombre d'ouvriers augmente légèrement (+ 4%). En région flamande, l'évolution est différente. La population ouvrière augmente en effet de près de 11% (+ 1.205 ouvriers).

Au niveau des employés du secteur du commerce du métal, le pays connaît une augmentation de 11% (+ 4.273 employés). Cette augmentation est la plus forte en Flandre (+ 12 %; + 3.094 employés).

Fig. 2.5.8. Répartition des travailleurs des entreprises du commerce du métal par région et statut

	Ouvriers			Employés		
	2001	2007	Diff.	2001	2007	Diff.
Région de Bruxelles-Capitale	1.319	1.284	-2,7%	6.883	7.481	8,7%
Région flamande	11.438	12.643	10,5%	25.297	28.391	12,2%
Région wallonne	4.130	4.279	3,6%	6.398	6.979	9,1%
<b>Total</b>	<b>16.887</b>	<b>18.206</b>	<b>7,8%</b>	<b>38.578</b>	<b>42.851</b>	<b>11,1%</b>

La proportion d'ouvriers dans le secteur du commerce du métal s'élève à 32%. Cette proportion varie fortement d'une région à l'autre. Elle est significativement la plus faible à Bruxelles (16%).

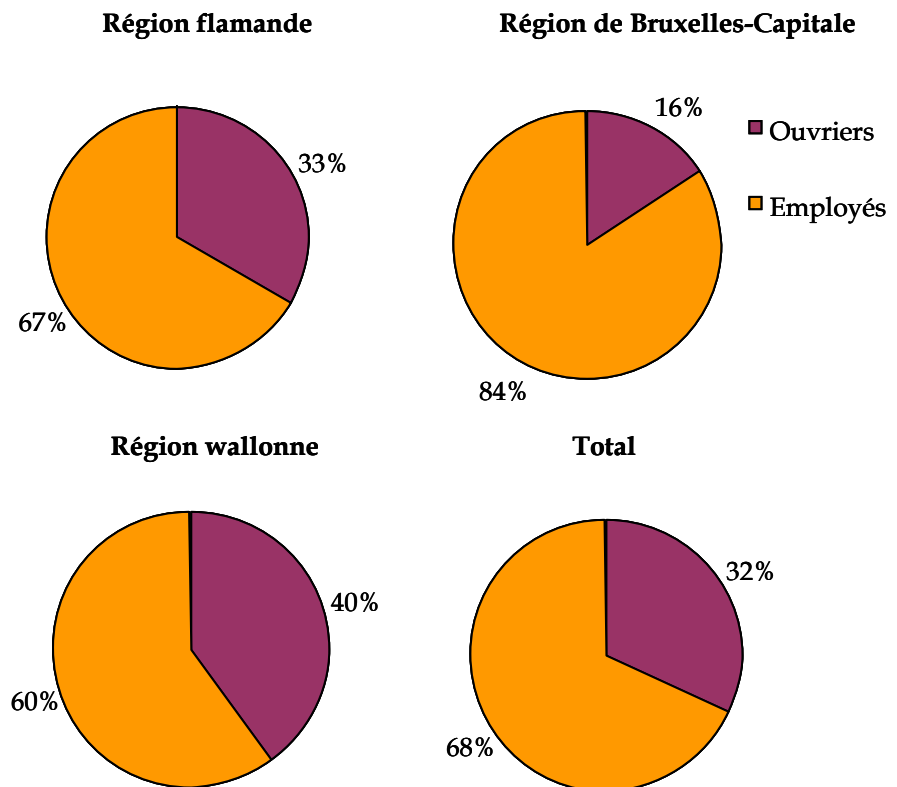


Fig. 2.5.9. La proportion moyenne de femme dans le secteur du commerce du métal

La proportion moyenne de femmes dans le secteur en Belgique est de 9,1%. La proportion de femmes est plus élevée en Flandre qu'en Wallonie et qu'à Bruxelles. C'est en Flandre orientale que cette proportion est la plus élevée (15%).

Au niveau du nombre moyen d'ouvriers par entreprise, les quantités sont relativement semblables partout en Belgique et atteignent près de 3 ouvriers par entreprise. Le taux d'occupation moyen des ouvriers est également semblable partout en Belgique et atteint près de 88%.

Provinces	Hommes	Femmes	Total	% de femmes	Ouvriers par entreprise	Ouvriers ETP	Ouvriers ETP par entreprise	Taux d'occupation Ouvriers
Anvers	3.543	351	3.894	9,0%	3,1	3.492,1	2,8	89,7%
Brabant flamand	2.185	181	2.366	7,7%	2,9	2.113,3	2,6	89,3%
Flandre occidentale	2.318	406	2.724	14,9%	3,7	2.435,0	3,3	89,4%
Flandre orientale	2.239	202	2.441	8,3%	2,6	2.167,5	2,3	88,8%
Limbourg	1.126	92	1.218	7,6%	2,6	1.036,1	2,2	85,1%
Région flamande	11.411	1.232	12.643	9,7%	3,0	11.244,0	2,7	88,9%
Bruxelles	1.189	95	1.284	7,4%	2,4	1.121,6	2,1	87,4%
Brabant wallon	614	45	659	6,8%	3,0	574,6	2,6	87,2%
Hainaut	1.430	136	1.566	8,7%	3,0	1.341,8	2,6	85,7%
Liège	1.301	125	1.426	8,8%	2,8	1.252,8	2,5	87,9%
Luxembourg	244	13	257	5,1%	2,1	223,2	1,8	86,8%
Namur	357	14	371	3,8%	1,9	335,7	1,7	90,5%
Région wallonne	3.946	333	4.279	7,8%	2,7	3.728,1	2,4	87,1%
<b>Total</b>	<b>16.546</b>	<b>1.660</b>	<b>18.206</b>	<b>9,1%</b>	<b>2,9</b>	<b>16.093,7</b>	<b>2,6</b>	<b>88,4%</b>

#### Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.5.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers du commerce du métal en 2001 et 2007

	2001	2007	Diff.
15-24 (+ autres)	2.751	2.740	-0,4%
25-34	5.517	5.049	-8,5%
35-44	4.929	5.364	8,8%
45 ans et +	3.690	5.053	36,9%

Depuis 2001, on observe un vieillissement général des ouvriers du secteur du commerce du métal. La proportion des 45 ans et plus passe de 22% en 2001 à 28% en 2007 ce qui équivaut à une augmentation de 37% des effectifs de plus de 45 ans. Cette augmentation est contrebalancée par une diminution de moins de 35 ans dans le secteur.

### Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur du commerce du métal au cours des trois derniers mois de 2007 est de près de 118 millions d'euros<sup>7</sup>. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps plein) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur du commerce du métal égale à 119,7 euros pour les ouvriers (soit un salaire mensuel brut moyen comprenant les primes de 2514,6 euros). Le salaire moyen d'un ouvrier en 2006 était également de 119,7 euros. On note donc une stabilité du salaire brut ouvrier dans le secteur en 2007. Ce tableau présente également les salaires moyens pour les employés du secteur.

*Fig. 2.5.11. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés du commerce du métal*

Province	Rémunération réelle 4ème trim (3 mois)		Nombre de travailleurs en ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour	
	Ouvrier	Employé	Ouvrier ETP	Employé ETP	Ouvrier	Employé	Ouvrier	Employé
Anvers	26.936.864,7 €	81.588.634,7 €	3.408,6	7.346,0	7.902,6 €	11.106,6 €	125,4 €	176,3 €
Brabant flamand	14.999.864,3 €	113.107.048,7 €	1.959,7	8.636,2	7.654,0 €	13.096,9 €	121,5 €	207,9 €
Brabant wallon	5.397.915,6 €	16.191.924,1 €	661,5	1.426,6	8.159,9 €	11.349,9 €	129,5 €	180,2 €
Bruxelles	8.302.037,4 €	108.447.630,9 €	1.105,0	7.219,3	7.513,4 €	15.021,9 €	119,3 €	238,4 €
Flandre occidentale	17.758.628,1 €	31.404.092,0 €	2.378,1	3.313,4	7.467,7 €	9.477,9 €	118,5 €	150,4 €
Flandre orientale	16.122.982,6 €	37.874.993,9 €	2.099,5	3.720,6	7.679,4 €	10.179,8 €	121,9 €	161,6 €
Hainaut	9.132.053,8 €	16.581.090,5 €	1.280,7	1.831,0	7.130,8 €	9.055,7 €	113,2 €	143,7 €
Liège	8.442.102,9 €	19.777.270,1 €	1.181,3	1.995,8	7.146,6 €	9.909,5 €	113,4 €	157,3 €
Limbourg	7.399.414,6 €	19.380.325,5 €	1.028,6	2.058,1	7.193,9 €	9.416,7 €	114,2 €	149,5 €
Luxembourg	1.393.352,4 €	2.295.331,1 €	217,8	308,3	6.397,7 €	7.444,2 €	101,6 €	118,2 €
Namur	2.192.614,7 €	3.730.809,1 €	331,7	462,5	6.611,0 €	8.066,1 €	104,9 €	128,0 €
<b>Total</b>	<b>118.077.831,1 €</b>	<b>450.379.150,4 €</b>	<b>15.652,4</b>	<b>38.317,8</b>	<b>7.543,8 €</b>	<b>11.753,8 €</b>	<b>119,7 €</b>	<b>186,6 €</b>

Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

<sup>7</sup> La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

Fig. 2.5.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers du commerce du métal par âge

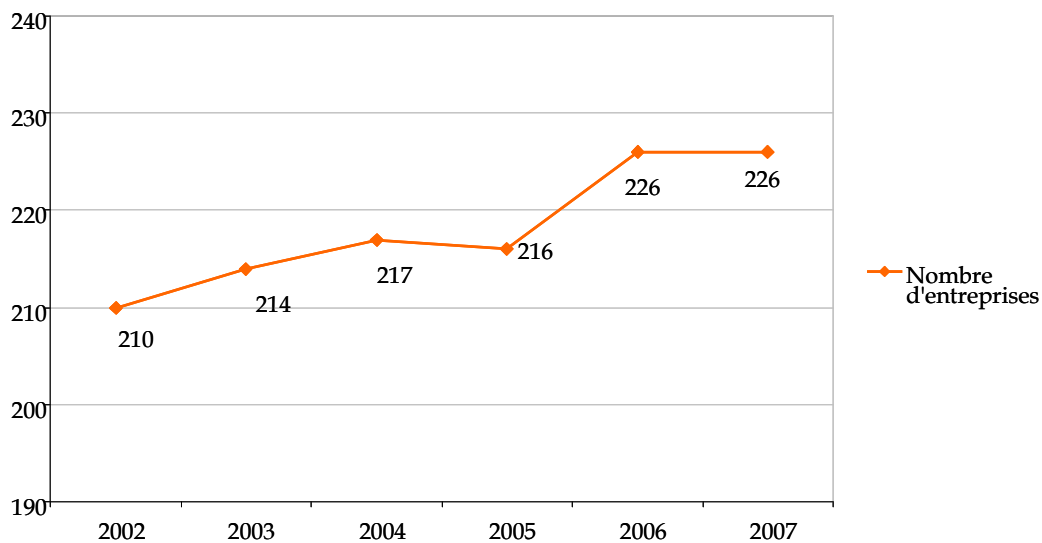
Age	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
15-17	117.366,7 €	136,85	857,6 €	13,6 €
18-21	4.452.611,4 €	838,84	5.308,1 €	84,3 €
22-24	8.560.313,3 €	1.298,78	6.591,0 €	104,6 €
25-29	16.992.900,1 €	2.359,1	7.203,1 €	114,3 €
30-34	17.824.721,5 €	2.333,79	7.637,7 €	121,2 €
35-39	19.129.864,1 €	2.425,88	7.885,7 €	125,2 €
40-44	18.549.095,3 €	2.305,87	8.044,3 €	127,7 €
45-49	14.918.154,7 €	1826,3	8.168,5 €	129,7 €
50-54	10.246.343,8 €	1.247,72	8.212,1 €	130,4 €
55-59	5.808.392,9 €	686,08	8.466,1 €	134,4 €
60-64	1.325.502,5 €	168,59	7.862,3 €	124,8 €
Autre	152.564,8 €	24,55	6.214,5 €	98,6 €
<b>Grand Total</b>	<b>118.077.831,1 €</b>	<b>15.652,4</b>	<b>7.543,8 €</b>	<b>119,7 €</b>

Pour une analyse des différences salariales en fonction du sexe dans le secteur, voir édition 2007 de la photo des secteurs (disponible en ligne sur [www.educam.be](http://www.educam.be)).

## 2.6 Le secteur de la récupération des métaux<sup>8</sup>

### 2.6.1 Chiffres de base

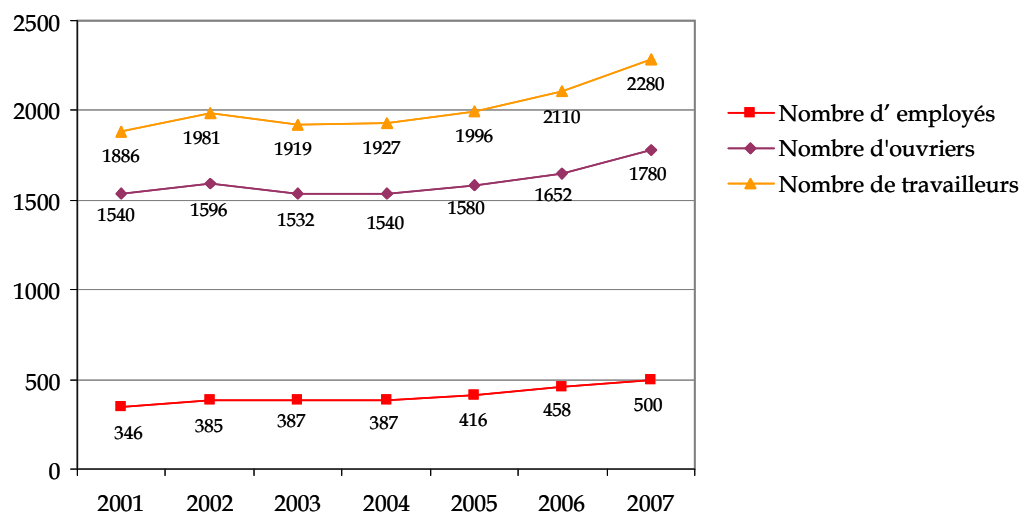
Fig. 2.6.1. Evolution du nombre d'entreprises de la récupération des métaux entre 2002 et 2007



Le nombre d'entreprises dans le secteur de la récupération des métaux est en augmentation depuis 2002 (+ 16 entreprises; 7,6%). Entre 2006 et 2007, le nombre d'entreprises se stabilise à 226.

<sup>8</sup> Les statistiques sur la démographie du secteur du commerce du métal correspondant à la Commission Paritaire 142.1 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 079.

Fig. 2.6.2. Evolution du nombre de travailleur dans la récupération des métaux entre 2001 et 2007



Les nombres d'ouvriers et d'employés du secteur sont également en augmentation presque constante depuis 2001. Le nombre d'ouvriers est très supérieur au nombre d'employés.

## 2.6.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2007, les entreprises de la récupération des métaux se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 6% à Bruxelles, de 60% en Flandre, et de 34% en Wallonie. La situation reste stable depuis 2001. Comparé au secteur des garages et des carrosseries, le secteur de la récupération des métaux est fort présent en Flandre.

Le nombre d'entreprises diminue dans la région de Bruxelles-Capitale (-7% en 6 ans) et augmente dans les deux autres régions. La plus forte augmentation se voit en Flandre avec + 17 % en six ans.

Fig. 2.6.3. Evolution des entreprises de la récupération des métaux par région 2001-2007

Régions	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001-2007	Evolution 2006-2007
Région de Bruxelles-Capitale	14	15	14	14	12	12	13	-7,14%	8,33%
Région flamande	117	119	123	129	128	134	137	17,09%	2,24%
Région wallonne	75	76	77	74	76	80	76	1,33%	-5,00%
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>210</b>	<b>214</b>	<b>217</b>	<b>216</b>	<b>226</b>	<b>226</b>	<b>9,71%</b>	<b>0,00%</b>

Fig. 2.6.4. Proportion d'entreprises de la récupération des métaux par région en 2007

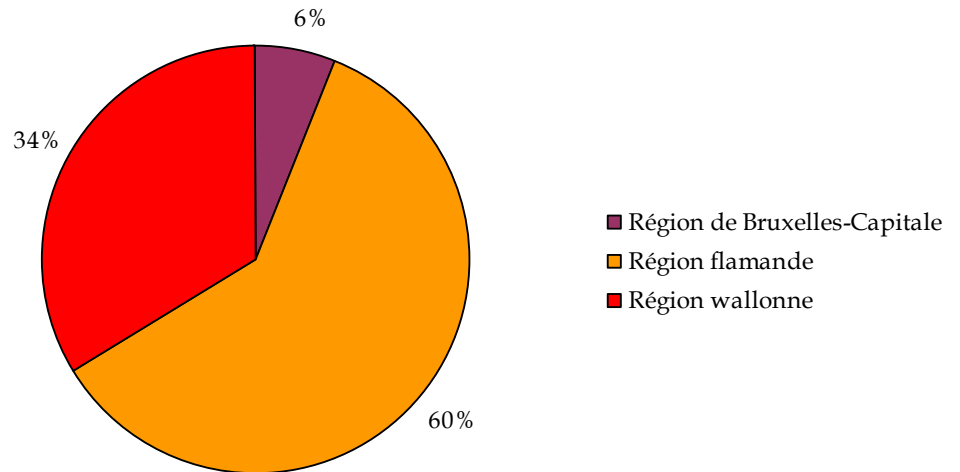
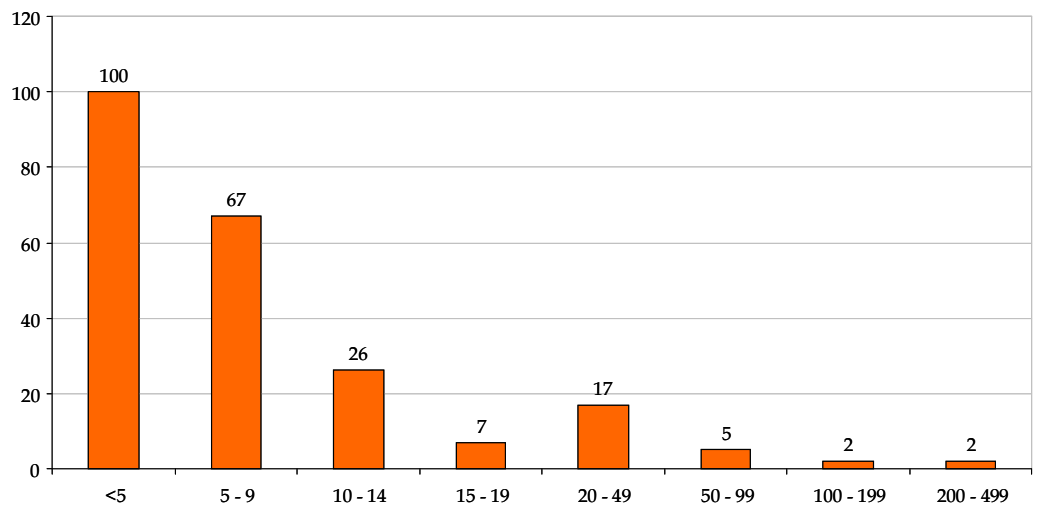


Fig. 2.6.5. Répartition des entreprises de la récupération des métaux par taille



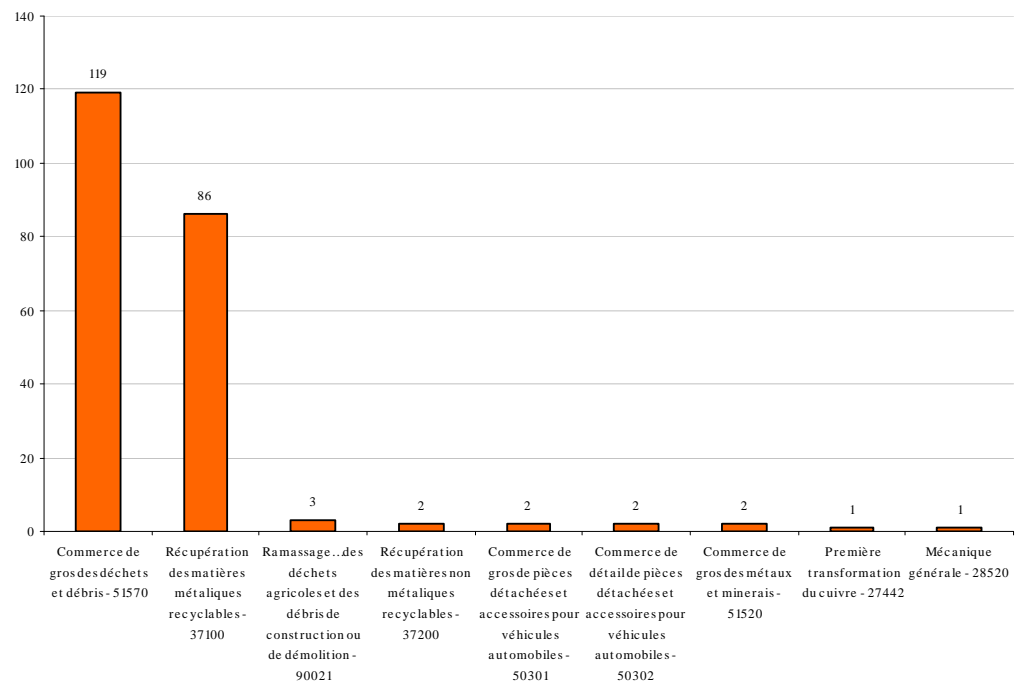
Dans le secteur de la récupération des métaux, 74% des entreprises ont moins de 10 travailleurs. Il faut noter que la région de Bruxelles-Capitale compte très peu d'entreprises et aucune entreprise de plus de 20 travailleurs.

Fig. 2.6.6. Répartition des entreprises de la récupération des métaux par taille et par région

Taille	Région flamande		Région wallonne		Bruxelles		Total	
< 5	68	50 %	28	37 %	4	31 %	100	44 %
5 à 9	43	31 %	18	24 %	6	46 %	67	30 %
10 à 14	9	7 %	15	20 %	2	15 %	26	12 %
15 à 19	1	1 %	5	7 %	1	8 %	7	3 %
20 à 49	11	8 %	6	8 %	-	-	17	8 %
50 à 99	4	3 %	1	1 %	-	-	5	2 %
100 à 199	1	1 %	1	1 %	-	-	2	1 %
200 à 499	-	-	2	3 %	-	-	2	1 %
<b>Grand Total</b>	<b>137</b>	<b>100 %</b>	<b>76</b>	<b>100 %</b>	<b>13</b>	<b>100 %</b>	<b>226</b>	<b>100 %</b>

Fig. 2.6.7. Les entreprises de la récupération des métaux par activité (code NACE 5) en 2007

90 % des entreprises se retrouvent dans les deux activités principales rencontrées dans les entreprises de la commission paritaire 142.1. Ces deux activités sont: le commerce de gros de déchets et débris (119 entreprises, 53%) et la récupération de matières métalliques recyclables (86 entreprises, 39%). Les neuf activités présentées ci-dessous rassemblent 96 % des entreprises du secteur.



### 2.6.3 Analyse de la structure de l'emploi

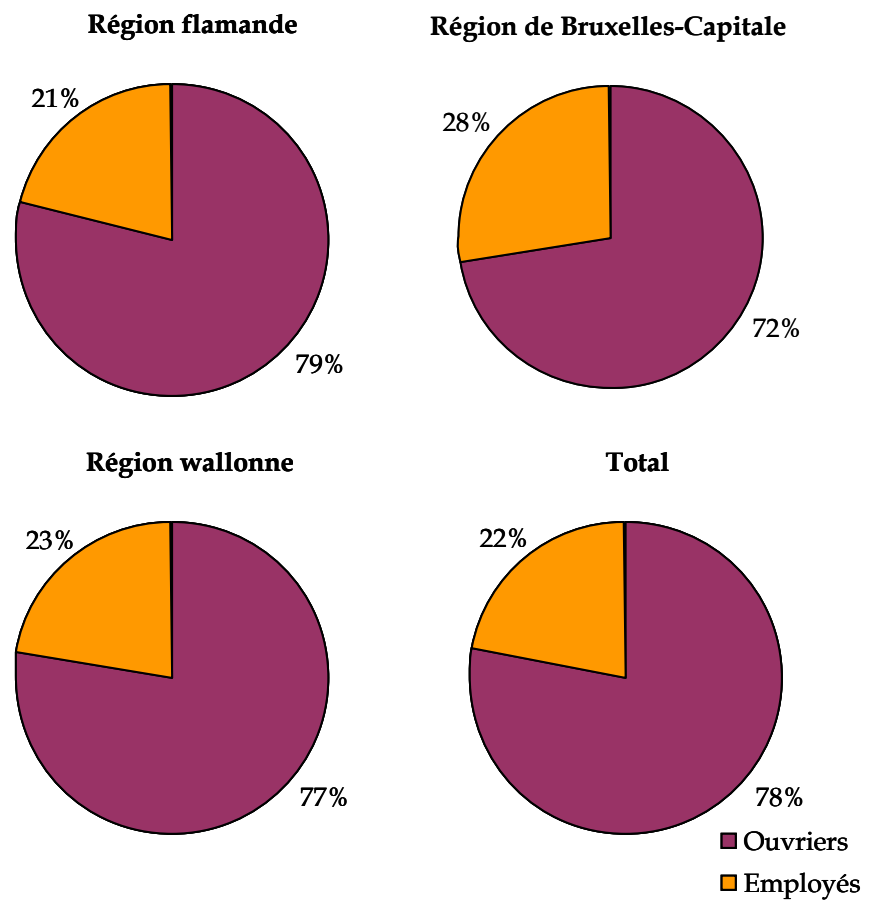
#### Effectifs ouvriers et employés

Le nombre d'ouvriers augmente fortement dans toutes les régions de Belgique (en moyenne + 16 % en six ans; + 240 ouvriers). Le nombre d'employés connaît une augmentation plus forte (+ 45 % en Belgique; + 154 employés).

Fig. 2.6.8. Répartition des travailleurs des entreprises de la récupération des métaux par région et statut

	Ouvriers			Employés		
	2001	2007	Diff.	2001	2007	Diff.
Région de Bruxelles-Capitale	52	62	19%	12	24	100%
Région flamande	925	1.089	18%	227	293	29%
Région wallonne	563	629	12%	107	183	71%
<b>Total</b>	<b>1.540</b>	<b>1.780</b>	<b>16%</b>	<b>346</b>	<b>500</b>	<b>45%</b>

La proportion d'ouvriers dans le secteur du commerce du métal s'élève à 78%. Cette proportion est relativement stable d'une région à l'autre.



La proportion moyenne de femmes dans le secteur en Belgique est de 2,8%. La proportion de femmes est plus élevée en Flandre qu'en Wallonie. C'est à Bruxelles que cette proportion est la plus élevée (8%).

Au niveau du nombre moyen d'ouvriers par entreprise, les moyennes varient en fonction de la région. On compte 8 ouvriers en moyenne en Flandre par entreprise, 8 en Wallonie et 5 à Bruxelles. Le taux d'occupation moyen des ouvriers est relativement semblable partout en Belgique et atteint près de 87%.

Fig. 2.6.9. La proportion moyenne de femmes dans le secteur de la récupération des métaux

Provinces	Hommes	Femmes	Total	% de femmes	Ouvriers par entreprise	Ouvriers ETP	Ouvriers ETP par entreprise	Taux d'occupation Ouvriers
Anvers	298	4	302	1,32%	6,9	266,1	6,0	88,12%
Brabant flamand	37	1	38	2,63%	3,2	32,1	2,7	84,47%
Flandre occidentale	405	19	424	4,48%	14,1	375,8	12,5	88,64%
Flandre orientale	214	6	220	2,73%	7,1	190,9	6,2	86,77%
Limbourg	102	3	105	2,86%	5,3	89,3	4,5	85,03%
Région flamande	1.056	33	1.089	3,03%	7,9	954,2	7,0	87,62%
Bruxelles	57	5	62	8,06%	4,8	53,2	4,1	85,85%
Brabant wallon	9	3	12	25,00%	3,0	8,9	2,2	73,92%
Hainaut	370	4	374	1,07%	9,6	319,4	8,2	85,40%
Liège	165	4	169	2,37%	6,8	144,2	5,8	85,34%
Luxembourg	43	1	44	2,27%	11,0	38,8	9,7	88,20%
Namur	30	0	30	0,00%	7,5	25,3	6,3	84,33%
Région wallonne	617	12	629	1,91%	8,3	536,6	7,1	85,31%
<b>Total</b>	<b>1.730</b>	<b>50</b>	<b>1.780</b>	<b>2,81%</b>	<b>7,9</b>	<b>1544,0</b>	<b>6,8</b>	<b>86,74%</b>

#### Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.6.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers de la récupération des métaux en 2001 et 2007

	2001	2007	Diff.
15-24 (+ autres)	142	151	6,34%
25-34	462	396	-14,29%
35-44	526	593	12,74%
45 ans et +	410	640	56,10%

Depuis 2001, on observe un vieillissement global des ouvriers. Le nombre d'ouvriers de plus de 45 ans augmente de 56%.

#### Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur au cours des trois derniers mois de 2007 est de près de 12 millions d'euros<sup>9</sup>. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps plein) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur de la récupération des métaux égal à 122,57 euros pour les ouvriers (soit

<sup>9</sup> La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

un salaire mensuel brut moyen comprenant les primes de 2514,6 euros). Le salaire moyen d'un ouvrier en 2006 était de 120,58 euros. On note donc une augmentation du salaire brut ouvrier dans le secteur en 2008. Ce tableau présente également les salaires moyens pour les employés.

Fig. 2.6.11. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés de la récupération des métaux

Province	Rémunération réelle 4ème trim (3 mois)		Nombre de travailleurs en ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour	
	Ouvrier	Employé	Ouvrier ETP	Employé ETP	Ouvrier	Employé	Ouvrier	Employé
Anvers	2.094.434,71 €	834.290,62 €	266,11	75,97	7.870,56 €	10.981,84 €	122,98 €	171,59 €
Brabant flamand	244.272,63 €	299.004,27 €	32,10	20,86	7.609,74 €	14.333,86 €	118,90 €	223,97 €
Brabant wallon	55.980,51 €	41.918,06 €	8,87	4,53	6.311,22 €	9.253,43 €	98,61 €	144,58 €
Bruxelles	360.196,57 €	585.215,34 €	53,23	24,79	6.766,80 €	23.606,91 €	105,73 €	368,86 €
Flandre occidentale	3.087.975,54 €	920.948,26 €	375,84	77,38	8.216,20 €	11.901,63 €	128,38 €	185,96 €
Flandre orientale	1.499.137,94 €	822.242,98 €	190,89	61,24	7.853,41 €	13.426,57 €	122,71 €	209,79 €
Hainaut	2.515.198,47 €	970.879,37 €	319,38	86,87	7.875,25 €	11.176,23 €	123,05 €	174,63 €
Liège	1.082.819,03 €	525.588,32 €	144,22	51,92	7.508,11 €	10.123,04 €	117,31 €	158,17 €
Limbourg	713.279,43 €	296.849,98 €	89,28	30,06	7.989,24 €	9.875,25 €	124,83 €	154,30 €
Luxembourg	300.929,32 €	177.151,80 €	38,81	16,78	7.753,91 €	10.557,32 €	121,15 €	164,96 €
Namur	157.604,20 €	42.656,12 €	25,30	3,57	6.229,42 €	11.948,49 €	97,33 €	186,70 €
<b>Total</b>	<b>12.111.828,35 €</b>	<b>5.516.745,12 €</b>	<b>1.544,03</b>	<b>453,97</b>	<b>7.844,30 €</b>	<b>12.152,22 €</b>	<b>122,57 €</b>	<b>189,88 €</b>

Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

Fig. 2.6.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers de la récupération des métaux par âge

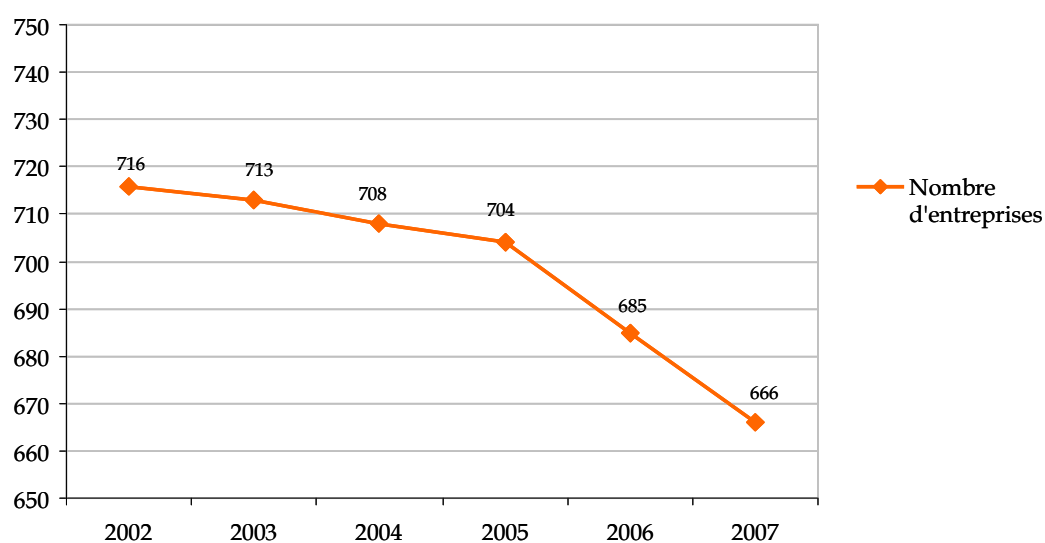
Age	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
15-17	5.631,4 €	2,36	2.386,19 €	37,28 €
18-21	269.468,9 €	42,55	6.332,99 €	98,95 €
22-24	495.842,3 €	73,88	6.711,45 €	104,87 €
25-29	1.062.607,9 €	148,83	7.139,74 €	111,56 €
30-34	1.620.804,5 €	210,88	7.685,91 €	120,09 €
35-39	2.179.888,2 €	277,52	7.854,89 €	122,73 €
40-44	2.006.632,7 €	254,86	7.873,47 €	123,02 €
45-49	1.963.533,1 €	236,01	8.319,70 €	130,00 €
50-54	1.419.863,9 €	166,98	8.503,20 €	132,86 €
55-59	807.916,6 €	96,61	8.362,66 €	130,67 €
60-64	244.116,2 €	27,32	8.935,44 €	139,62 €
Autre	35.522,7 €	6,23	5.701,88 €	89,09 €
<b>Grand Total</b>	<b>12.111.828,4 €</b>	<b>1544,03</b>	<b>7.844,30 €</b>	<b>122,57 €</b>

Pour une analyse des différences salariales en fonction du sexe dans le secteur, voir édition 2007 de la photo des secteurs (disponible en ligne sur [www.educam.be](http://www.educam.be)).

## 2.7 Le secteur des métaux précieux<sup>10</sup>

### 2.7.1 Chiffres de base

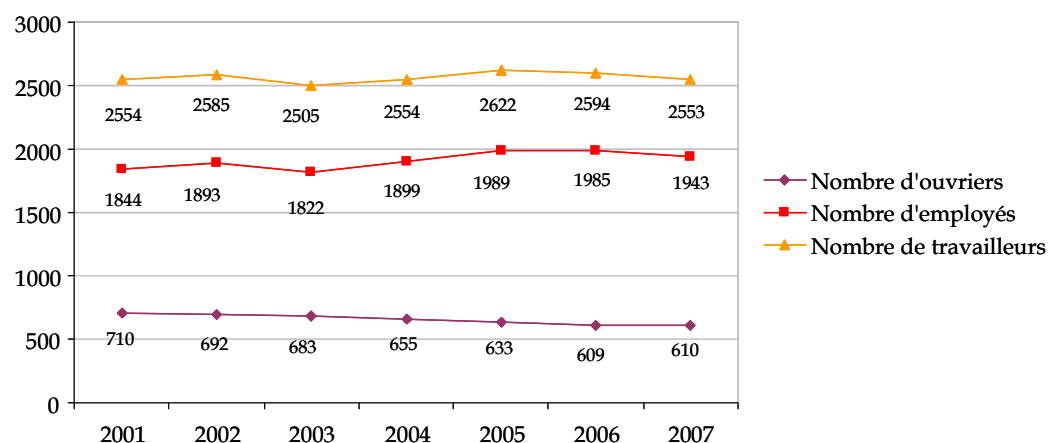
Fig. 2.7.1. Evolution du nombre d'entreprises des métaux précieux entre 2002 et 2007



Le nombre d'entreprises dans ce secteur ne cesse de diminuer. On note une diminution de 7%, soit 50 entreprises de moins en 6 ans.

<sup>10</sup> Les statistiques sur la démographie du secteur des métaux précieux correspondant à la Commission Paritaire 149.3 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 078.

Fig. 2.7.2. Evolution du nombre de travailleur dans les métaux précieux entre 2001 et 2007



Le nombre d'ouvriers dans le secteur est en diminution constante (- 100 ouvriers; - 14%) le nombre d'employés a augmenté par rapport à 2001 (+ 99 employés; + 5,3%), mais diminue entre 2006 et 2007 (- 42 employés).

## 2.7.2 Analyse de la structure des entreprises

La plus grosse diminution en proportion du nombre d'entreprises se situe à Bruxelles où une entreprise sur quatre a disparu entre 2001 et 2007. Cette diminution s'est fortement accentuée en 2007 avec la disparition de 15 entreprises, soit 13% des entreprises en 1 an.

Dans les deux autres régions, les diminutions sont moins importantes en proportion.

Fig. 2.7.3. Evolution des entreprises des métaux précieux par région 2001-2007

Régions	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2001-2007	Evolution 2006-2007
Région de Bruxelles-Capitale	136	129	123	115	115	116	101	-25,7%	-12,9%
Région flamande	411	398	393	401	399	388	383	-6,8%	-1,3%
Région wallonne	197	189	197	192	190	181	182	-7,6%	0,6%
<b>Total</b>	<b>744</b>	<b>716</b>	<b>713</b>	<b>708</b>	<b>704</b>	<b>685</b>	<b>666</b>	<b>-10,5%</b>	<b>-2,8%</b>

On note comparativement aux autres secteurs une forte concentration d'entreprises dans la région de Bruxelles-Capitale (15%).

Fig. 2.7.4. Proportion d'entreprises des métaux précieux par région en 2007

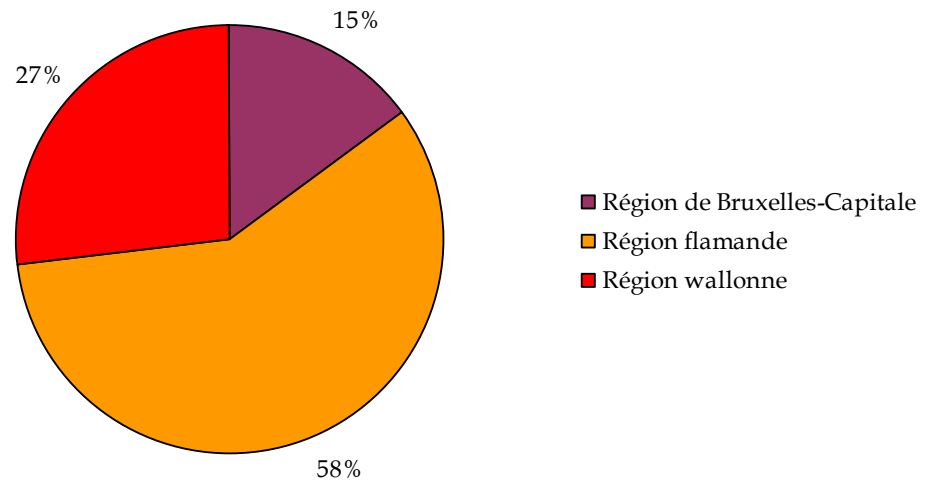
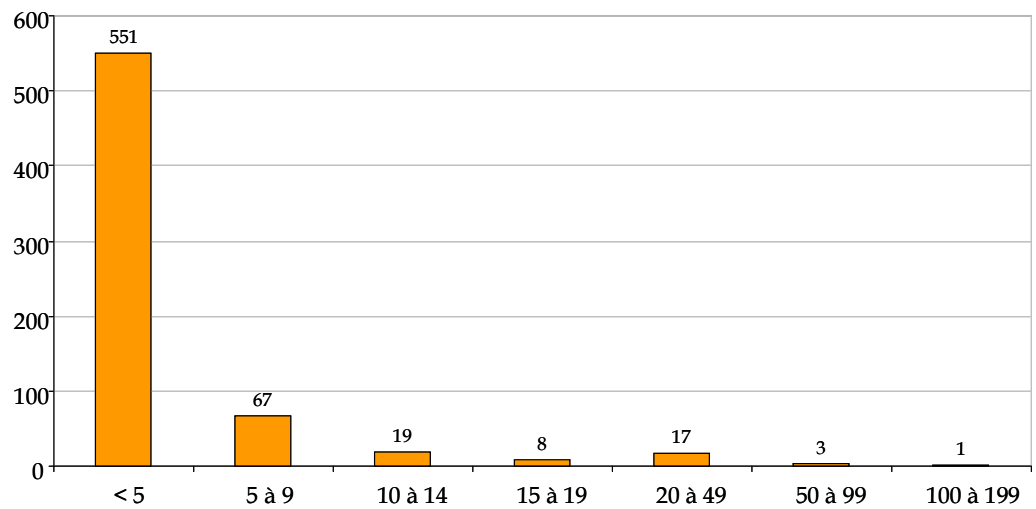


Fig. 2.7.5. Répartition des entreprises des métaux précieux par taille



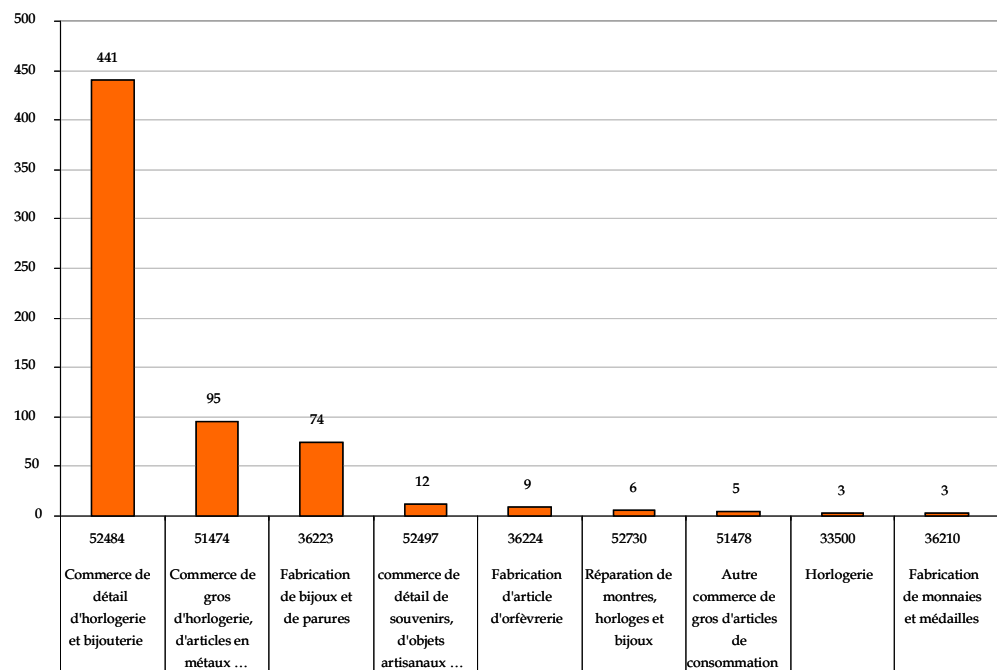
83% des entreprises comptent moins de 5 travailleurs. La région wallonne ne compte que 4 entreprises totalisant plus de 14 travailleurs.

Fig. 2.7.6. Répartition des entreprises des métaux précieux par taille et par région

codimp	Région flamande		Région wallonne		Bruxelles		Total	
< 5	317	83%	157	86%	77	76%	551	83%
5 à 9	37	10%	17	9%	13	13%	67	10%
10 à 14	12	3%	4	2%	3	3%	19	3%
15 à 19	6	2%		0%	2	2%	8	1%
20 à 49	9	2%	4	2%	4	4%	17	3%
50 à 99	2	1%		0%	1	1%	3	0%
100 à 199		0%		0%	1	1%	1	0%
<b>Grand Total</b>	<b>383</b>	<b>100%</b>	<b>182</b>	<b>100%</b>	<b>101</b>	<b>100%</b>	<b>666</b>	<b>100%</b>

Fig. 2.7.7. Les entreprises des métaux précieux par activité (code NACE 5) en 2007

66% des entreprises se retrouvent dans l'activité principale du secteur: le commerce de détail d'horlogerie et bijouterie. La deuxième activité la plus importante qui totalise 14% des entreprises est le commerce de gros d'horlogerie, d'articles en métaux précieux et bijoux. Ces neuf activités rassemblent 97% des entreprises du secteur.



### 2.7.3 Analyse de la structure de l'emploi

#### Effectifs ouvriers et employés

Le nombre d'ouvriers augmente à Bruxelles (+ 14 ouvriers) et diminue dans les autres régions. Le nombre d'employés augmente dans les trois régions et spécialement en région wallonne (+ 48 employés).

Fig. 2.7.8. Répartition des travailleurs des entreprises des métaux précieux par région et statut

	Ouvriers			Employés		
	2001	2007	Diff.	2001	2007	Diff.
Région de Bruxelles-Capitale	114	128	+12,3%	491	507	+3,3%
Région flamande	483	407	-15,7%	953	988	+3,7%
Région wallonne	113	75	-33,6%	400	448	+12,0%
<b>Total</b>	<b>710</b>	<b>610</b>	<b>-14,1%</b>	<b>1.844</b>	<b>1.943</b>	<b>+5,4%</b>

La proportion d'ouvriers dans le secteur du commerce du métal s'élève à 24%. Cette proportion est la plus faible en Wallonie (14%) et la plus élevée en Flandre (29%).

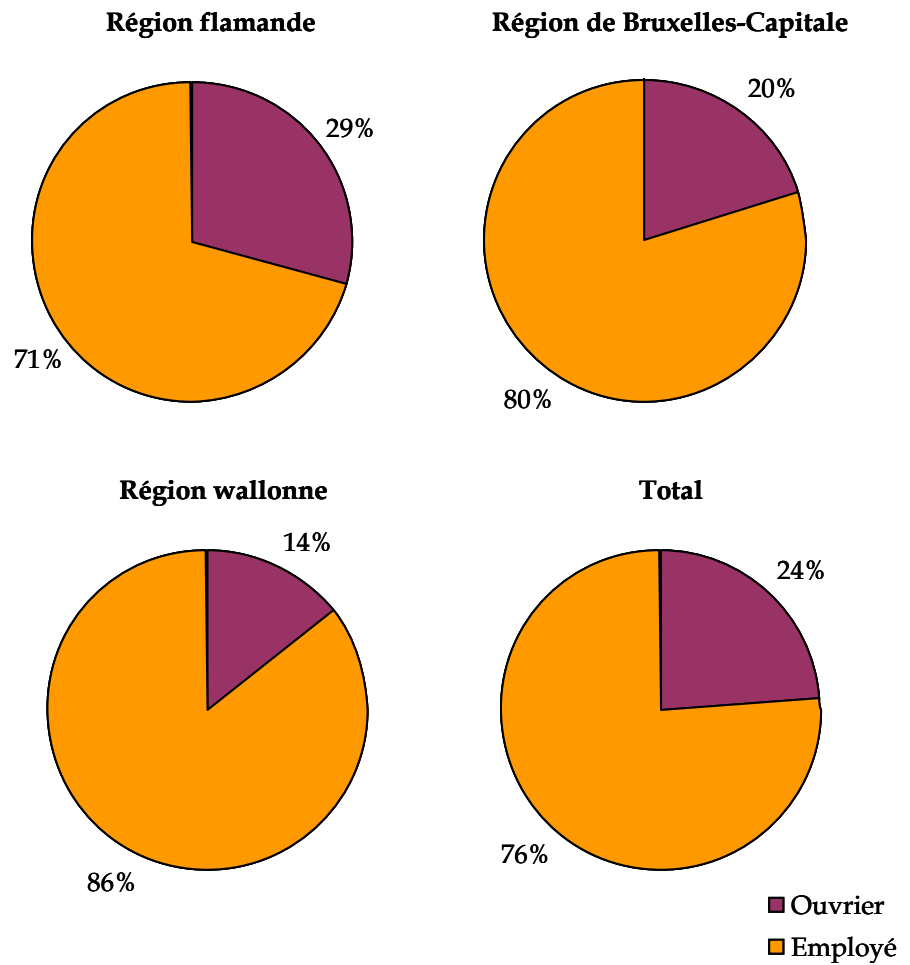


Fig. 2.7.9. La proportion moyenne de femme dans le secteur des métaux précieux

La proportion moyenne de femmes dans le secteur en Belgique est de 43%. La proportion de femmes est beaucoup moins élevée à Bruxelles (25%).

Au niveau du nombre moyen d'ouvriers par entreprise, on note une forte différence entre la région wallonne qui compte en moyenne 0,4 ouvrier par entreprise et les deux autres régions qui atteignent un peu plus d'un ouvrier par entreprise.

Provinces	Hommes	Femmes	Total	% de femmes	Ouvriers par entreprise	Ouvriers ETP	Ouvriers ETP par entreprise	Taux d'occupation Ouvriers
Anvers	108	102	210	49%	1,1	168,2	0,9	80%
Brabant flamand	17	9	26	35%	0,6	16,9	0,4	65%
Flandre occidentale	70	46	116	40%	1,8	86,0	1,4	74%
Flandre orientale	12	26	38	68%	0,8	20,3	0,4	53%
Limbourg	3	14	17	82%	0,4	11,4	0,3	67%
Région flamande	210	197	407	48%	1,1	302,8	0,8	74%
Bruxelles	96	32	128	25%	1,3	109,1	1,1	85%
Brabant wallon	9	8	17	47%	0,6	15,0	0,5	88%
Hainaut	13	8	21	38%	0,4	17,1	0,4	81%
Liège	18	12	30	40%	0,4	21,8	0,3	73%
Luxembourg	0	2	2	100%	0,1	1,1	0,1	55%
Namur	0	5	5	100%	0,3	2,3	0,1	46%
Région wallonne	40	35	75	47%	0,4	57,3	0,3	76%
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>264</b>	<b>610</b>	<b>43%</b>	<b>0,9</b>	<b>469,2</b>	<b>0,7</b>	<b>77%</b>

### Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.7.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers des métaux précieux en 2001 et 2007

	2001	2007	Diff.
15-24 (+ autres)	107	72	-32,71%
25-34	195	150	-23,08%
35-44	201	162	-19,40%
45 ans et +	207	226	9,18%

Malgré la diminution globale du nombre d'ouvriers dans le secteur, on observe une augmentation en effectif des classes d'âge des plus de 45 ans. On assiste donc à un vieillissement de la population des ouvriers du secteur des métaux précieux.

### Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur au cours des trois derniers mois de 2007 est de près de 3,4 millions d'euros<sup>11</sup>. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps plein) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur des métaux précieux égale à 115 euros pour les ouvriers (soit un salaire mensuel brut moyen comprenant les primes de 2.414,97 euros). Le salaire moyen d'un

<sup>11</sup> La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

ouvrier en 2006 était également de 110,98 euros. On note donc une augmentation du salaire brut ouvrier dans le secteur en 2008. Ce tableau présente également les salaires moyens pour les employés.

Fig. 2.7.11. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés métaux précieux

Province	Rémunération réelle 4ème trim (3 mois)		Nombre de travailleurs en ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP		Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour	
	Ouvrier	Employé	Ouvrier ETP	Employé ETP	Ouvrier	Employé	Ouvrier	Employé
Anvers	1.233.730,69€	2.814.359,92€	168,23	380,49	7.333,60 €	7.396,67 €	116,41 €	117,41 €
Brabant flamand	126.061,33 €	1.612.915,28€	16,94	175,28	7.441,64 €	9.201,94 €	118,12 €	146,06 €
Brabant wallon	89.527,05 €	583.635,52 €	15,02	71,74	5.960,52 €	8.135,43 €	94,61 €	129,13 €
Bruxelles	792.848,95 €	4.285.539,62€	109,06	432,32	7.269,84 €	9.912,89 €	115,39 €	157,35 €
Flandre occidentale	687.602,93 €	875.221,66 €	85,98	106,15	7.997,24 €	8.245,14 €	126,94 €	130,88 €
Flandre orientale	157.367,70 €	638.496,25 €	20,28	76,09	7.759,75 €	8.391,33 €	123,17 €	133,20 €
Hainaut	99.545,01 €	563.744,48 €	17,10	84,85	5.821,35 €	6.644,01 €	92,40 €	105,46 €
Liège	129.378,34 €	793.940,82 €	21,80	137,69	5.934,79 €	5.766,15 €	94,20 €	91,53 €
Limbourg	67.511,19 €	346.847,85 €	11,38	53,99	5.932,44 €	6.424,30 €	94,17 €	101,97 €
Luxembourg	5.706,29 €	160.767,23 €	1,10	24,70	5.187,54 €	6.508,79 €	82,34 €	103,31 €
Namur	9.816,95 €	87.535,50 €	2,28	15,08	4.305,68 €	5.804,74 €	68,34 €	92,14 €
<b>Total</b>	<b>3.399.096,43€</b>	<b>12.763.004,13€</b>	<b>469,17</b>	<b>1.558,38</b>	<b>7.244,91 €</b>	<b>8.189,92 €</b>	<b>115,00 €</b>	<b>130,00 €</b>

Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

Fig. 2.7.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers des métaux précieux par âge

Age	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
15-17	2.312,45 €	3,09	748,37 €	11,88 €
18-21	67.347,39 €	18,18	3.704,48 €	58,80 €
22-24	178.980,89 €	35,24	5.078,91 €	80,62 €
25-29	369.218,91 €	58,53	6.308,20 €	100,13 €
30-34	478.790,67 €	64,17	7.461,29 €	118,43 €
35-39	529.909,30 €	68,1	7.781,34 €	123,51 €
40-44	497.874,13 €	61,04	8.156,52 €	129,47 €
45-49	533.944,04 €	68,75	7.766,46 €	123,28 €
50-54	371.771,98 €	46,7	7.960,86 €	126,36 €
55-59	299.409,50 €	35,92	8.335,45 €	132,31 €
60-64	63.165,95 €	8,21	7.693,78 €	122,12 €
Autre	6.371,22 €	1,24	5.138,08 €	81,56 €
<b>Grand Total</b>	<b>3.399.096,43 €</b>	<b>469,17</b>	<b>7.244,91 €</b>	<b>115,00 €</b>

Pour une analyse des différences salariales en fonction du sexe dans le secteur, voir édition 2007 de la photo des secteurs (disponible en ligne sur [www.educam.be](http://www.educam.be)).

## 3 Chômage

### 3.1 Aperçu général

2007 et 2008 voient le nombre de DEI diminuer dans les trois régions pour la première fois depuis le début des observations.

Il faut cependant noter que la suppression du pointage communal obligatoire en 2005 ainsi que la nouvelle méthode employée pour comptabiliser les DEI rend difficile l'établissement de comparaison de la situation de 2006 avec les observations antérieures. Il reste cependant que l'analyse des effectifs de DEI au sein des professions liées à nos métiers reste intéressante. L'analyse de ces chiffres nous permet d'affirmer avec prudence l'apparition d'une tendance à la baisse du nombre des DEI dans nos métiers qui est observée depuis l'édition précédente de la photo des secteurs.

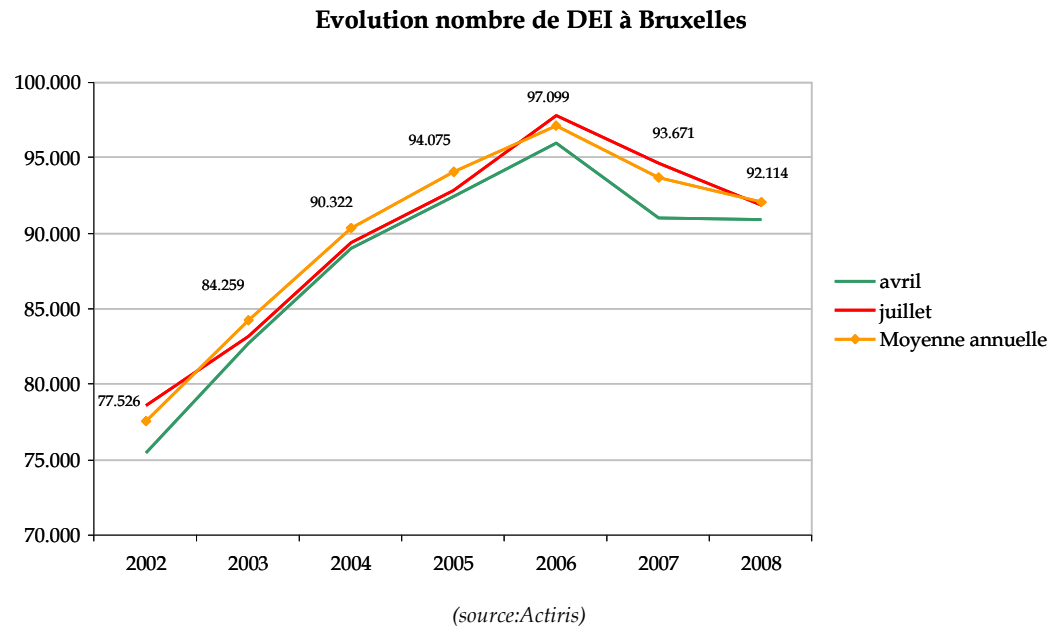
Enfin, il faut remarquer que l'édition de cette année propose une analyse approfondie du nombre de DEI dans nos secteurs pour les régions flamande et de Bruxelles, les données produites par les régions ne présentent pas les mêmes niveaux de précision et de disponibilité. Une analyse des variations saisonnières de l'offre d'emploi entre 2006 et 2008 est ainsi disponible pour la région de Bruxelles-Capitale et pour la région flamande. Une analyse détaillée des offres d'emploi provenant des entreprises des commissions paritaires reprises par EDUCAM est également proposée, mais n'est disponible que pour la région flamande.

### 3.2 Région de Bruxelles-Capitale

Entre 2002 et 2006, la région de Bruxelles-Capitale a connu une augmentation de 37,3% du nombre de DEI. A partir de 2007, cette augmentation s'arrête et on observe une diminution du nombre de DEI à Bruxelles. En moyenne on compte 4.985 demandeurs d'emploi inoccupés en 2008 par rapport à 2006, soit une diminution moyenne de 5,13%.

Le nombre de DEI déclarant une activité en lien avec les secteurs automobiles et connexes est également en diminution sur la période 2007-2008. Les graphes et tableaux ci-dessous détaillent ces évolutions.

### 3.2.1 Evolution du nombre de DEI à Bruxelles



### 3.2.2 Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM (avril)

Secteur	2004/04	2005/04	2006/04	2007/04	2008/04
Garage	1.115	1.078	996	967	937
Carrosserie	336	347	329	341	342
Commerce et récupération du métal	3.837	3.858	4.062	4.124	4.071
Métaux précieux	82	78	75	150	138
<b>Total</b>	<b>5.370</b>	<b>5.361</b>	<b>5.462</b>	<b>5.582</b>	<b>5.488</b>

Secteur	Métier déclaré par le DEI	2004 /04	2005 /04	2006 /04	2007 /04	2008 /04	Différence 2007-2008
Garage		<b>1.115</b>	<b>1.078</b>	<b>996</b>	<b>967</b>	<b>937</b>	<b>-3,1%</b>
	Aide-mécanicien réparateur	497	472	441	450	432	-4,0%
	Mécanicien automobile	531	536	491	440	416	-5,5%
	Électricien d'autos	41	31	26	26	34	30,8%
	Électromécanicien de véhicules à traction électrique	1	0	0	4	14	250,0%
	Mécanicien poids lourds + bus et cars	13	14	12	19	13	-31,6%
	Monteur de pneus	5	3	6	8	9	12,5%
	Technicien en moteur thermique et expertise automobile	14	12	8	8	9	12,5%
	Mécanicien réparateur de motocyclettes	9	7	9	8	6	-25,0%
	Mécanicien machines agricoles et terrassement	4	3	3	3	3	0,0%
	Mécanicien installateur et réparateur système L.P.G.	0	0	0	1	1	0,0%
Carrosserie		<b>336</b>	<b>347</b>	<b>329</b>	<b>341</b>	<b>342</b>	<b>0,3%</b>
	Tôlier en carrosserie	222	224	209	199	196	-1,5%
	Ponceur-enduiseur carrosserie	64	73	61	87	84	-3,4%
	Peintre en carrosserie	50	50	59	55	62	12,7%
Commerce et récupération du métal		<b>3.837</b>	<b>3.858</b>	<b>4.062</b>	<b>4.124</b>	<b>4.071</b>	<b>-1,3%</b>
	Ouvrier magasinier	1.972	2.056	2.279	2.313	2.317	0,2%
	Manutentionnaire	1.530	1.491	1.506	1.502	1.448	-3,6%
	Technicien en électromécanique	167	161	144	126	116	-7,9%
	Électromécanicien en général	128	115	103	98	95	-3,1%
	Coffreur-ferrailleur	16	14	10	42	42	0,0%
	Mécanicien industriel d'entretien	15	7	9	30	32	6,7%
	Mécanicien réparateur de machines-outils pour le travail des métaux	4	7	7	8	12	50,0%
	Conducteur de presse mécanique - Emboutisseur de tôlerie - Manœuvre de presse	5	7	4	5	9	80,0%
	Métaux précieux		<b>82</b>	<b>78</b>	<b>75</b>	<b>150</b>	<b>138</b>
Bijoutier		44	40	42	56	52	-7,1%
Mécanicien d'instruments de précision		2	0	3	34	20	-41,2%
Orfèvres, ciseleurs, émailleurs et polisseurs sur métaux précieux		10	7	5	23	19	-17,4%
Joaillier/Sertisseur		2	10	10	16	18	12,5%
Technicien en fine mécanique		12	9	7	8	14	75,0%
Horloger		12	12	8	8	12	50,0%
Graveur sur métaux (graveurs d'imprimerie exceptés)		0	0	0	5	3	

(source:Actiris)

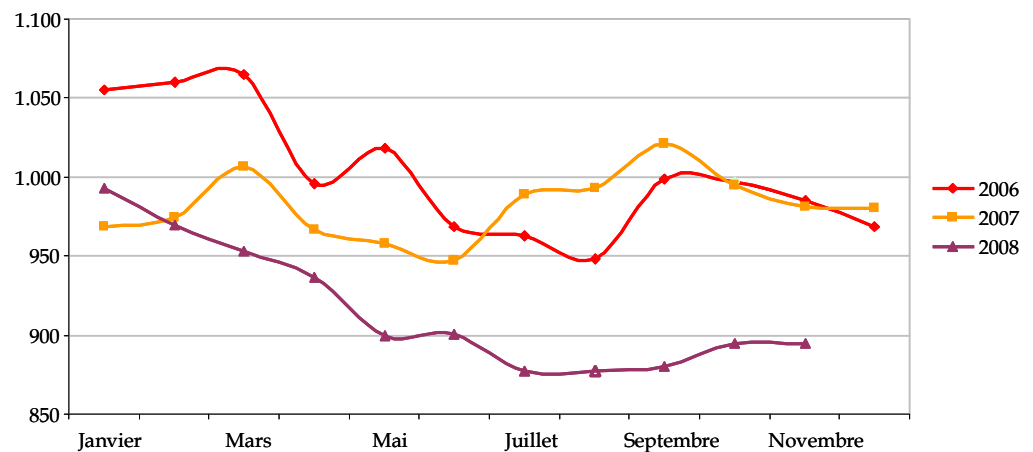
ACTIRIS a modifié fin 2006 la codification des professions des DEI de telle manière que les 138 codes qui constituaient l'ensemble des métiers des garages et carrosseries, du commerce du métal, des métaux précieux et de la récupération des métaux se sont réduits à 57 nouveaux codes. La comparaison des chiffres présentés dans cette édition de la photo des secteurs avec les éditions antérieures à 2006 s'avère dès lors très difficile.

Si on compare les chiffres de 2008 à ceux de 2007, on observe une diminution du nombre de DEI dans les activités de nos secteurs (- 3% dans les garages, - 1,3% dans les secteurs métaux, - 8% dans le secteur des métaux précieux). Seul le secteur de la carrosserie connaît une stabilité du nombre de DEI entre 2007 et 2008.

Il faut noter que les données relatives au nombre de DEI et aux offres d'emploi se basent uniquement sur les codes professionnels principaux des personnes, une personne peut être classée maximum dans 4 codes différents.

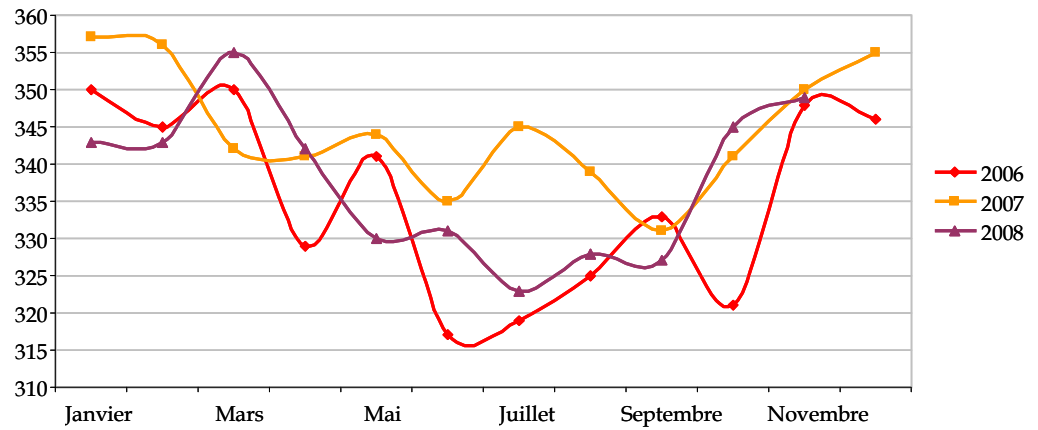
### 3.2.3 Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM à Bruxelles

Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur des garages (source Actiris)



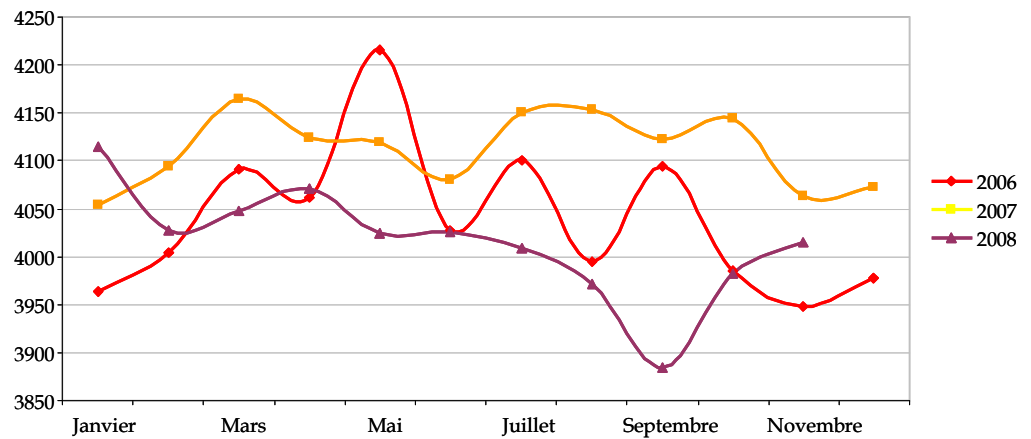
La courbe de 2008 se caractérise par une diminution presque constante du nombre de DEI dans le secteur des garages tout au long de l'année. Il faut noter que l'augmentation cyclique des mois de juillet à septembre observée en 2006 et 2007 est très faible en 2008.

**Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur de la carrosserie**  
(Source Actiris )



On constate une relative stabilité de la forme et de la hauteur des courbes saisonnières du nombre de DEI dans le secteur de la carrosserie. Le nombre de DEI diminue entre janvier et juillet et augmente d'une trentaine de travailleurs entre août et décembre.

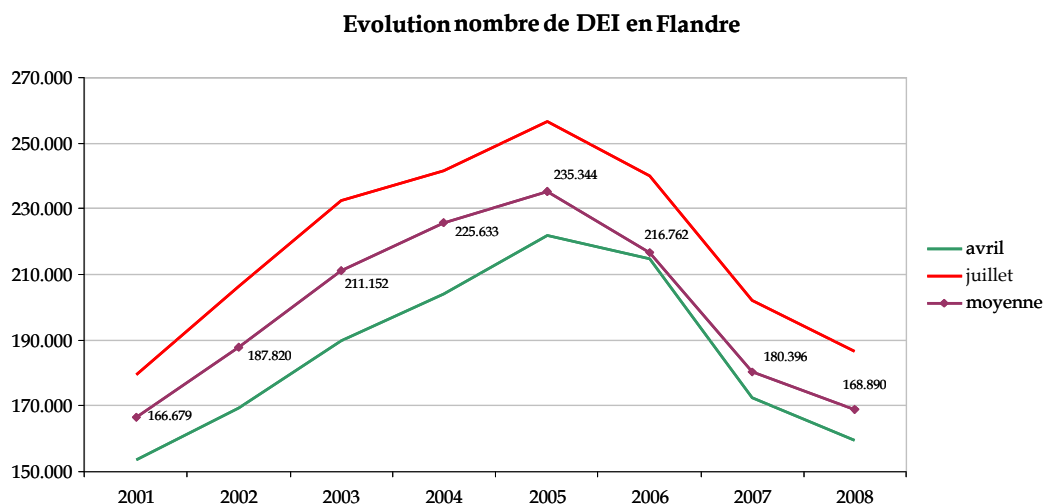
**Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur des métaux** (Source Actiris)



On observe dans les secteurs des métaux une augmentation inhabituelle du nombre de DEI entre septembre et novembre 2008.

### 3.3 Région flamande

#### 3.3.1 Nombre de DEI en Flandre



Le nombre de DEI en Flandre diminue dès 2006. Par rapport au pic de 2005 on compte en moyenne 66.454 DEI en moins en Flandre en 2008, soit une diminution de 28,2%.

#### 3.3.2 Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM

Secteur	2005/04	2006/04	2007/04	2008/04
Garage	1.833	1.613	1.093	955
Carrosserie	465	436	343	312
Commerce et récupération du métal	5.672	5.539	4.203	4.105
Métaux précieux	182	171	135	111
<b>Total</b>	<b>8.152</b>	<b>7.759</b>	<b>5.774</b>	<b>5.483</b>

Secteur	Métier déclaré par le DEI	avril 2005	avril 2006	avril 2007	avril 2008	Différence 2007/2008
Garages		1.833	1.613	1.093	955	-13%
	75390 Arbeider in de garage	398	351	256	220	-14%
	76120 Autoelektrotechnicus	35	22	17	15	-12%
	75351 Automecanicien-hersteller van voertuigen met benzinemotoren	1.065	955	630	566	-10%
	75352 Automecanicien-hersteller van voertuigen met dieselmotoren	76	68	42	35	-17%
	75350 Mecanicien-installateur en	24	21	14	9	-36%

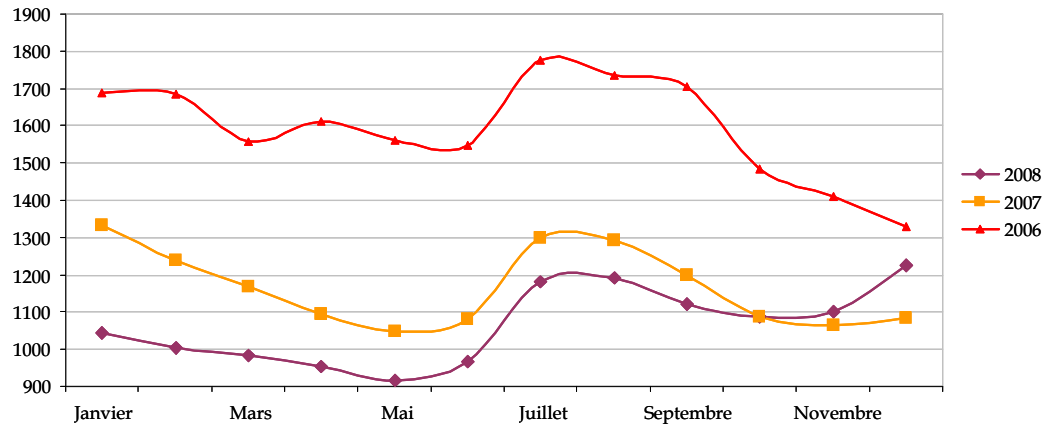
	hersteller van lpg-installaties motorvoertuigen					
	75353 Mecaniciën-hersteller van motorrijwielen en bromfietsen	130	112	86	68	-21%
	75370 Onderhoudsmecaniciën van heftrucks, tractoren, ...	13	18	11	12	9%
	75312 Onderhoudsmecaniciën van landbouwmachines	13	14	10	6	-40%
	75371 Onderhoudsmecaniciën van vrachtwagens, autobussen, ..	79	52	27	24	-11%
Carrosserie		<b>465</b>	<b>436</b>	<b>343</b>	<b>312</b>	<b>-9%</b>
	78261 Carrosserieschilder	99	91	72	62	-14%
	75415 Plaatwerker voor carrosserie	366	345	271	250	-8%
Commerce du métal		<b>5.672</b>	<b>5.539</b>	<b>4.203</b>	<b>4.105</b>	<b>-2%</b>
	73501 Arbeider in de metaalgietery	15	13	9	13	44%
	73590 Helper in de metaalgietery	6	9	3	4	33%
	75306 Hydraulicus	9	4	6	4	-33%
	88205 Magazijnarbeider onderdelen en wisselstukken - opslag- en stapelplaatsen	5.637	5.511	4.184	4.081	-2%
	75307 Pneumatieker	5	2	1	3	200%
Métaux précieux		<b>182</b>	<b>171</b>	<b>135</b>	<b>111</b>	<b>-18%</b>
	74140 Mecaniciën van precisieinstrumenten	21	16	13	8	-38%
	74300 Uurwerkmaker (mechanische uurwerken)	5	3	11	11	0%
	74310 Uurwerkmaker (elektronische uurwerken)	19	17	2	1	-50%
	74506 Juwelier	39	29	32	23	-28%
	74510 Edelsmid (goud ,zilver, platina)	82	90	64	61	-5%
	74535 Edelsteenzetter	7	5	6	4	-33%
	74590 Helper edelsmid	9	11	4	2	-50%
	74610 Graveerder - uitgezonderd drukkerij			3	1	-67%

### 3.3.3 Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM en Flandre

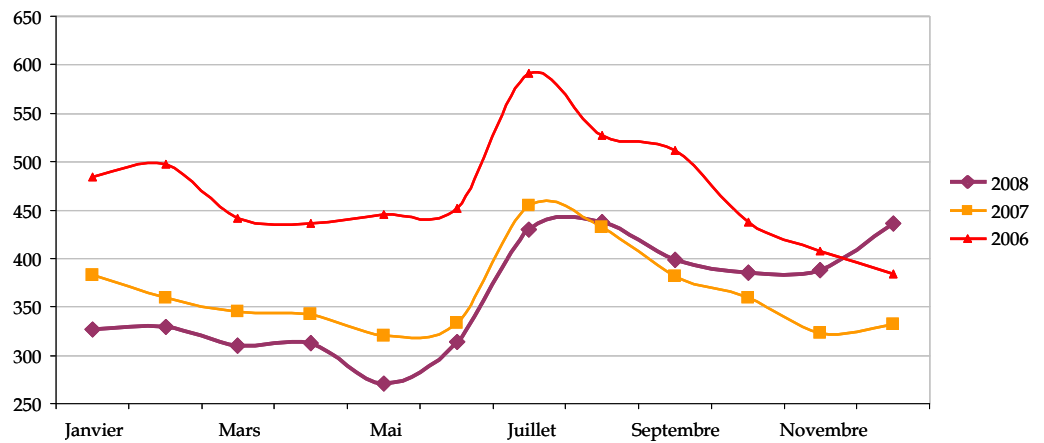
L'étude de la variation mois par mois des effectifs de DEI dans les métiers de nos secteurs permet de penser que la diminution du nombre de DEI observée dans nos secteurs depuis trois ans va se ralentir en 2009. Dans les trois secteurs ci-dessous on observe en effet pour la première fois un passage de la courbe de 2008 au dessus de la courbe de 2007. Depuis 2006, le nombre de DEI connaissait une diminution constante en comparant mois à mois.

Cette augmentation de la main d'œuvre disponible observée en Flandre dans nos secteurs pourrait être une conséquence de la crise financière de 2008. Il faut noter que le secteur des carrosseries est celui qui est le plus touché par ce phénomène puisque le nombre de DEI atteint en décembre 2008 est supérieur à celui atteint en 2007 mais aussi à celui de 2006.

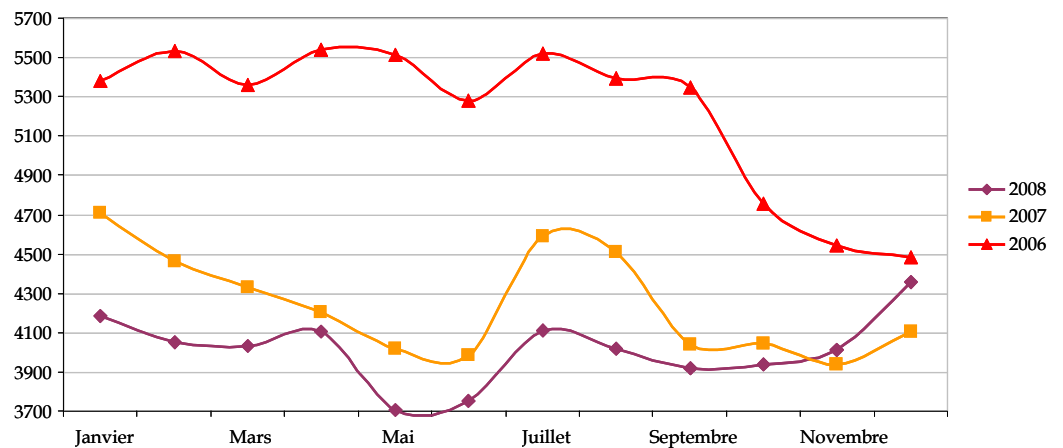
Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur des garages  
(Source: VDAB)



Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur de la carrosserie  
(Source: VDAB)



Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur du commerce du métal  
(Source: VDAB)



### 3.3.4 Offres d'emploi liées aux secteurs couverts par EDUCAM en Flandre

En 2007, 2.843 offres d'emploi provenant de nos secteurs ont été transmises au VDAB. Au total, tous secteurs confondus, le VDAB a reçu 281.611 offres en 2007 pour ce qui concerne le « Normaal Economische Circuit zonder Interimopdrachten (NECzI) »<sup>12</sup>. Nos secteurs représentent 1,01% des offres d'emploi de ce type<sup>13</sup>.

Ces offres d'emploi se répartissent en 65 métiers différents. Sur ces 65 métiers, les 20 métiers les plus demandés représentent 75% de la demande d'emploi du secteur.

---

<sup>12</sup> Il ne s'agit donc pas ici de chiffres sur l'ensemble du marché du travail en Flandre, mais uniquement sur les offres d'emploi transmises au VDAB directement. Pour une analyse complète des offres d'emploi dans les secteurs de la carrosserie et des garages voir l'enquête « *In & Uit* » réalisée bi-annuellement par l'observatoire des métiers d'EDUCAM et disponible sur demande. Cette enquête propose également un aperçu des métiers principaux exercés dans ces deux secteurs.

<sup>13</sup> La définition des secteurs automobiles et connexes du VDAB est basée sur l'emploi des codes employeurs ONSS suivants: 64 (garages, CP 112), 65 (carrosserie, CP 149.2), 77 (commerce du métal, CP 149.4) et 78 (métaux précieux, CP149.3). Elle n'inclut donc pas les entreprises reprises sous le code 79 (récupération des métaux, CP 142.1).

Fig. 3.3.4.1: Les métiers les plus demandés dans nos secteurs

Code	Métier	Pénurie	OE Totale	OE du secteur	% des OE du secteur	% cumulé
759.06	Monteur van motorvoertuigen		1.577	414	14,6%	14,6%
753.51	Automecanicien-hersteller van voertuigen met benzinemotoren	oui	596	349	12,3%	26,8%
882.05	Magazijnarbeider onderdelen en wisselstukken - opslag- en stapelplaatsen	oui	3.047	302	10,6%	37,5%
754.15	Plaatwerker voor carrosserie	oui	368	199	7,0%	44,5%
753.00	Onderhoudsmecanicien en hersteller machines en industriële installaties	oui	2.059	137	4,8%	49,3%
753.56	Monteerder van voertuigonderdelen		225	131	4,6%	53,9%
753.71	Onderhoudsmecanicien van vrachtwagens, autobussen, ..	oui	207	76	2,7%	56,6%
753.52	Automecanicien-hersteller van voertuigen met dieselmotoren	oui	183	69	2,4%	59,0%
753.90	Arbeider in de garage		98	66	2,3%	61,3%
932.25	Autowasser		148	53	1,9%	63,2%
782.61	Carrosserieschilder	oui	136	45	1,6%	64,8%
899.00	Productiearbeider		4.396	39	1,4%	66,1%
753.54	Mecanicien-hersteller van fietsen		119	36	1,3%	67,4%
753.70	Onderhoudsmecanicien van heftrucks, tractoren, ...	oui	61	35	1,2%	68,6%
932.05	Particuliere Schoonmaker	oui	16.028	35	1,2%	69,9%
753.12	Onderhoudsmecanicien van landbouwmachines	oui	53	31	1,1%	70,9%
32.00	9Klassieke (professionele) schoonmaker	oui	3.825	31	1,1%	72,0%
756.24	Half-automaatlasser	oui	741	29	1,0%	73,1%
882.07	Orderpicker - distributiesector		1.527	29	1,0%	74,1%
756.80	Lasser - metaal	oui	684	28	1,0%	75,1%
<b>Total</b>			<b>36.078</b>	<b>2.134</b>	<b>75,1%</b>	

Le métier le plus demandé est celui de « monteur de véhicule à moteur » qui représente 14,6% des offres d'emploi provenant du secteur en 2007. Cette proportion monte à 19,2% du total des offres si on y additionne la catégorie « monteur de partie de véhicule » qui totalise 4,6% des offres et se retrouve en sixième place.

Le deuxième métier le plus demandé est celui de mécanicien-réparateur de véhicule à moteur à essence qui totalise 12,3% des offres.

En troisième position se trouve le métier de magasinier spécialiste en pièces de rechange, stockage et entrepôts (10,6% des offres).

En quatrième place avec 7% des offres, le métier de tôlier en carrosserie.

Et en cinquième place celui de mécanicien d'entretien et réparateur de machine et d'installation industrielle (4,8%).

Ces six professions représentent 53,9% du total des offres d'emploi communiquées par les entreprises du secteur au VDAB.

Il est étonnant de voir que des métiers comme mécanicien-réparateur de véhicule à moteur diesel, ouvrier en garage ou peintre en carrosserie, ne représente qu'une proportion peu importante des offres d'emploi (respectivement, 2,4%; 2,3% et 1,6% des offres).

## 2. Les métiers propres à nos secteurs

Il est possible de repérer les métiers qui sont propres à nos secteurs en fonction de la proportion des offres pour le métier qui émanent de nos secteurs par rapport au nombre total d'offres pour ce métier dans toute la Flandre, tous secteurs confondus.

Fig. 3.3.4.2. Classement des métiers de nos secteurs en fonction de la proportion des offres émanant de nos secteurs

Code	Métier	Pénurie	OE Totale	OE du secteur	% des OE du secteur	Offre non remplie en 2008	% intra-secteur
75390	Arbeider in de garage		98	66	67,3%	4	2,3%
74510	Edelsmid (goud ,zilver, platina)		14	9	64,3%	2	0,3%
75351	Automecanicien-hersteller van voertuigen met benzinemotoren	oui	596	349	58,6%	28	12,3%
75312	Onderhoudsmecanicien van landbouwmachines	oui	53	31	58,5%	4	1,1%
75356	Monteerder van voertuigonderdelen		225	131	58,2%	3	4,6%
75370	Onderhoudsmecanicien van heftrucks, tractoren, ...	oui	61	35	57,4%	16	1,2%
75353	Mecanicien-hersteller van motorrijwielen en bromfietsen		30	17	56,7%	4	0,6%
75415	Plaatwerker voor carrosserie	oui	368	199	54,1%	34	7,0%
76120	Autoelektrotechnicus	oui	28	14	50,0%	2	0,5%
75352	Automecanicien-hersteller van voertuigen met dieselmotoren	oui	183	69	37,7%	15	2,4%
75371	Onderhoudsmecanicien van vrachtwagens, autobussen,	oui	207	76	36,7%	19	2,7%
93225	Autowasser		148	53	35,8%	3	1,9%
75935	Slotenmaker		15	5	33,3%	0	0,2%
78261	Carrosserieschilder	oui	136	45	33,1%	7	1,6%
75354	Mecanicien-hersteller van fietsen		119	36	30,3%	0	1,3%
75906	Monteur van motorvoertuigen		1.577	414	26,3%	0	14,6%
80255	Polyvalent drukvoorbereider		24	5	20,8%	0	0,2%
76420	Installateur van telecommunicatie centrales	oui	65	13	20,0%	0	0,5%
<b>Total</b>			<b>3.947</b>	<b>1.567</b>	<b>39,7%</b>	<b>141</b>	<b>55,1%</b>

Le seuil choisi pour qu'un métier soit déclaré « métier de notre secteur » est celui des 20%. Si 20% des offres d'emploi d'un métier particulier émanent de notre secteur, il sera considéré comme un métier typique de nos secteurs.

Selon ce critère, seuls 18 métiers se retrouvent dans cette catégorie. Sur ces 18 métiers, 7 (en noir dans le tableau) ne se retrouvaient pas dans la liste des métiers de nos secteurs présentée dans les versions précédentes de la photo des secteurs. En chiffres absolus, le métier principal manquant dans les typologies précédentes est celui de monteur de véhicule à moteur et de partie de véhicule (545 OE dans le secteur).

Ces 18 métiers représentent 55% du total des offres émanant du secteur, cela signifie que près d'une offre d'emploi sur deux dans nos secteurs en Flandre ne concerne pas un métier directement lié à nos secteurs.

*Fig. 3.3.4.3. Les autres secteurs qui embauchent des travailleurs dans des métiers typiques de nos secteurs*

La totalité des ouvriers exerçant un métier typique à nos secteurs ne sont pas tous embauchés dans nos secteurs. Les chiffres fournis par le VDAB permettent d'avoir un aperçu des autres secteurs qui embauchent des ouvriers pour exercer des fonctions typiques de nos secteurs<sup>14</sup>.

Ci-dessous la liste de métiers typique de nos secteurs qui se retrouvent dans d'autres secteurs analysés par le VDAB.

---

<sup>14</sup> Ces chiffres ne peuvent que donner une estimation de la réalité. Le VDAB ne propose en effet qu'une analyse des offres d'emploi pour les secteurs avec lesquels il a signé une convention sectorielle. Par ailleurs, certains secteurs étant définis sur base des codes NACEBEL et d'autres sur base des codes comptables de l'ONSS, certaines offres d'emploi peuvent se retrouver comptées deux fois dans deux secteurs se recoupant (cela pourra être le cas pour le secteur automobile et le secteur métal).

Secteur du métal<sup>15</sup>

Code	Métier	En pénurie	OE Totale	OE du secteur	% du secteur
75312	Onderhoudsmecanicien van landbouwmachines	oui	53	12	22,6%
75351	Automecanicien-hersteller van voertuigen met benzinemotoren	oui	596	82	13,8%
75352	Automecanicien-hersteller van voertuigen met dieselmotoren	oui	183	37	20,2%
75356	Monteerder van voertuigonderdelen		225	122	54,2%
75360	Mecanicien-hersteller schepen	oui	20	12	60,0%
75370	Onderhoudsmecanicien van heftrucks, tractoren, ...	oui	61	15	24,6%
75371	Onderhoudsmecanicien van vrachtwagens, autobussen, ..	oui	207	33	15,9%
75410	Industrieel plaatwerker	oui	58	43	74,1%
75415	Plaatwerker voor carrosserie	oui	368	118	32,1%

Ce secteur attire une part importante de nos métiers. Près de 20% des mécaniciens réparateurs de véhicules à moteur diesel engagés comme tel en Flandre y sont engagés. Ce secteur embauche également 32% des tôliers en carrosserie mais cette forte proportion vient sans doute du fait de la présence dans ce secteur des entreprises de construction de carrosserie (NACE 34.2) qui se retrouvent également dans notre secteur sous le code ONSS 65.

Transport de bien et logistique<sup>16</sup>

Code	Métier	En pénurie	OE Totale	OE du secteur	% du secteur
75351	Automecanicien-hersteller van voertuigen met benzinemotoren	oui	596	18	3,0%
75352	Automecanicien-hersteller van voertuigen met dieselmotoren	oui	183	12	6,6%
75371	Onderhoudsmecanicien van vrachtwagens, autobussen, ..	oui	207	34	16,4%

Ce secteur embauche 16% des mécaniciens spécialisés en camion et autobus.

<sup>15</sup> Ce secteur correspond aux entreprises classées dans les codes NACE suivants: (Métallurgie) 27.22, 27.32, 27.33, 27.34, 27.41; 27.51, 27.52, 27.53; (Travail des métaux): 28; (Fabrication de machines et équipements): 29; (Fabrication de machines et appareils électriques): 31 (excl. 31.61,31.62); (Fabrication d'instrument de précision...) 33.20, 33.5; (**Construction et assemblage de véhicules automobiles...**): 34, (Fabrication d'autres matériels de transport): 35 (excl. 35.3).

<sup>16</sup> Code ONSS 83.

Construction<sup>17</sup>

Code	Métier	En pénurie	OE Totale	OE du secteur	% du secteur
75318	Onderhoudsmecanicien van grondwerk-en bouwmachines	oui	95	18	18,9%
75351	Automecanicien-hersteller van voertuigen met benzinemotoren	oui	596	9	1,5%
75352	Automecanicien-hersteller van voertuigen met dieselmotoren	oui	183	6	3,3%
75360	Mecanicien-hersteller schepen	oui	20	6	30,0%
75371	Onderhoudsmecanicien van vrachtwagens, autobussen, ..	oui	207	6	2,9%

Transport de personnes<sup>18</sup>

Code	Métier	En pénurie	OE Totale	OE du secteur	% du secteur
75352	Automecanicien-hersteller van voertuigen met dieselmotoren	oui	183	9	4,9%
75371	Onderhoudsmecanicien van vrachtwagens, autobussen, ..	oui	207	8	3,9%

On remarque que les deux professions qui se retrouvent dans le plus de secteurs sont les postes de mécanicien spécialisé dans la réparation de camion et autobus, ainsi que les mécaniciens spécialisés en moteur diesel.

On constate également que la grande majorité de ces métiers recherchés par plusieurs secteurs sont des métiers en pénurie. Cette demande multisectorielle accroît vraisemblablement le phénomène de pénurie et la difficulté de remplir certaines fonctions dans nos secteurs.

*Fig. 3.3.4.4. Analyse des métiers en pénurie*<sup>19</sup>

Les données du VDAB permettent également d'établir une liste des métiers en pénurie (knelpuntberoepen). 59% des offres d'emploi en Flandre touchent un de ces métiers en pénurie.

En ce qui concerne les métiers de nos secteurs, sur 2.843 offres, 1.735 touchaient un métier en pénurie (61%). Par ailleurs il est important de remarquer que les métiers les plus recherchés dans nos secteurs sont presque tous en pénurie (voir Fig. 1). Les métiers en

<sup>17</sup> Code ONSS 24, 26, 44, 544.

<sup>18</sup> Code ONSS 85.

<sup>19</sup> Analyse approfondie réalisée par le VDAB: VDAB (2008), *Analyse Vacatures 2007. Knelpuntberoepen*, Deel 1. plus d'infos voir: <http://vdab.be/trends/vacatureanalyse.shtml>.

pénurie sont regroupés dans des intitulés plus larges que les métiers proposés dans les cadres ci-dessus.

Un métier peut être déclaré en pénurie pour trois raisons:

- En raison d'un manque quantitatif de force de travail. Le métier n'est pas assez enseigné dans les écoles, il y a donc insuffisamment de jeunes sortants de l'école et scolarisé dans le métier.
- En raison d'un manque qualitatif de main d'œuvre: il y a assez de demandeurs d'emploi dans le métier concerné, mais les demandeurs d'emploi ne sont pas assez qualifiés, manquent d'expérience ou n'ont pas une attitude adéquate.
- L'environnement de travail lié au métier est déprécié par les travailleurs (mauvaise condition salariale, travail lourd physiquement, beaucoup de stress, horaire, statut d'indépendant).

Concernant nos secteurs, les groupes de métiers suivants sont en pénurie:

- *Technicus elektromechanica, mechanica en autotechniek*: Ces métiers sont victimes d'un manque quantitatif et qualitatif.
- *Mecanicien van motorvoertuigen*: Egalement victime d'un manque quantitatif et qualitatif. Les employeurs recherchent des candidats sortant d'un troisième cycle de l'enseignement professionnel ou expérimenté dans le secteur. L'exigence de polyvalence des travailleurs ainsi que les rapides évolutions techniques augmentent les exigences qualitatives qui freinent l'embauche de candidats potentiels.
- *Plaatbewerker*: Cette profession est victime d'un manque qualitatif, il y a assez de main d'œuvre disponible, mais cette main d'œuvre n'est pas assez qualifiée en raison des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux employés.

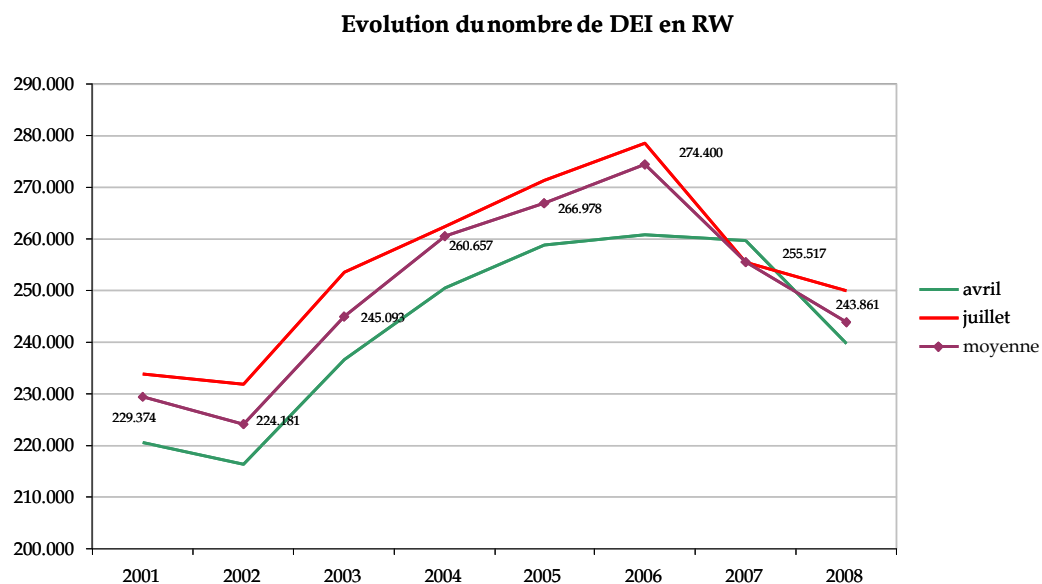
L'intensité de la pénurie est également mesurée par le VDAB. Les différents métiers en manque quantitatif sont distingués en fonction du niveau d'étude souhaité pour l'embauche. Les métiers: *Technicus elektromechanica, technicus autotechniek* et *automecanicien* se situent dans le groupe des *middengeschoold*. Dans le classement des métiers les plus en pénurie dans ce groupe de scolarisation, ils se placent respectivement à la 2<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> place (sur 88). Ces trois métiers sont donc parmi les métiers connaissant la plus forte pénurie en Flandre.

Les tôliers pour carrosserie se retrouvent dans le classement des métiers uniquement en pénurie qualitative. Ils occupent la 32<sup>ème</sup> place de ce classement sur 44. La pénurie est donc relativement moins importante dans ce cas.

Pour terminer, les solutions avancées par le VDAB pour réduire la pénurie de main d'œuvre dans nos secteurs sont d'augmenter l'attrait de l'enseignement technique auprès des jeunes mais aussi d'engager plus de femmes. Le principal obstacle observé pour la mise en œuvre de ces solutions par le VDAB est la rencontre de ces solutions avec des préjugés persistants quant au travail dans nos secteurs (VDAB, 2008: p.20).

Région wallonne

### 3.3.5 Nombre de DEI



Comme à Bruxelles, le nombre de DEI diminue à partir de 2007. On passe de 274.400 DEI en 2006 à 243.861 DEI en moyenne en 2008 (soit une diminution de 11 %).

### 3.3.6 Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM

Secteur	juin-07	juin-08	Différence
Garage	2.993	2.720	-9,1%
Carrosserie	827	804	-2,8%
Commerce et récupération du métal	14.169	13.625	-3,8%
Métaux précieux	171	165	-3,5%
<b>Total</b>	<b>18.160</b>	<b>17.314</b>	<b>-4,7%</b>

Secteurs	Métiers	juin-07	juin-08	Différence
Carrosserie		827	804	-2,8%
	Tôlier en carrosserie	517	444	-14,1%
	Peintre en carrosserie	191	183	-4,2%
	Carrossier	99	151	52,5%
	Démonteur monteur en carrosserie	17	22	29,4%
	Poseur de pare-brise	3	4	33,3%
Garage		<b>2.993</b>	<b>2.720</b>	<b>-9,1%</b>
	Mécanicien réparateur de voitures particulières et utilitaires légers	2.501	2.260	-9,6%
	Mécanicien de véhicules utilitaires et poids lourd	204	207	1,5%
	Mécanicien motocycles	161	143	-11,2%
	Mécanicien tracteurs et machines agricoles	64	53	-17,2%
	Monteur de pneus	63	57	-9,5%
Commerce et récupération des métaux		<b>14.169</b>	<b>13.625</b>	<b>-3,8%</b>
	Manutentionnaire	6.803	6.684	-1,7%
	Magasinier	6.169	5.766	-6,5%
	Mécanicien d'entretien industriel	554	545	-1,6%
	Ajusteur mécanicien	446	403	-9,6%
	Agent de découpage des métaux	83	89	7,2%
	Ferronnier	73	82	12,3%
	Mécanicien automatique	32	45	40,6%
	Trieur de métaux	4	5	25,0%
	Récupérateur de métaux	3	3	0,0%
	Opérateur sur machine de tri et de réduction des métaux	2	3	50,0%
Métaux précieux		<b>171</b>	<b>165</b>	<b>-3,5%</b>
	Bijoutier joaillier	111	100	-9,9%
	Horloger	21	17	-19,0%
	Graveur	20	24	20,0%
	Ajusteur mécanicien instruments précision	17	18	5,9%
	Ajusteur mécanicien en horlogerie	1	1	0,0%
	Gemmologiste	1	4	300,0%
	Technicien en microtechnique		1	
<b>Total</b>		<b>18.160</b>	<b>17.314</b>	<b>-4,7%</b>

1. La comparaison des chiffres de cette édition avec les éditions précédentes est rendue impossible en raison du changement par le Forem des catégories métiers employées pour classer les DEI. (Cette modification explique également les différences entre les chiffres pour 2007 présentés dans cette édition et dans celle de 2008).

2. Les catégories de mécanicien d'entretien et de mécanicien dépanneur présentées dans l'édition 2008 sont reprises dans la nouvelle classification dans la catégorie « mécanicien réparateur » de voitures particulières et utilitaires légères.

## 4 Enseignement

### 4.1 Aperçu général

Communauté	Nombre de jeunes de 15 à 24 ans	Type d'enseignement	Nombre d'inscrits	% du nombre de jeunes de 15 à 24 ans
Flamande	715.617	Technique	18.437	2,58%
		Professionnel	6.341	0,89%
		Promotion sociale	4741	0,66%
		Supérieur	17.033	2,38%
Française	429.487	Technique de transition	921	0,21%
		Technique de qualification	5.060	1,18%
		Professionnel	5.430	1,26%
		Supérieur de type court	1.313	0,31%
		Supérieur de type long	308	0,07%
		Promotion sociale	7810	1,82%
		Alternance	1096	0,26%
<b>Total</b>	<b>1.145.104</b>		<b>68.490</b>	<b>5,98%</b>

Il est important de remarquer, avant de parcourir les chiffres de l'enseignement, qu'il est très **difficile de comparer les situations des deux communautés**. En effet, les systèmes d'enseignement flamands et francophones sont très différents et ne présentent pas la même structure.

La figure ci-dessus reprend le nombre d'inscrits dans les différentes filières d'enseignement en Communauté flamande et française. Les données qu'elle présente constituent la synthèse de l'ensemble des tableaux qui se retrouvent dans ce chapitre.

Globalement, **le nombre d'inscrits dans des filières menant à des métiers de nos secteurs suit une tendance à la baisse**.

On estime la proportion d'élèves scolarisés dans des filières menant à des métiers de nos secteurs à 6% de la population totale des jeunes de 15 à 24 ans. Cette proportion est beaucoup plus élevée que la proportion de travailleurs de nos secteurs par rapport à

l'ensemble de la population active (2,8 %). **Un grand nombre de travailleurs possédant une formation liée aux métiers de nos secteurs ne travaillent donc pas dans nos secteurs.**

## 4.2 Liste des écoles

Pour connaître les écoles où une formation orientée vers notre secteur est organisée, nous vous invitons à aller visiter le site [www.accrosdelauto.be](http://www.accrosdelauto.be). L'icône « Etudes et emploi » vous permet de rechercher la formation qui vous intéresse en fonction de votre profil spécifique. De plus, les liens vers les annuaires des écoles dans la Communauté flamande et dans la Communauté française sont repris ci-dessous.

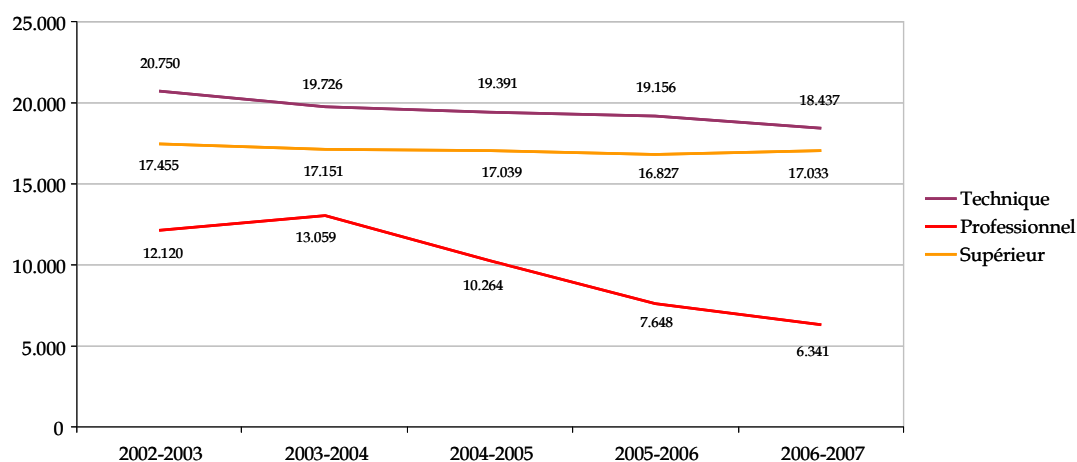
- <http://www.enseignement.be> (onglet annuaire)
- <http://www.ond.vlaanderen.be/onderwijsaanbod>

## 4.3 Communauté flamande

Fig. 4.3.1. Evolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement de plein exercice en Communauté flamande par type d'enseignement dans les filières donnant accès à nos secteurs

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Technique	20.750	19.726	19.391	19.156	18.437
Professionnel	12.120	13.059	10.264	7.648	6.341
Supérieur TC	9.071	9.082	9.259	9.526	10.463
Supérieur TL	8.384	8.069	7.780	7.301	6.570
<b>Total</b>	<b>50.325</b>	<b>49.936</b>	<b>46.694</b>	<b>43.631</b>	<b>41.811</b>

Evolution du nombre d'inscriptions par filière en communauté flamande



Le nombre total d'inscrits dans les filières d'enseignement menant vers nos secteurs diminue depuis 2002 (- 8.514 étudiants; - 17%). C'est dans l'enseignement professionnel que la diminution est la plus importante (- 48%). Cette diminution provient essentiellement de la disparition en 2005-2006 des options « Métal » et « Industrie » qui rassemblaient près de 3.000 élèves.

*Fig. 4.3.2. Evolution du nombre de diplômés dans l'enseignement de plein exercice en Communauté flamande par type d'enseignement*

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Technique	9.843	8.818	8.686	8.647	8.478
Professionnel	5.860	5.552	5.815	3.414	3.441
Supérieur TC	2.001	2.028	2.058	2.070	3.795
Supérieur TL	3.636	3.425	3.134	1.984	
<b>Total</b>	<b>21.340</b>	<b>19.823</b>	<b>19.693</b>	<b>16.115</b>	<b>15.714</b>

On note également une forte diminution du nombre de diplômés dans les filières menant à nos secteurs (- 26%).

Fig. 4.3.3. Communauté flamande, nombre de jeunes diplômés dans l'enseignement de plein exercice par option d'étude

	Métier			Technique			Supérieur	Total
	2ème année scolaire du 2ème degré	2ème année scolaire du 3ème degré	3ème année scolaire du 3ème degré	2ème année scolaire du 2ème degré	2ème année scolaire du 3ème degré	3ème année scolaire du 3ème degré	En cours de changement	
Autotechnieken					352			352
Auto-elektriciteit								
Elektriciteit-elektronica				530	393			923
Elektromechanica				1.235	876			2.111
Elektrotechnieken				1.190				1.190
Industriële wetenschappen				926	638			1.564
Mechanische technieken				1.102				1.102
Mechanische vormgevingstechnieken					599			599
Landbouwmechanisatie						42		42
Landbouwtechnieken				61	74			135
Tuinbouwtechnieken				209	181			390
Motoren				12	7			19
Toegepaste autotechnieken						51		51
<b>Total technique</b>				<b>5.265</b>	<b>3.120</b>	<b>93</b>		<b>5.358</b>
Autotechnieken		508	12					520
Auto-elektriciteit			133					133
Bedrijfsvoertuigen			15					15
Bijzonder transport			37					37
Diesel en LPG motoren			130					130
Elektrische installaties	891	714						1.605
Tuinbouwmechanisatie			10					10
Tweewielers en lichte verbrandingsmotoren		7						7
Wegenbouwmachines			9					9
Carrosserie		235						235
Carrosserie-plaatbewerking								0
Carrosserie- en spuitwerk			7					7
Lassen constructie		650						650
Mechanische en hydraulische kranen			11					11
Metaal								0
Nijverheid								0
Pijpfitten-lassen-monteren			60					60
Scheeps-en havenwerk			12					12
<b>Total métier</b>	<b>891</b>	<b>2.114</b>	<b>436</b>					<b>3.441</b>
Industriële wetenschappen en technologie							3.795	
<b>Total supérieur</b>							<b>3.795</b>	<b>3.795</b>
<b>Total</b>		<b>3.441</b>		<b>8.478</b>			<b>3.795</b>	<b>15.714</b>
<b>Inscriptions</b>		<b>18.473</b>		<b>6.341</b>			<b>17.033</b>	<b>41.847</b>

Fig. 4.3.4. Détail des inscriptions dans l'enseignement supérieur par option d'étude de la filière Science et technologie industrielle.

Filières	Baccalauréat professionnel	Baccalauréat universitaire	Master	Total
Elektrotechniek	381			381
Elektromechanica	2104			2.104
Elektriciteit				0
Autotechnologie	832			832
Mechanica				0
Mechanische ontwerp- en productietechn.	229			229
Ind. Wet.: elektromechanica		1.740	500	2.240
ind. Wet.: elektrotechniek			81	81
Industrial sciences: Electromech. Engineering			5	5
<b>Total</b>	<b>3546</b>	<b>1.740</b>	<b>586</b>	<b>5.872</b>

La structure de l'enseignement supérieur a été modifiée en 2007 suite à l'application du processus de Bologne et de la distinction entre Baccalauréat et Master.

Fig. 4.3.5. Inscriptions dans l'enseignement secondaire de promotion sociale 2006-2007

Secteurs	Filière	Enseignement totalement linéaire	Enseignement totalement modulaire	Total
Garage	Auto (- carrosserie...)	167	2.322	2.489
	Elektriciteit	42		42
	Elektromechanica	120		120
	Mechanica		20	20
	Sous-total			2.671
Carrosserie	Carrosserie (tout ensemble)		388	388
	Sous-total			388
	Lassen	55	613	668
	Mig-mag lassen	14	184	198
Métal	Plaatlasser		178	178
	TIG-Lassen	15	249	264
	Vlambooglassen	10		10
	Smeden	109		109
	Sous-total			1.427
Métaux précieux	Juwelen	41	214	255
	Sous-total			255
<b>Total</b>		<b>573</b>	<b>3.780</b>	<b>4.741</b>

Fig. 4.3.6. Inscriptions dans l'enseignement supérieur de promotion sociale 2006-2007

Filière	Enseignement totalement linéaire	Enseignement totalement modulaire	Total
Auto-expertise	14		14
Elektricititeit	31		31
Elektromecanica	172	139	311
Mechanica	11	109	120
Motorvoertuigentechniek	27		27
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>248</b>	<b>503</b>

## 4.4 Communauté française

Fig. 4.4.1. Evolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement de plein exercice en Communauté française par type d'enseignement dans les filières donnant accès à nos secteurs

	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005-2006	2006-2007
Technique transition	1.280	1.099	940	899	921
Technique qualification	6.481	5.584	5.213	5.163	5.060
Professionnel	4.611	4.911	4.958	4.796	5.430
Supérieur TC	1.820	1.934	1.343	1.279	1.313
Supérieur TL	622	614	612	619	308
<b>Total</b>	<b>14.814</b>	<b>14.142</b>	<b>13.066</b>	<b>12.756</b>	<b>13.032</b>

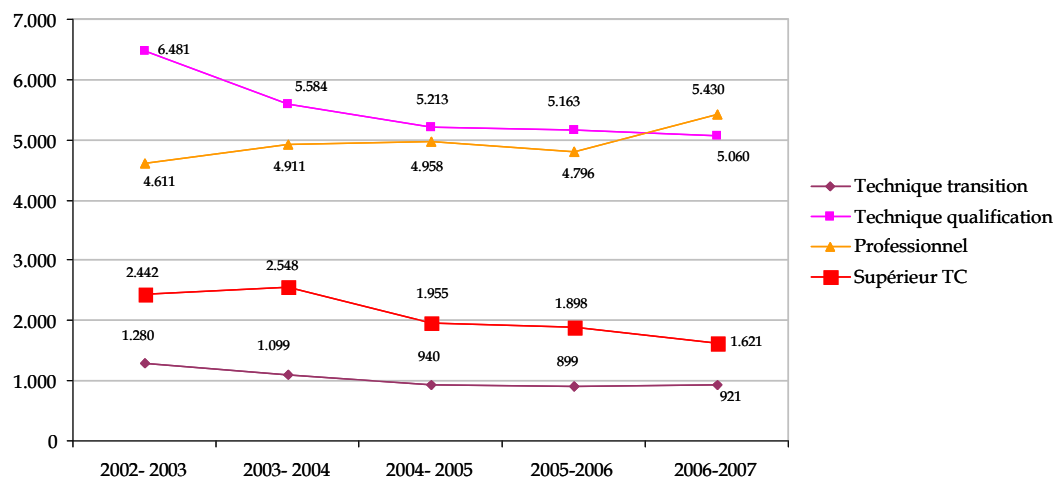


Fig. 4.4.2. Evolution du nombre de diplômés dans l'enseignement de plein exercice en Communauté française dans les filières donnant accès à nos secteurs

	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005-2006	2006-2007
Dipl	4.759	4.918	4.484	4.455	4.089

Fig. 4.4.3. Communauté française, nombre de jeunes diplômés dans l'enseignement de plein exercice par option d'étude

Secteurs	Options	Technique de transition				Technique de qualification				Professionnel				Sup'ic Graduat	Sup'ii Candidature et Ingénieur	Total	
		CIESD2D fin éme	CIESD fin 6ème	CIESD CQ6	CIESD CQ7 + CE	CIESD CQ6	CIESD CQ6 + CQ6	CE	CQ7 + CE	CQ6-CE	CIESD(7)	CQ7	CES8 + CQ7				
Garage	Scientifique industrielle;																
	Electromécanique et Electronique de l'automobile	215	133		1		22				11	2	16			370	
	Electromécanique			1510												52	
	Technicien de l'automobile					48										1510	
	Technicien en agro-equipement					1										204	
	Mécanique automobile			188							2		11			9	
	Technicien en électricité de l'automobile										6		12			201	
	Electricité								478							18	
	Fine électromécanique															478	
	Fine mécanique															3	
	Mécanique garage										3		1			1	
	Mécanique moteurs et des engins agricoles															116	
	Mécanisme d'entretien										5	6	20			31	
	Mécanisme des moteurs diesel et engins hydrauliques									6	42	215				263	
	Mécanisme garage															100	
	Mécanisme moteurs agricoles									17	54	286				100	
	Mécanisme et machines horticoles															369	
	Fin. techniques et gestion agricoles															6	
	Fin. électromécanique et mécanique															1	
	Fin. mécanique															70	
Mécatronique															47		
Expertise automobile															24		
Opt. Electromécanique et opt. fm.															58		
Electronique															14		
Electronique et opt. fm.															37		
Fin. Electromécanique															11		
Fin. Electromécanique															11		
Sous-total garages		235	133	1.698	49	8	156	1	22	594	23	96	514	46	18	137	4.167
Carrosserie	Carrosserie automobile																25
	Carrossier										9	18	124	8	2	15	151
	Complément en techniques de carrosserie																14
	Complément en travaux sur carrosserie																14
Commerce métal	Travaux de carrosserie										9	18	124	4	2	4	214
	Sous-total carrosserie																214
Commerce métal	Construction métallique																18
	Constructions mécaniques et métalliques																55
	Structures métalliques																5
Sous-total métal																	78
Total des jeunes diplômés		0	0	1.698	49	8	156	1	22	594	32	114	638	80	26	246	4.889
Total des inscriptions		921	5.060	5.430	1.730	308	1.313	308	1.313	222	435	308	1.313	308	1.313	13.032	

Secteurs	Options	Technique de qualification						Professionnel						Total	
		CES 2D	CESS	CQ6	CESS + CQ6	CE	CQ7 + CE	CES2 D	CQ6	CE seul	CQ6 +CE	CESS (7)	CQ7		CESS + CQ7
Métaux précieux	Microtechnique	33													33
	Technicien en microtechnique		1	2	8										11
	Bijoutier - joaillier								3	23					26
	Bijoutier - joaillier - sertisseur												14		14
	Fine mécanique - horlogerie												3		3
	Gravure - bijouterie							19							19
	Horloger								2	2					4
	Horlogerie							8							8
	Vente en bijouterie - horlogerie											7			7
Sous-total métaux précieux		33	1	2	8	0	0	27		5	25	7		17	125
Total Inscrit				44						81					125

Fig. 4.4.4. Inscriptions dans l'enseignement en alternance 2006-2007

Secteur	Enseignement professionnel en alternance -option	Nombre d'inscrits
Garage	Aide mécanicien cycles et petits moteurs	27
	Aide mécanicien garagiste	311
	Electricité	41
	Electricité et électronique de l'automobile	5
	Mécanicien d'entretien	1
	Mécanicien des moteurs diesel et engins hydrauliques	31
	Mécanicien garagiste	104
	Mécanique garage	145
	Mécanique polyvalente	29
	Monteur de pneus - aligneur	13
<b>Total</b>		<b>707</b>
Carrosseries	Tôlier en carrosserie	84
	Peintre en carrosserie	32
	Carrosserie	26
	Carrossier	33
	Complément en techniques spécialisées de carrosserie	1
	Préparateur de travaux de peinture en carrosserie	23
<b>Total</b>		<b>199</b>
Commerce et récupération du métal	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	21
	Construction métallique soudage	12
	Constructions mécaniques et métalliques	2
	Métallier	133
	Métallier - soudeur	22
<b>Total</b>		<b>190</b>
<b>Total des inscriptions</b>		<b>1.096</b>

Fig. 4.4.5. Nombre d'inscription dans l'enseignement de promotion sociale dans les options menant à nos secteurs en 2006-2007

Secteurs	Options	Sec. Inf.	Sec. Sup	Sup. type court	Sup. Type long	Total inscrits par options
Garages	Electricité	13	45			58
	Electricité et électronique automobile	265	53	13		331
	Electricité générale		87	345		432
	Electromécanique			107	46	153
	Electronique		42			42
	Electronique de base		18	113	30	161
	Electrotechnique		16	85	105	206
	Entretien moteurs deux temps, quatre temps	11				11
	Expertise automobile			45		45
	Initiation à la mécanique	8				8
	Initiation à l'automobile	5				5
	Mécanique		147	165		312
	Mécanique: commandes numériques			12		12
	Mécanique automobile	410	472	15		897
	Mécanique d'entretien	22				22
	Moteur diesel	11	17			28
	Moteur essence	16	36			52
	Motos		66			66
	Poids lourd		75			75
Transmission par câble		18			18	
Travaux de garage	62				62	
<b>Total</b>						<b>2996</b>
Carrosserie	Carrosserie - peinture	752	507			1.259
<b>Total</b>						<b>1259</b>
Commerce du métal et récupération des métaux	Constructions métalliques	156	14	23		193
	Gaz, soudage tube acier	8				8
	Plomberie/zinguerie installation sanitaire techniques gazières	18				18
	Pneumatique			5		5
	Soudure	1.986	982			2.968
	Soudure tube acier au chalumeau	130				130
<b>Total</b>						<b>3322</b>
Métaux précieux	Bijouterie - joaillerie		116			116
	Connaissances en gemmologie pour bijouterie		23			23
	Dorure	16	17			33
	Initiation à l'horlogerie	30				30
	Sertissage		31			31
<b>Total</b>						<b>233</b>
<b>Total des inscrits par type d'enseignement</b>		<b>3919</b>	<b>2794</b>	<b>916</b>	<b>181</b>	<b>7810</b>

Fig. 4.4.6. Evolution du nombre de certificats obtenus dans l'enseignement de promotion sociale dans les filières menant vers nos secteurs

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Diplômes correspondant aux secteurs des garages, carrosseries, commerce du métal et de la récupération des métaux	546	474	385	425	369	299	426	388
Diplômes correspondant au secteur des métaux précieux				24	24	19	13	14

Fig. 4.4.7. Détail de certificats obtenus dans l'enseignement de promotion sociale dans les filières menant vers nos secteurs en 2006

Secteurs	Options	Sec. Inf.	Sec. Sup	Sup. type court	Sup. Type long	Total inscrits par options
Carrosserie	Automatismes mécaniques		5			5
	Electricité		17			17
	Electromécanique			36	19	55
	Electronique		9			9
	Electronique de base			9	4	13
	Expertise automobile			32	1	33
	Initiation à l'automobile	2				2
	Matériaux/ technologie de l'automobile				4	4
	Mécanique: commandes numériques			5		5
	Mécanique d'entretien	2				2
	Moteur diesel	5				5
						150
	Carrosserie - peinture		107			107
<b>Total</b>						<b>107</b>
Commerce du métal et récupération des métaux	Constructions métalliques	5				5
	Gaz, soudage tube acier	2				2
	Plomberie/zinguerie installation sanitaire techniques gazières	5				5
	Soudure	48	62			110
	Soudure tube acier au chalumeau	9				9
<b>Total</b>						<b>131</b>
Métaux précieux	Bijouterie - joaillerie		12			12
	Dorure		2			2
<b>Total</b>						<b>14</b>
	Total des inscrits par type d'enseignement	78	251	50	23	402